

Lettres de Pierre Poivre à Jean-Marie Galles

=====

Le manuscrit 613 de la bibliothèque municipale d'Angers se compose de 164 feuillets reliés in 4° contenant 86 lettres de Pierre Poivre suivies de 22 lettres de son épouse Françoise Poivre. Toutes ces lettres sont adressées à Monsieur Galles.

- Ci-dessous les 86 lettres autographes de Pierre Poivre à M. Galles, du 24 août 1776 au 24 mai 1785.

Modèle d'enveloppe du courrier adressé par Pierre Poivre :

*a monsieur
monsieur galles
chés mr Pichault
banquier, rue des blancs
manteaux
à Paris*

Le 3 juin 1776 Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Réponse le 5 juillet (Ms 613 /3)

J'ai reçu avec un plaisir toujours nouveau, mon cher Monsieur, la suite de votre correspondance intéressante qui me donne de vos nouvelles et celles de notre capitale qui me paraît plus que jamais une Babylone maudite par le ciel et digne de la malédiction de la Nation entière. Le triomphe des voleurs publics et des infâmes de toute espèce que renferme cette ville abominable a été une insulte pour toute la France. Ils ont eu l'atrocité de se réjouir publiquement du malheur public, tandis que nos provinces gémissaient de la faiblesse d'un jeune prince qui a été trompé. Vos brigands de Paris ont célébré par

des réjouissances la surprise faite à la jeunesse du souverain et la perte totale des espérances de la Nation entière. Les vers que vous m'avez envoyés contiennent vérité et justice, ils m'ont fait plaisir, mais qu'est-ce que des vers pour de si grands maux ? Nous espérions, mon cher Breton, après des siècles d'oppression, d'extravagances et d'horreurs, voir renaître parmi nous la justice, l'ordre et la raison, après surtout le long et malheureux règne dont nous avons été les témoins et les victimes, nous espérions pour nos enfants des jours plus heureux. Depuis 20 mois les travaux d'un grand homme avaient délivré les gens de la campagne, c'est à dire la Nation, de la tyrannie des corvées aux grands chemins et de celles au transport des équipages des gens de guerre, de la tyrannie des maîtrises qui défendait toute espèce d'industrie aux trois quarts de la Nation, des monopoles atroces exercés sur la subsistance des hommes et sur presque tous les objets de consommation. Les enfants de ces mêmes esclaves que Louis XIV tondait jusqu'au sang et envoyait à la boucherie pour satisfaire ses caprices de vanité ont entendu le second successeur de ce monarque orgueilleux leur parler de leurs droits et de leur liberté. La partie saine des Français a entendu ces mots oubliés depuis longtemps avec transport. Dans 20 mois un sage ministre a plus fait pour la Nation que n'avaient fait pendant treize siècles tous les rois de nos trois races avec leurs ministres, et vos enragés de Paris, vos esclaves dorés de la cour, vos forcenés échappés à la campagne du Maupeou, vos publicains après 20 mois d'efforts combinés ont réussi à faire éloigner les hommes de bien qui ne s'occupaient que de notre bonheur ! Ce n'est pas eux, mon cher Monsieur, que je plains, ils vont être heureux dans le repos de la sagesse, c'est la Nation que je plains parce que elle a perdu toutes ses espérances : car les premières opérations du ministre des Finances, ses vertus, ses lumières, ses principes connus nous faisaient espérer qu'à la fin du bail des fermes, nous serions enfin délivrés de nos publicains, de nos ennemis domestiques qui en pleine paix entretiennent dans l'intérieur une guerre continuelle plus cruelle, plus désolatrice que ne serait une guerre du dehors. Oui nous étions fondés à espérer que nous serions enfin délivrés de ces vrais satellites de la tyrannie, des douanes, des gabelles, des extorsions, des gibets de Valence et de Reims, de toutes les horreurs qui s'exercent au nom du père de la patrie sur une nation libre, douce, humaine, sur toute l'étendue du plus beau territoire désolé par des insectes brûlants et dévorants ; mais tout est dit, le règne d'Henry IV est fini, Sully est chassé, grâce aux vieux courtisans imbéciles du règne de Louis XV. Nous voilà retombés dans le chaos et dans les horreurs du dernier mort, celui qui sur son trône immuable élève, renverse, sauve les hommes et les nations suivant qu'elles répondent aux vues de sa miséricorde, n'a fait que nous montrer le bonheur où nous pourrions parvenir si nous voulions revenir à sa loi éternelle, à l'ordre, à la raison. Sur notre indignité il a retiré sa main protectrice et nous voilà retombés peut-être plus bas que nous étions le 10 mai 1774. Si l'intrigue a pour objet de remettre sur le chandelier le phosphore ou feu follet dont vous me parlez, c'en est fait de la Nation, nous touchons au moment de sa destruction. Le ciel nous en préserve !

M. de Clugny a du talent et de grands ennemis dans la marine. Je doute qu'il soit propre à la besogne qu'on lui a confié. Dans l'état des choses un ministre des Finances qui s'en tiendra au courant et laissera aller les affaires tout doucement comme elles vont, verra la chose publique se perdre entre ses mains. Le corps politique est trop malade pour pouvoir se contenter d'un médecin qui n'a pour recette que la diète et l'eau fraîche. La gangrène a gagné tout le corps, même les parties nobles, il faut employer le fer et le feu, il faut chercher le vif, il faut se presser, car le malade va mourir. C'est mon avis sur les observations que vous me faites au sujet du ministre renvoyé. Il allait dans ses ordonnances aussi lentement que l'état du malade le permettait. Il y avait tant à faire pour des yeux comme les siens que la vie la plus longue n'aurait pas suffi à un seul médecin pour rétablir entièrement le malade. Il est impossible à un sage de faire dans ce pays-ci un seul pas sans trouver la Nation insultée, la raison oubliée, quelque membre à abattre, quelque extravagance à réformer, etc., etc.

Je lis avec plaisir la brochure que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur les mariages des protestants. Je vous en remercie bien. Tout est dit pour eux comme pour le reste de la Nation. Vous allez recevoir les principes des bureaux de M. de Lavrillière dans toute leur vigueur sous le nouveau ministre.

Mille amitiés à M. Bouchaud, donnez-moi des nouvelles de son affaire. Je voudrais bien le savoir heureux, il le mérite et je l'aime de tout mon cœur. Céré m'a envoyé des volumes de journaux très intéressants sur ses cultures. Il est certain que sans lui, tous nos plants étaient perdus sans ressource. Ils réussissent au mieux.

J'ai depuis longtemps une lettre pour M. l'abbé [?], je ne sais où la lui adresser, faites moi le plaisir de l'assurer de mon sincère attachement, de me donner de ses nouvelles et son adresse.

Mille compliments à M. Pichault.

Nous nous portons tous très bien ici, ma femme enchantée de votre correspondance qu'elle lit avec grand plaisir me charge de vous présenter ses civilités. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 17 Juillet 1776. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Réponse le 6 août (Ms 613/5)

J'ai reçu, Monsieur, les deux charmantes épîtres que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser le 5 et le 11 de ce mois. Je les ai lues avec le plus grand plaisir et je vous remercie bien de toutes les nouvelles dont vous avez eu la bonté de me faire part. Je vous remercie en particulier de l'excellente petite brochure que vous avez jointe à votre dernière. Ce petit ouvrage est plein de sens et de raison. Si l'auteur habite la capitale, il est une preuve qu'il y existe encore au moins un homme raisonnable, un patriote et je plains bien sincèrement cet honnête homme s'il est forcé par sa situation de vivre parmi un troupeau de fols et d'entendre sans cesse leurs extravagants propos.

Malgré ma trop juste indignation contre les fripons et les insensés dont la capitale abonde et qui forment la foule, je n'ignore pas qu'il s'y trouve aussi quelques âmes honnêtes et sages qui enragent comme moi de voir la troupe innombrable des fols de la cour et de la ville perdre la Nation entière par leurs clameurs, par leurs cabales et leurs intrigues. Je sais, mon cher Breton, que même dans le centre de la corruption, même dans Paris qui n'est qu'une enceinte de petites maisons peuplées de fols, arlequins, anthropophages, vous pensez sagement. Je connais dans Paris plusieurs sages et vous n'aviez pas besoin de me demander grâce pour ceux-là, mais vous me la demanderiez en vain pour ces faux dévots ignares et corrompus qui ont osé calomnier des ministres vertueux qui avaient le courage d'entreprendre des miracles pour rétablir notre patrie perdue, des juges passionnés, habillés en magistrats qui ont osé publiquement défendre les prétentions des monopoliseurs, la tyrannie des corvées, la servitude des jurandes. Me demanderez-vous grâce pour ces publicains hauts justiciers qui, armés de droit de vie et de mort, soutenus publiquement et avec autorité d'une troupe de cent mille assassins, tiennent depuis plus d'un siècle les francs dans l'esclavage le plus avilissant, [et] qui ont corrompu la cour, la capitale et toute la partie aisée de la Nation, en opprimant la partie faible et pauvre.

Ce sont ces ennemis de mon pays, ce sont ces monstres qui avec l'or qu'ils ont enlevé à la Nation lui ont causé la perte du ministre qui devait la sauver. La Providence avait suscité parmi nous un grand homme, et lui avait donné la vertu, la lumière, le courage nécessaire pour rendre libre un peuple esclave, heureuse et riche une nation infortunée et appauvrie par un siècle de spoliation, pour nous rendre nos mœurs avec notre ancienne constitution fondée sur de meilleurs principes. Les ennemis de la France ont crié (comme on devait s'y attendre) contre ce grand homme et l'on a conseillé à un jeune roi qui est bon, d'écouter les clameurs de tous ses ennemis et des nôtres. Ma patrie privée ainsi de son ministre [?] a vu ses ennemis chanter victoire et triompher de son malheur avec la dernière insolence. Est-il, mon cher Breton, pour une âme patriote, de spectacle plus propre à exciter l'indignation ? Ce

sentiment a éclaté généralement dans notre ville et dans notre province. Je suis persuadé qu'il a été celui de tous les bons citoyens qui se trouvent clairsemés dans toute l'étendue du royaume.

J'ai lu l'histoire de l'administration de l'abbé Terray, bien faite pour faire régner le respectable successeur de ce fripon public qui jouit dit-on de l'estime des Parisiens.

Je n'ai pas lu *les Mannequins*¹ : mais un homme de sens qui l'a lu m'a assuré que c'était un assez sot ouvrage bien digne d'un bureau de quelque publicain d'où on le dit sorti, on le trouve à Lyon.

J'ai lu un assez bon traité sur la finance qui a pour épigraphe, *ni ferme ni régie*.²

Je suis enchanté qu'on ait commencé à rendre justice au Bourgeois maître fripon. La perte de son procès est une bagatelle pour le vilain. On aurait bien d'autres restitutions à lui faire faire.

Je verrai avec grand plaisir votre ami, M. Bruys de Vaudran, je serai enchanté de faire sa connaissance et de le recevoir à la Fréta.

J'aime bien voir vos sauvages apprivoisés de Paris, bien galonnés, le ventre bien rempli et la tête bien vide de cervelle, discuter gravement sur l'établissement des comédiens de m. aux boulevards, et être tranquilles sur le sort de la Nation entière, sacrifiée à des intrigues de cour. Toutes les fois que j'ai passé sur vos boulevards, que j'y ai vu cette cohue d'hommes oisifs, j'ai pensé avec douleur qu'il faudrait qu'il y eut bien des malheureux paysans accablés d'un travail excessif pour nourrir tant d'êtres inutiles. Tout ce monde m'a paru une troupe d'enfants jouant avec leurs poupées bien parées, bien peintes, en attendant que quelque nation vigoureuse vint du nord, avec des fouets de poste, pour chasser devant elle toute cette marmaille.

Mille amitiés à mon ancien ami M. Bouchaud. Je souhaite bien qu'il réussisse dans ses réclamations contre M. Chevalier. Mes compliments à M. Pichault.

Je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 24 août 1776. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/7)

J'ai reçu, mon cher Monsieur, avec votre charmante épître du 6 courant, les écrits de M. Saurin et ceux de Voltaire à M. Turgot. Je vous en remercie. Votre correspondance me fournit dans ma retraite sur les bords de la Saône tous les agréments et les seuls que je goûterais à Paris. Que je suis bien aise de ne pas y adresser pour l'éloignement de toutes mes affaires, pour la perte de ma tranquillité et de ma santé : vous me donnez les nouvelles littéraires et politiques les plus intéressantes.

L'avocat Linguet a passé dernièrement à Lyon où il a été fêté indécemment par nos libraires et par quelques un de nos littérateurs crottés. On croit que cet homme qui est un écrivain enragé plutôt qu'un écrivain allait à Genève pour y traiter avec quelque imprimeur, de quelque rapsodie de son fond de boutique. Dans le temps qu'il dînait chez le libraire de la ville, le sieur La Roche, on y apporta quelques balles d'un imprimé intitulé *Essai sur la monarchie*. Ces balles ne firent qu'entrer et sortir. La police les suivit et en arrêta une, la seule qui restait.

Vous m'avez étonné en m'apprenant la fortune immense qu'a laissée Foucaud de Lorient. Je ne suis pas surpris que Derabec lui ait donné sa famille pour son fils unique. Vous êtes dans l'erreur sur le compte de mon ami M. Derabec, ce négociant a fait sa fortune dans l'Inde, par son travail, ses voyages et son commerce. Il y a laissé la réputation la plus intacte d'un négociant très honnête et fort instruit dans sa partie. Il a repassé en France avec une fortune bien acquise d'environ 500 mille livres. J'ai vu M. Dupleix et tous nos chefs des Indes faire le plus grand cas de ses lumières et de sa probité. Je suis

¹ Pamphlet, attaque contre le gouvernement Turgot dont il est dit : « *Togur, était un homme gauche, lourd, épais, né avec plus de rudesse que de caractère, plus d'entêtement que de fermeté, plus d'impétuosité que de tact ... aussi étranger aux hommes qu'il n'avait jamais connus qu'à la chose publique qu'il avait toujours mal devinée* »

² Parution en février 1776, ouvrage posthume de Pierre André, fils d'un bon laboureur, avec cette épigraphe : *ni Ferme, ni régie ; l'une et l'autre font la perte des Etats*.

assuré que pendant sa direction de la Compagnie des Indes il n'a eu aucune part aux friponneries des autres directeurs qui ont trahi les intérêts de cette Compagnie. Il a toujours été fidèle et en butte aux brunes, aux [?] de Boutin & Cie. Il n'y a pas [alors] augmenté sa fortune, mais bien depuis la chute de la Compagnie par les profits en commission de la correspondance du grand armateur de Bengale M. Chevalier et M. Law de Pondichéry. Ces profits ont été légitimes, je serais fâché que vous ne rendissiez pas justice à l'honnêteté de mon ami. Je sais que notre ami M. Bouchaud a des griefs contre Derabec mais dans les affaires qu'ils ont eu à traiter, Derabec n'a agi qu'au nom de Chevalier et suivant ses ordres. J'ai eu quelques fois occasion de rendre justice à M. Bouchaud auprès de l'agent du directeur de Bengale.

Vous me demandez des nouvelles de nos plantations : elles réussissent à force de soins, malgré la contrariété des saisons. En général, nous manquons cette année de fourrage, nous avons eu peu de blés, point de grains de mars, nous aurons peu de vin. Mes arbres fruitiers réussissent et nous aurons beaucoup de fruits.

Je vais commencer cet automne à rédiger mes observations à Madagascar, Cochinchine, Chine et je finirai par l'Isle de France. Je ne croie pas que les circonstances soient favorables pour faire imprimer. Je suis trop ennemi de tous nos sots préjugés nationaux. Je laisserai après moi ce travail à mes enfants, comme le dépôt des remarques et des pensées de toute ma vie, ils en profiteront peut-être.

Bien des amitiés à notre bon ami M. Bouchaud. Les civilités de ma femme pour vous et pour lui. Bien des compliments à Monsieur Pichault. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 10 septembre 1776. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles. Rép. le 23 septembre (Ms 613/8)

Quelle besogne, mon cher Monsieur, que celle que vous avez eu la bonté de m'envoyer ! Un acte d'injustice provisionnelle, déclaré tel, solennellement il n'y a pas six mois, un autre acte d'injustice aveugle déclarée solennellement n'être qu'une extravagance ! Et puis ce vernis perfide de la fiscalité dont on a coloré la dernière pièce. Quelle chute ! Et qu'allons-nous devenir avec de tels ouvriers de démolition ? Que le Roi et la Nation sont à plaindre ! Ce jeune roi à qui le ciel donne un cœur bienfaisant, qui aime ses sujets, qui veut leur bonheur, qui le leur a promis, qui le faisait lorsqu'il avait auprès de son trône les génies bienfaisants que des monstres lui ont conseillé de renvoyer pour pouvoir plus à l'aise le dévorer, lui et son peuple. Notre nation commençait à devenir l'objet de l'admiration et de la jalousie de différents gouvernements de l'Europe, la voilà retombée dans le mépris où l'avait laissée le dernier règne. On est bien malheureux, mon cher ami, quand dans de telles circonstances on ne peut pas se défaire de toute espèce d'intérêt pour son pays. J'ai le malheur d'aimer le nôtre, c'est une folie, une maladie qui fait le tourment de ma vie.

Voilà donc les impôts qui recommencent, impôt de loterie, impôt de réunion, d'admission, de confirmation, sur l'industrie et sur le négoce, impôt sur l'air qu'on respire, pour rebâtir le palais des protecteurs des corvées, des jurandes, des extravagances féodales et de toutes les sottises qui font venir l'eau au moulin des jugeux. C'est très bien.

On nous a dit ici, qu'on venait de maltraiter et d'exiler des économistes. Ce serait le comble de l'horreur que de maltraiter des hommes uniquement par ce qu'ils seraient sages et raisonnables, car un économiste, comme tel n'est autre chose qu'un homme qui suit les principes de la raison et de la justice naturelles. Tous les lettrés chinois sont des économistes et la grande science de l'empire de la Chine n'est autre chose que celle que nos économistes publient depuis peu dans leurs écrits. Les Chinois ou plutôt leur gouvernement est économiste depuis plus de 4000 ans. On commence d'aujourd'hui à vouloir que le nôtre le soit, il serait cruel d'employer la violence pour pouvoir rester plus tranquillement dans la barbarie. Dites moi, je vous prie, ce qu'il en est, que devient l'abbé Bau-

deau et son affaire. Les éphémérides du citoyen, son ouvrage périodique, ne paraissent plus, pourquoi ? La Gazette d'Agriculture du Commerce et des Finances, n'est plus supportable, depuis que l'abbé Roubaud a cessé cet ouvrage économique, je ne la prendrai plus après mon abonnement fini.

Je suis enchanté de la justice que le ministre de la Marine a rendue à notre bon ami M. Bouchaud. Il me semble que depuis quelques années, M. Chevalier se conduit bien mal. On m'a assuré qu'il entretenait à grands frais à Paris, le père Saint-Estevan pour travailler à supplanter Monsieur Law.

Si vous avez l'occasion de revoir madame Caron, je vous prie de lui présenter mon respect et de l'assurer de la continuation de mon attachement.

Vous seriez bien plus aimable encore que vous l'êtes, si vous pouviez venir nous voir sur les bords de la Saône, vous trouveriez chez nous l'accueil de vrais amis.

[Non signée]

Le 22 octobre 1776. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles. Rép. le 30 novembre (Ms 613/9)

M. Armand, Monsieur, m'a remis la lettre que vous avez eu la bonté de lui confier pour moi. Je n'ai pas reçu l'autre lettre que vous me dites dans celle-ci m'avoir écrite en réponse aux éclaircissements que je vous avais demandé au sujet du traitement qu'ont éprouvé les deux écrivains dont le sort m'intéressait. Je n'ai pas besoin de m'expliquer avec vous sur ce que je pense à ce sujet. Vous connaissez assez mes sentiments pour juger que dans cette affaire je n'ai d'estime que pour les deux infortunés et surtout pour leur généreuse protectrice qui est bien digne de son pays. Rien ne caractérise mieux l'âme des tristes auteurs qui nous restent, que cet acte de violence, le silence de notre sénat, et surtout le sarcasme de notre sot et méchant timonier, nous voilà bien ! Ah ! Monsieur Turgot ! Où êtes-vous ?

L'affaire des offices sur les ports ne m'a pas surpris. De mauvais arbres ne peuvent produire que de mauvais fruits. On a fait à Lyon comme à Paris, on a privé les biens communs de tous les corps de marchands et ouvriers. On l'a fait avec le plus grand scandale. Nos communautés avaient des chapelles riches, dans les paroisses et autres églises de la ville. On a pris le moment des grandes crises pour saisir et dépouiller ces chapelles, en briser les vases sacrés et l'on en a tout emporté avec tumulte, puis on a tout fait vendre à l'instant.

Nos marchands drapiers avaient un moulin à foulon, cette machine a été vendue comme le reste. Ce qu'il y a de bon c'est que le Roi dit-on ne prend tous ces biens que pour payer les dettes des communautés ; et c'est le Roi qui doit à ces communautés ! Nous avons des familles qui ont tout leur bien placé sur la caisse de quelques-uns de nos corps de marchands. Ces familles sont comme bien vous pensez, dans la désolation. Car comment le Roi qui ne peut payer ses autres dettes, paiera-t-il ces nouvelles ? Les communautés obligées de prêter au Roi, avaient emprunté des particuliers. Tout ceci devient un gaspillage horrible. Nous avons à Lyon une communauté de frères tailleurs et une de frères cordonniers, ce sont de bons gens qui vivent en société, sans vœux, avec beaucoup d'économie et qui servent parfaitement le public. Ces sociétés avaient des magasins d'étoffes et de cuirs. Tout a été saisi et vendu. Leur argent a été pillé et on ne leur a pas laissé de quoi acheter du pain. C'est une volerie dont il n'y a pas d'exemple chez aucun peuple policé. Car enfin ces frères tailleurs et ces frères cordonniers c'est Guillaume et compagnie. Ce sont des particuliers dont on enlève la propriété en abusant du mot de corps ou communauté.

On peut de même piller toutes les sociétés particulières de commerce ou de fabrique. Notre petit intendant qui faisait l'économiste, sous M. Turgot qu'il ne trompait pas, est ici le grand exécuteur de vos auteurs actuels. Il est de ceux qui ont le plus insolemment triomphé du renvoi de nos vertueux ministres. Il gémit néanmoins sur l'imbécillité des Français qui donnaient leur confiance à M. Turgot et

la refusent à son successeur. Voyez, disait-il, un jour, dans un grand cercle de jeunes femmes, au milieu desquelles il faisait la roue, ce que c'est que nos Français ! Ce Turgot était un fol, un extravagant ! Hé bien on avait confiance en lui. Les papiers publiés montaient et étaient même parvenus à toute leur valeur. Aujourd'hui que ce fol est renvoyé, voilà les papiers publics qui perdent et l'on n'a aucune confiance dans un ministre sage ! Il ne se trouva pas à cette sottise conversation un seul être pensant et ferme, le propos fut applaudi.

Le propos du Turpin au Berthier est conséquent. Dès qu'il n'y a plus de loi, il faut bien que la force décide, nous en sommes là. Ce propos a dû paraître plaisant à Paris dans tous les hôtels de vos militaires sauvages : mais il serait puni chez une nation policée.

Je suis bien aise que mon bon voisin M. Armand ait fait la connaissance de M. Pichault et la vôtre. C'est un très bon homme, bon père de famille. Je suis bien peiné de la perte qu'il a faite avec son correspondant.

Je viens de finir mes vendanges qui n'ont pas été abondantes. Dans tout le pays, nous n'avons recueilli que le tiers de l'année dernière. Le vin sera bon, le raisin s'est trouvé parfaitement mûr et nous avons eu très beau temps pour vendanger. J'espère bien que quelque jour, vous nous ferez le plaisir de venir vendanger avec nous.

On a fait courir ici le bruit de la mort de notre ministre des Finances. J'espère que nous n'aurons pas le malheur de le perdre. Que deviendrait les finances et les financiers ?

Je vous souhaite un bon voyage avec votre compagnon Flamsteed. C'est sagement fait à vous de quitter notre pays ténébreux dans ce moment pour aller voyager dans le séjour de la lumière³. J'espère que vous me ferez part de vos découvertes : mais je désire surtout que le retour de la lumière sur notre triste horizon vous ramènera bientôt parmi nous. Si notre jeune Roi qui veut le bien, pouvait s'apercevoir qu'on l'a trompé et rappeler auprès de lui le seul homme qui pouvait rétablir ses affaires et les nôtres, nous serions trop heureux. Amen.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 15 courant dans laquelle vous m'apprenez la perte que vient de faire M. Pichault, je suis père et je sens vivement la douleur qu'a dû éprouver cet honnête homme, je la partage bien sincèrement. Je vous prie d'assurer Monsieur Pichault de toute ma sensibilité et de mon attachement. Je vais écrire à M. de Trudaine pour lui faire mon compliment de condoléances sur la perte qu'il a faite de son côté.

Je vous remercie des nouvelles que vous me faites l'amitié de me donner.

De tous les malheurs qui nous menacent, celui que je crains le plus, c'est la guerre, malgré la faveur de circonstances du dehors, c'est certainement le moment de nous venger des Anglais, en tombant sur leurs amis éternels les Portugais, mais dans quelle position sommes nous au dedans ! Quelles têtes avons-nous ? Le seul Monsieur de St Germain doit inspirer confiance et l'on parle de son renvoi. De tous les candidats qui sont sur les rangs pour remplacer de Clugny, je préférerais M. de Brienne, quoi qu'en disent les prêtres, mais j'aimerais bien mieux voir un revenant. Mille amitiés à notre cher ami M. Bouchaud. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur. Ma femme qui aime à lire toutes vos lettres, vous salue.

[Non signée]

Le 5 janvier 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles. Rép. le 14 mars (Ms 613/11)

Je viens de recevoir, Monsieur et cher ami, la seconde lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire le 27 du mois dernier. J'avais également reçu dans son temps, la précédente du 30 novembre et j'allais y répondre lorsque j'ai reçu la seconde. Le froid me rend paresseux et la brièveté des jours en cette

³ Désigne probablement la ville de Byblos.

saison me laisse à peine le temps de voir à mes petits travaux champêtres qui vont toujours leur train malgré les neiges et la rigueur de l'hiver. Je profite de la gelée pour faire transporter des terres dans mes vignes, pour faire creuser des fossés, couper du bois et disposer tout pour la belle saison. Les pays de vignobles comme le mien manquent toujours de bras au retour du printemps, lorsque les travaux de la campagne pressent de toute part. Dans cette saison j'ai des journaliers tant que je veux, j'occupe les hommes et même les enfants du village qui dans cette saison ont plus besoin que jamais de trouver quelqu'un qui les occupe. Au reste je n'ai point de goutte et nous nous portons tous bien au milieu des neiges et des glaces, mieux que nous ne serions si nous habitions notre ville qui est une Babylone comme celle que vous habitez. Je n'ai point encore commencé la rédaction de mes observations pendant mes voyages. Tous mes matériaux sont prêts. La première pierre une fois posée, l'édifice s'élèvera bien vite. Je vais d'abord travailler à ma seconde expédition de lettres pour l'Isle de France et aussitôt après je commencerai mon travail de rédaction.

Je vous remercie de la part que vous avez eu la bonté de me faire de la dernière lettre de notre ami Céré. Il m'a écrit trop au long l'année dernière, il s'est fatigué, et je n'ai reçu aucune nouvelle de lui par les derniers vaisseaux. Ce bon Céré Ce brave créole ne connaît pas nos affaires et s'imagine que dans ce pays-ci, il n'y a qu'à parler pour obtenir ce que l'on désire. Il me boude de ce qu'il n'a pas encore obtenu la remise de sa dette envers le Roi. Il l'a contracté, dit-il, par zèle pour le service et par attachement pour moi. Je sais que son entreprise de la boucherie lui a été utile et qu'avec les avances que je lui ai faites, il a très bien remonté sa barque. Malgré cette connaissance que j'ai à part moi, j'aurais voulu obtenir pour lui la remise des avances que je lui ai faites qui m'ont été reprochées durement sur l'accusation du chevalier Desroches, par la commission qui a examiné mon administration. Cette accusation du gouverneur a été l'article sur lequel il a le plus insisté dans les 124 mémoires qu'il a présentés à la commission contre moi.

Je n'ai fait en faveur de notre ami Céré que ce que le chevalier Desroches a fait lui-même en faveur de ceux qu'il aimait et dans une colonie pauvre comme celle que nous administrions, il convenait d'aider les colons par quelques avances pécuniaires, pour les mettre en état de porter leur agriculture à toute sa valeur.

J'ai aidé Céré entrepreneur de la boucherie publique, par la cession des troupeaux que je faisais apporter de Madagascar. Voilà l'origine de sa dette, au lieu de verser dans la caisse le prix de ces troupeaux passés à prix très raisonnable, il en faisait vendre les viandes et en gardait l'argent. Je lui ai écrit l'année dernière d'attendre le succès de ses soins au jardin de Monplaisir, et qu'à la première récolte d'épicerie qu'il enverrait au ministre, ce serait le moment de demander la grâce qu'il s'impatiente de ne pas recevoir avant le temps. Au reste, je suis très satisfait d'avoir pu obtenir qu'il fût chargé de la direction du jardin de Monplaisir, malgré Maillart qui avait confié cette direction à des polissons qui eussent tout fait périr. Il a fallu toute l'amitié que Monsieur Turgot avait pour moi, pour obtenir de lui, qu'il forçât en quelque sorte la main à M. de Sartine sur cette affaire qui lui répugnait et qui a été également avantageuse à la chose publique et à notre ami Céré. M. Turgot n'avait aucun droit étant contrôleur général de remettre dans une colonie des dettes envers le Roi, mais l'ami Céré ne sait pas cela.

Vous m'avez fait le plus grand plaisir de me faire part des détails que vous marque Céré, puisqu'il ne m'a pas écrit. Je savais seulement en gros, par les lettres d'autres amis qu'il y avait à Monplaisir plusieurs girofliers en fleurs. Le zèle de notre ami est admirable : mais je n'approuve pas sa lettre à tous les anti-épiciers présents et absents. Il faudra faire taire la canaille et s'en tenir là. Mon avis serait même de n'en pas parler : car qu'importe à un homme sage ce que disent les fols ! Les méchants qui ont parlé, écrit et imprimé contre notre acquisition des plants d'épicerie ont parlé, écrit et fait imprimer des assertions démenties par leur conscience. Nous ne les convertirons pas. Dieu seul peut rendre les cœurs honnêtes. Ils seront confondus par le fait notoire, contraire à leurs assertions. Le triomphe des hommes iniques est toujours bruyant, celui de l'honnêteté et de la vérité doit être modeste, il ne

fait jamais de bruit. Cependant pour satisfaire l'ami Céré, il faudra, si vous voulez, faire une feuille historique du succès de notre culture des épiceries et l'adresser dans le temps aux auteurs de la Gazette d'agriculture, des journaux de Bouillon et autres, à la bonne heure.

Au reste les aromates que pourront produire cette année nos nouveaux plants d'épiceries seront précoces. Ce ne sera qu'en 1780 et 1782 que ces arbres seront en plein rapport. Il faut encore les attendre quatre ou cinq ans. Ce sera alors que la quantité de leur produit étonnera Céré lui-même, à plus forte raison les contradicteurs. Il est heureux qu'ils aient rapporté si tôt avant le terme fixé par la nature au moins pour empêcher l'effet de notre légèreté, de notre impatience française qui aurait pu nous porter à abandonner la culture.

Le très misérable ouvrage du sieur Fusée Aublet est un gros livre en quatre volumes qui traite des plantes de Cayenne, auquel ouvrage il a ajouté dans le quatrième volume, je crois, des descriptions et dissertations assez sottes sur quelques plantes de l'Isle de France, exprès pour dire du mal de moi et assurer le public que je n'ai pas fait importer des plants de vraies épicerie à l'Isle de France et que dans le cas même où j'en aurais pu faire apporter, ils n'y réussiraient pas. Cet ouvrage est fort cher, ne vaut rien, et je vous conseille bien fort de le laisser chez son libraire qui demeure au bout du quai des Augustins et dont j'ai oublié le nom. Ne faites pas un pas pour vous procurer ce sot ouvrage.

Je désire bien que le Docteur Franklin réussisse à nous intéresser en faveur de sa cause qui doit être celle de tous les hommes raisonnables. Je crois les insurgents assez forts pour résister à toutes les forces de l'Angleterre, pourvu que nous tenions les Anglais inquiets sur nos desseins. Il ne sera pas nécessaire, pour leur faire perdre leurs colonies, de leur déclarer la guerre. Ce serait dans ce moment-ci, une grande calamité. Il suffira de les inquiéter en nous tenant armés. C'est sans doute le parti que prendra notre gouvernement.

Je vous remercie des nouvelles détaillées que vous avez la bonté de me donner de votre Babylone. L'épigramme sur les gazons du Louvre est fort plaisante.

Ce malhonnête Linguet continue donc toujours à faire de l'argent avec ses noirceurs, il faut bien qu'il suive son malheureux penchant. Chaque bête de la création a reçu son instinct qu'elle doit suivre, bon ou mauvais. Je pense que Messieurs d'Alembert et autres attaqués par ce mauvais sujet, ne s'embarrassent guère de ses attaques malgré l'accueil de vos imbéciles de Paris bien faits pour être amusés par un Linguet.

La lettre de de Reine⁴ sur le riz sec des montagnes de Cochinchine est la lettre d'un homme qui n'a jamais vu de ce riz et ne le connaît pas du tout. Le pauvre diable, officier chez le Roi à Versailles, a besoin de protection et a cherché à s'en faire en distribuant des cornets de ce riz ordinaire qu'il donnait bonnement, ou comme vous voudrez, pour du riz sec des montagnes de Cochinchine. J'ai vu comme les autres de ce riz : mais je n'y ai pas été pris, je le connaissais, c'était comme du seigle qu'on m'eut donné pour du beau froment. J'espère en avoir l'année prochaine.

Je n'ai pas eu l'honneur de revoir Monsieur de Vaudran, j'espère avoir ce plaisir au printemps. Vous ne m'avez jamais parlé de la saisie faite chez votre Prévost Bernard, je ne sais ce que c'est. Je profite du reste de cette feuille pour vous renouveler à ce nouvel an, les assurances de mon tendre attachement qui durera sans altération toute la vie. Mille compliments et amitiés à Messieurs Pichault et Bouchaud.

[Non signée]

Le 4 juin 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles. (Ms 613/13)

⁴ Article des *Ephémérides du citoyen*, 1771 : *Mémoire de M. de Reine, Officier du Roi et ancien Capitaine de quartier à l'Isle de France, sur la culture du riz*. Mémoire annoncé dans le tome 7, 4^e partie, et transcrit dans le suivant.

J'ai reçu, Monsieur, le paquet que vous m'avez fait le plaisir de m'adresser contenant la requête au Roi de Messieurs les officiers sur les ports. Les observations sur les remontrances au sujet des corvées et la sentence prononcée contre ce monstre de Derues. J'ai lu avec le plus grand plaisir les deux premières pièces qui m'ont paru dictées par la raison et la justice. Je vous remercie de me les avoir procurées.

J'avais eu l'honneur de vous écrire précédemment et j'avais inséré dans ma lettre, copie d'un article des *Affiches annonces et avis divers de l'Isle de France* du 14 octobre dernier qui annonçait le succès de nos girofliers dans cette colonie. Je vous disais que cette feuille des *Affiches* m'avait été adressée par notre ami M. Céré et je vous priais d'en faire usage pour en faire insérer l'article dans notre Gazette d'agriculture et dans quelques autres de nos papiers publics.

Depuis ce temps, M. le chevalier de Ternay est arrivé et m'a écrit le 4 mai de Lorient, qu'il apportait les premiers de nos clous de girofle, et des branches chargées de clous, pour les présenter au Roi et au ministre, qu'il ignorait si ces branches mises dans l'esprit de vin se seraient bien conservées, les boîtes étant encore emballés, et qu'il serait à Paris le 15 du même mois.

J'ai reçu quelques jours après, un très gros paquet de notre ami Céré et à l'ouverture du paquet, j'ai trouvé un cornet de clous de girofle que m'a envoyé notre ami, avec cette suscription :

Girofles français, cueillis à l'Isle de France pour M. Poivre. Signé Céré

J'ai trouvé ces nouvelles épicereries du produit de notre sol, beaucoup plus fraîches et aussi aromatiques que toutes celles qui nous sont venues jusqu'à présent par la voie des monopoleurs hollandais. Céré me marque qu'il y a toute apparence que nos muscadiers restés en fleurs cette année (c'est à dire en octobre de l'année dernière) auront des fruits, et il envoie au ministre environ dix livres de cannelle fine cueillie par lui, dans le jardin de Monplaisir.

Voilà un commencement de réussite qui doit certainement nous donner des espérances bien fondées de partager dans peu avec les Hollandais la riche possession du commerce des épicereries fines, dont l'acquisition a coûté aux Etats Généraux une dépense énorme d'hommes et d'argent pendant plus de vingt années de guerre contre l'Espagne et le Portugal, et bien des forfaits tant contre les peuples des Moluques que contre les nations européennes qui comme les Anglais avaient tenté autrefois de partager ce commerce.

Malgré cette réussite les fripons nieront encore le fait. Le Maillart aura écrit que cette culture ne réussira jamais, il le disait tout bas, dans le moment même où Céré cueillant les premiers girofles en présence des chefs et des notables de la colonie lui faisait tenir la branche dont il ramassait les fruits. Céré qui m'apprend cette anecdote l'entendit et la releva.

Je crains que les discours des sots, les intrigues des fripons et les lettres du Maillart n'arrêtent les récompenses que mérite Céré. C'est à lui certainement que nous devons la conservation de nos arbres à épicereries : car tout allait périr, lorsqu'il prit possession de la direction des pépinières. Soit par ignorance, soit par malignité, on avait empoisonné tous ces arbres, sans exception, en mettant au pied de chacun, un tombereau de vase argileuse froide et stérile, qu'on avait recouvert soigneusement avec de la bonne terre de jardin. Ce fut Céré qui découvrit cette peste, déjà toutes les racines qui touchaient cette vase étaient pourries, Céré fit tout enlever et y substitua de la bonne terre végétale. Il y a eu procès-verbal dressé sur cette découverte de Céré.

M. le chevalier de Ternay a promis à notre ami, de solliciter la récompense qu'il mérite. J'ai écrit à cet honnête gouverneur à ce sujet et je l'ai prié de me faire savoir s'il voulait me permettre de me joindre à lui pour solliciter le ministre. Je lui ai adressé ma lettre sous le couvert de M. Blouin, secrétaire général de la Marine. Je ne sais s'il aura reçu ma lettre : mais il ne m'a point encore écrit. Je voudrais que vous vissiez ce gouverneur pour le prévenir que j'ai eu l'honneur de lui répondre sous le couvert de M. Blouin, et pour savoir de lui s'il espère obtenir la récompense que mérite M. Céré.

Je crois que M. le chevalier de Ternay demeure à Paris chez M. le marquis de Ternay son frère, rue Gaillon. Informez-vous-en, pour me l'apprendre ainsi que les particularités sur la conservation des branches de girofler que ce gouverneur avait apporté au Roi et au ministre.

En attendant des nouvelles du succès des démarches de M. de Ternay pour faire récompenser Céré, j'ai mis dans mes intérêts pour cet objet Monsieur Bertin, ami de M. de Sartine, je l'ai prié instamment de faire ses efforts pour obtenir de M. de Sartine cinq mille livres d'appointements à M. Céré pour la direction des pépinières de nos épiceries. J'ai appuyé ma demande d'excellentes raisons.

Avez-vous, mon cher Breton, trouvé quelque empêchement à faire insérer dans nos papiers publics, l'article des affiches de l'Isle de France imprimées, que je vous avais adressé, ou avez-vous eu des raisons pour ne pas faire de démarche à ce sujet. Mon avis serait bien certainement de posséder notre trésor en secret, de n'en pas faire bruit. Notre possession serait plus sûre : mais je voudrais bien, non pas faire taire les méchants, car c'est impossible, mais faire récompenser le zèle et les services de notre digne ami, M. Céré.

Tâchez de voir M. le chevalier de Ternay, en qualité d'ami de M. Céré que ce gouverneur aime aussi et instruisez-moi de ce que vous apprendrez afin que je puisse agir ou faire agir mes amis.

Mille compliments à M. Pichault, je désire bien que sa requête ait l'effet qu'elle doit avoir. Mille amitiés à Messieurs Bouchaud, Le Brun et au respectable curé de St Louis. Donnez-moi de vos chères nouvelles et de celles de nos dignes amis nommés ci-dessus.

Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 28 juin 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles. Rép. le 4 juillet (Ms 613/15)

J'ai reçu, Monsieur et bon ami, les trois lettres que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire dont la dernière est du 20 de ce mois. Je vous remercie des démarches que vous avez faites auprès de M. le chevalier de Ternay en faveur de notre ami de l'Isle de France et pour m'instruire de ce que ce gouverneur espérait obtenir pour lui. M. de Ternay m'a écrit lui-même avoir sollicité la remise de la dette de Céré envers le Roi et avoir engagé Monsieur Bertin à l'appuyer de son crédit auprès de M. de Sartine. Je ne puis douter que M. de Ternay ne soit très bien intentionné pour M. Céré, je suis bien aise de ce que vous me dites qu'il a l'oreille de M. de Sartine. De mon côté j'ai écrit très fortement à M. Bertin pour l'engager à décider M. de Sartine pour la récompense due à notre ami.

M. Bertin m'a répondu le 17 du courant :

Comme suit à ce sujet : M. de Sartine convient qu'il faut récompenser le zèle et le succès de votre ami, je crois et j'espère en venir à bout, je vous répondrai plus catégoriquement quand il y aura quelque chose de fini.

Vous voyez, mon cher Breton, que nous sommes fondés à espérer de voir notre ami content. J'ai écrit de nouveau à M. Bertin.

M. de Ternay a trop bonnement remis à M. de Sartine, tous les clous de girofle qu'il avait apporté. Il eut dû en garder un peu pour tous les ministres, pour les personnes en place et pour ceux qui s'intéressent au succès de la chose.

M. Bertin ne m'en a pas envoyé, c'est M. Céré qui m'a fait l'amabilité de m'en adresser un petit cornet dans une de ses lettres que j'ai reçue sous le contreseing de M. Bertin : mais ce petit cornet ne contenait que 32 clous bien comptés et ce nombre n'a pas suffi ici pour tous les curieux. Les uns en ont emporté, les autres les ont mordillés, de sorte qu'il ne m'en reste plus que trois ou quatre entiers. Je pense que vous en auriez un quintal à montrer aux incrédules, que vous ne les convertiriez pas. Ils vous diraient que vous les auriez achetés dans la boutique de l'épicier. Si vous en rencontrez quelques

uns, renvoyez-les à M. le chevalier de Ternay. S'ils sont de bonne foi, ils croiront un honnête homme qui leur dira : j'ai cueilli moi-même sur les girofliers de l'Isle de France, les branches chargées de clous que j'ai apportés au Roi etc. etc. Si ces messieurs incrédules sont de mauvaise foi, ce n'est pas la peine de faire un pas pour tenter de les éclairer. L'année prochaine, et d'année en année, nous serons plus riches et nous n'aurons plus, je l'espère, d'incrédules à convertir.

M. Céré m'a instruit dans son journal de la manière dont il a préparé l'écorce de cannelle qu'il a envoyé cette année au ministre, et d'après ce qu'il m'en a dit, je ne suis pas étonné que vous n'ayez pas trouvé cette cannelle aussi bonne que celle de Ceylan apportée par les Hollandais. Il faudra encore bien du temps pour que nos pauvres colonies de l'Isle de France sachent tirer parti de tous les objets dont on a enrichi leur culture. Il leur manque un homme instruit et ils sont entêtés comme tous les ignorants. Ils ne savent ni cultiver, ni recueillir la cannelle. Heureusement pour eux que la récolte du girofle ne demande aucun soin, aucune connaissance : mais je les attends à la première récolte de la noix muscade qui demande des soins. Ils y échoueront certainement dans le commencement, quoique je les aie instruits. Il leur faudrait quelqu'un qui leur donnât l'exemple. J'avais laissé dans l'île un homme qui avait pratiqué pendant 14 ans ces cultures et ces récoltes chez les Hollandais, aux îles Moluques, cet homme était précieux pour la colonie, le Maillart l'a renvoyé, sans doute parce que je le lui avais recommandé.

Ce Maillart qui est un méchant effronté, m'a adressé lui-même copie de sa lettre au ministre sur le succès du giroflier, dont il tire parti pour prouver le soin que lui-même a donné à leur culture, sans dire un mot de Céré, et il soutient dans sa lettre que malgré ce premier succès, il y a toute apparence que les poux et mille accidents feront périr à l'Isle de France, tous les plants d'épiceries. Après avoir tant écrit contre les épiceries, il a bien fallu dans cette occasion de succès qui démentait tous ses écrits, paraître encore du même avis. C'est le sort des sots, et des gens de mauvaise foi de ne rien craindre tant qu'une rétractation.

Je suis charmé de savoir l'affaire de notre bon ami Bouchaud entre les mains de l'honnête M. Monneron. Malheureusement je n'ai aucune correspondance avec ce galant homme. Je lui écrirais avec plaisir : mais M. Monneron n'a pas besoin d'être poussé. Je pense qu'il ne perdra pas un moment et que l'affaire de M. Bouchaud sera bientôt terminée.

Qu'allons-nous devenir, dans la position où nous sommes, si nous ne pouvons pas éviter la guerre. Je ne doute pas que les Anglais enragés de l'inutilité de leurs efforts et de leurs dépenses contre leurs colonies, ne se jettent sur notre marine pour profiter en pirates de leurs armements. On eut dû prévoir cette conduite de leur part et les prévenir. Déjà ils ont coulé un de nos vaisseaux et en ont pris un autre. Si nous ne disons rien, ils continueront ; si nous agissons voilà la guerre déclarée avec désavantage pour nous, car ils sont plus préparés que nous. Notre faiseur de chansons sera un mauvais pilote dans un moment aussi critique que celui-ci.

Donnez-moi donc des nouvelles de notre respectable curé de St Louis dont je suis inquiet. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Mille amitiés à M. Bouchaud. Je désire bien que M. Pichault réussisse.

[Non signée]

Ce 28 juillet 1777. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/17)

J'ai vu, Monsieur et cher ami, dans la feuille des affiches de province, l'article des annonces de l'Isle de France que vous y avez fait insérer par votre ami. L'article est bien fait, à la réserve de ce qu'il a la bonté de dire de moi qui voulais n'être pas nommé parce que mon nom est malheureusement le mot de ralliement d'une bande de mauvais sujets qu'il vaut mieux laisser dormir que de réveiller. Je vous

remercie des sollicitudes que vous vous êtes donné pour faire connaître par l'impression, le succès de notre nouvelle culture, dû au zèle et aux soins de notre ami M. Céré. Avez-vous pu faire insérer le même article dans quelque autre de nos papiers publics !

L'affaire de la récompense due à Monsieur Céré a été au moment de se terminer par les bons offices de M. Bertin : mais avant de donner sa décision le ministre de la Marine s'est fait présenter l'extrait de la correspondance de Céré dans laquelle notre ami demande 1° Quittance de 60 ou 70 mille livres qu'il doit au Roi, 2° Quittance d'une autre somme considérable qu'il doit à la Compagnie des Indes, 3° Des appointements. Toutes ces demandes ont épouvanté le ministre et l'affaire est restée au croc. C'est M. Bertin qui a eu la bonté de m'informer de cela : mais il espère néanmoins terminer l'affaire avantageusement pour Céré. J'ai eu l'honneur de lui écrire de nouveau pour justifier l'exagération des demandes de Céré qui n'est qu'apparente et lui ai suggéré le moyen de concilier ces demandes avec les vues raisonnables et économiques du ministre de la Marine. J'espère bien du zèle que Monsieur Bertin a la bonté de mettre à la conclusion de cette affaire, et des bons offices que M. Le chevalier de Ternay rend à notre ami.

Je vous fais mon compliment bien sincère, mon cher Breton, sur la bonne fortune qu'on vous offre à Nantes. Je vous conseille bien fort de l'accepter. Vous serez dans votre province où l'on pense bien encore, loin de cette Babylone que vous habitez avec le risque continuel de vous infecter au moral, bien plus encore qu'au physique. Vous serez avec une jeune personne que vous aimez, associé à un commerce que vous êtes plus que personne en état de diriger utilement. En un mot vous seriez mieux à tous égards que vous ne l'êtes à Paris. Partez promptement et rendez vous heureux. C'est le conseil et le vœu d'un ami. Il m'en coûtera de vous savoir à cent lieues encore plus éloigné de moi : mais vous serez mieux à Nantes qu'à Paris, vous aurez rempli le devoir de citoyen en vous mariant, vous aurez un état, vous serez plus indépendant, votre commerce sagement dirigé dans la circonstance favorable de la guerre des Anglais avec leurs colonies, vous mettra dans l'aisance et que vous faut-il de plus ? Acceptez, partez. J'espère que votre éloignement ne fera que retarder votre correspondance et ne la rompra pas.

Je désire bien que l'affaire de Monsieur Bouchaud se termine promptement à sa satisfaction. Je n'aime pas à le croire aux prises avec des intrigants. Sa découverte pourra lui être utile. Si le directeur général des Finances, zélé pour les intérêts de la feu Compagnie a connaissance de la manœuvre de Chevalier et consort, il sera furieux.

Je conviens avec vous, mon cher ami, qu'il est désespérant de voir changer tous les jours l'homme en place auquel on est dans le cas d'avoir à faire et je plains bien sincèrement M. Pichault.⁵ Je sens la difficulté d'aborder un homme nouvellement installé, tout occupé de s'instruire de ses nouveaux devoirs et de ses vues particulières. Il doit être invisible pour les malheureux qui ont à lui parler de leurs affaires, et dès qu'il commence à pouvoir écouter les particuliers, vite on le déplace pour en mettre un autre et c'est toujours à recommencer. Ainsi se passe la vie en mouvements inutiles qui ne sont que peine et affliction d'esprit. Heureux celui qui peut jouir de la vie loin des grands et des affaires !

Nos Lyonnais qui n'avaient pas été bien contents de Monsieur à son premier voyage, en ont été enchantés à celui-ci où le prince n'a fait que traverser leur cité en poste. Ils n'ont point du tout goûté les manières de l'empereur qui a séjourné deux jours et demi à Lyon et les a employés utilement à voir tous ce qu'il y a à voir.

Il me semble que les opérations des Anglais contre leurs colonies ne vont pas aussi vite cette année, qu'ils se l'étaient promis. Daigne la Providence favoriser un peuple assez généreux pour racheter sa liberté naturelle au prix de son sang !

⁵ C'est ici que nous voyons la confirmation de l'emploi effectif de Galles dans la banque Pichault : le départ de Galles à Nantes priverait Pichault de ce collaborateur.

M. Necker est-il encore en place ? Voilà cependant son comité contentieux formé par un triumvirat. Où est-ce que M. de M. veut nous mener ! Certes la route paraît un peu extraordinaire. J'espère que vous m'instruirez des événements. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

[Ce feuillet se termine par le texte de « l'affiche de province » reproduit ci-après d'une toute autre écriture très écrivain public.]

Affiche de Province du mercredi 15 8bre 1777. N° 42

La plantation des Epicerie fines dans l'Isle de France ...

Justifièrent par le Succès le plus complet le choix que l'on avait Fait D'eux,

Pour une mission aussi Délicate et aussi Importante

Ce passage est tiré de la lettre de M Cossigny Sur Les arbres à Epicerie

Page 21 22 et 23. L'auteur De la Feuille ajoute

*« M. Poivre habile botaniste cultiva les Epices avec Succès pendant Son
« administration ; mais bientôt rappelé en France , il pria M Maillart Son
« Successeur de confier la Direction du Jardin de Monplaisir à M. Céré
« Zélé cultivateur , et auquel il laissa toutes Les Instructions. M Maillart
« loin de Suivre les Intentions de Mr Poivre , confia les Plantations à des
« Ignorants ; Elles Seraient probablement Détruites , Si le Ministre chargé
« présentement de la marine , n'avait chargé M Céré du Soins de cette Culture
« qui a , comme on l'a dit , Le plus grand Succès. »*

Le 2 août 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 21 août (Ms 613 /19)

Nos lettres, mon cher Monsieur, se sont croisées en route et vous avez dû en recevoir une de moi, dans le même temps à peu près que j'ai reçu celle que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire le 24 du mois dernier.

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous m'avez données des affaires des braves américains contre les royalistes. Nous avons ici des lettres de Bordeaux qui nous annonçaient ces bonnes nouvelles : mais je n'osais les croire. Nous commençons donc à être fondés d'espérer qu'il y aura un coin sur la terre où la liberté triomphera ! Vous ne sauriez croire le plaisir que me font ces nouvelles. Je m'imagine que si le nord de l'Amérique peut réussir à établir et à bien consolider sa liberté, il en résultera un bien pour toutes les parties de notre Europe furieusement tourmentée par la plupart des princes qui la partagent entre eux comme bien héréditaire. Je veux parler surtout de ces petits princes allemands qui vendent et brocantent leurs sujets comme le berger vend ses moutons, car vous savez que nous autres Français nous n'avons pas à nous plaindre. Ce sera un grand bonheur pour nous, si nous pouvons, dans ces circonstances, éviter la guerre qui dans tous les cas est un fléau terrible : mais je crains fort que ces dogues anglais, enragés de ne pouvoir détruire jusqu'au dernier de leurs frères, ne tournent leur rage contre les spectateurs tranquilles de leurs combats impuissants et ne nous fassent la guerre malgré nous, pour profiter de leurs armements, à leur façon ordinaire qui est celle de vrais pirates. Comment leur lord North se tirera-t-il autrement d'affaire qu'en détournant l'attention de sa nation enragée contre lui, par la distraction d'une guerre contre nous. Rien ne ressemble si bien aux

discours d'un chef de sauvages de la Nouvelle Zélande que celui de M. Pitt à la Chambre haute du parlement d'Angleterre, la dernière fois que s'y étant rendu, appuyé sur ses béquilles, il pérora pour faire la paix avec les colonies et déclarer la guerre à la France, comme s'il y avait quelque justice à entrer en guerre avec des voisins pacifiques et à exercer la piraterie avec une nation amie. Un tel discours de la part d'un homme comme M. Pitt décèle un caractère féroce qui méconnaît toute justice, tout droit des gens, et nous prouve que nous ne saurions compter sur aucun traité avec une nation dont l'ancien conducteur qui connaît bien son génie, lui parle tranquillement et sans craindre d'offenser sa délicatesse, d'annuler ses traités de paix, uniquement pour s'amuser à répandre un autre sang que celui de ses colons.

Je tremble qu'avec notre fermeté apparente, nous ne soyons pas prêts à repousser les attaques de pareils dogues. Je pense néanmoins que la crainte de nous voir avec l'Espagne reconnaître l'indépendance des nouveaux états unis, de nous voir nous lier publiquement par des alliances offensives et défensives avec eux, les empêchera encore quelque temps de nous déclarer la guerre : mais quand ils n'auront plus d'espérance, ni d'accommodement, ni d'oppression, gare à nous.

Je suis bien chagrin de ce que vous m'apprenez sur l'incertitude survenue dans l'affaire de l'établissement dont vous m'aviez fait part et que je vous avais conseillé de conclure au plus vite. Je doute que vous puissiez lutter contre un rival qui se présente avec une arme aussi redoutable que l'est celle de 50.000 livres de rente, pour un mariage. J'admire sur ce point votre sagesse, vous prenez le seul parti raisonnable et vous méritez de trouver un autre établissement meilleur que celui qui vous échappe. Je le souhaite bien sincèrement.

M. Bruys de Vaudran n'est point du tout venu me voir. Je l'y avais cependant bien engagé, il m'eut fait beaucoup de plaisir.

Madame Poivre qui veut toujours lire toutes vos lettres, qui les lit comme moi avec le plus grand plaisir, me charge de vous remercier des choses honnêtes que vous dites toujours pour elle et désire que vous fassiez un meilleur mariage que celui qui vous est enlevé par le riche américain.

Mille amitiés à M. Bouchaud, au vénérable pasteur de St Louis, à l'aimable député de Noirmoutier. Des nouvelles de M. Le Brun si vous pouvez en avoir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 22 septembre 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 30 octobre (Ms 613/21)

Il y a bien longtemps, Monsieur et cher ami, que je vous dois réponse et remerciement, à la dernière lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire et pour l'arrêt du parlement de Bretagne que vous m'avez envoyé, sur les lettres patentes en faveur de M. de La Chalotais ainsi que pour les deux autres pièces manuscrites relatives aux dites lettres. Je n'ai point eu de santé tout cet été, j'ai été malade, attaqué d'une dysenterie opiniâtre au point de ne pouvoir m'appliquer à rien. C'est la raison qui m'a empêché de vous écrire plus tôt.

J'ai reçu il y a quelque temps une lettre de M. Bertin qui a eu la bonté de m'apprendre que le ministre de la Marine lui avait déclaré s'en tenir définitivement à ce que j'avais proposé en faveur de notre ami M. Céré.

C'est à dire qu'il aura cinq mille livres d'honoraires et la remise de la moitié de sa dette envers le Roi. Du moins c'est ainsi que j'avais prié M. Bertin de proposer à Monsieur de Sartine la récompense due à notre zélé colon.

J'aurais bien proposé la remise de la dette entière qui est de 70 mille livres, mais je voyais par une lettre de M. B. que cette proposition faite par Céré et appuyée par M. le chevalier de Ternay avait effarouché le ministre. Je pense que notre ami sera content.

Je suis fâché que Chevreau se soit brouillé avec son collègue dans l'administration de nos comptoirs des Indes. Bellecombe est un honnête garçon, mais il est un peu intéressé et rempli de prétentions militaires. C'est un soldat et il n'est guère que cela. Il faudrait des connaissances et du talent pour administrer nos comptoirs asiatiques qui ne sont que des factoreries et point du tout des colonies. M. de Praslin avait sagement vu qu'il fallait s'écarter le moins possible de l'ancien régime de la Compagnie des Indes pour administrer nos comptoirs. En conséquence, il y avait laissé des anciens marchands pour les gouverner et n'y avait envoyé ni militaire, ni intendant. Le procureur de Boisne [Boynes] qui, par son état, était fait pour être plus civil que militaire, bouleversa toutes les idées reçues, il traita nos comptoirs comme des colonies, en changea totalement l'administration, y envoya des colonels, des intendants, et tout le fatras de l'administration royale telle qu'elle est établie dans nos colonies américaines, n'étant propre qu'à détruire, à arrêter toute sorte de bien et incapable d'en opérer aucun. Le vilain fit choix à son ordinaire de fripons et de polissons protégés qu'il expédia pour Pondichéry et Mahé avec grand fracas. On suit aujourd'hui la même route qui mène droit à la perte totale de ce qui nous reste aux Grandes Indes.

Le Chevalier a été gâté par les protecteurs qu'il a en France, par les titres et les décorations qu'on lui a envoyés. Il a abusé de son crédit, sans prévoir qu'il ne durerait pas longtemps. Au lieu de tirer parti des connaissances de cet homme, on a fait tout ce qu'il fallait pour le rendre un mauvais serviteur.

Nous n'avons pas encore vu paraître l'édit de 16 articles dont vous me parlez dans votre dernière lettre, envoyé par M. Necker à la chambre des comptes, portant suppression de l'ancienne régie des domaines et bois et des maîtrises particulières etc. M. Necker est certainement un honnête homme, qui a des lumières et des principes. Ses petites opérations paraissent toutes avoir des vues d'utilité : mais tant qu'il n'appliquera pas les grands remèdes, il ne guérira pas notre corps politique. Toutes ses petites économies ne rempliront pas les dents creuses de nos rongeurs. L'application des grands remèdes est impossible. Le médecin serait renvoyé au premier cri des rongeurs. Que faire donc ? Souffrir et attendre tout de la Providence.

Je suis toujours persuadé que nous serons obligés, forcés d'avoir la guerre avec les Anglais, nous ferons toutes les soumissions qu'on exigera de nous pour conserver la paix et on finira par tomber sur nous, comme on le fit en 1755. Nous devons nous attendre à tout de la part de cette nation de pirates et il est bien malheureux qu'on ait perdu 14 années de paix, sans nous mettre en état de nous faire respecter. Depuis le 10 mai de l'année dernière, nos actions sont bien tombées chez les étrangers et nous n'avons ni ne devons avoir ni crédit ni considération. - Je ne crois pas que l'affaire de Ticonderoga soit aussi importante que le ministère anglais feint de le croire. Tant que Washington sera à la tête d'une armée de 50 mille hommes, comme l'on assure qu'il est, les royalistes anglais n'auront point de victoire à chanter.

Il est malheureusement trop vrai que notre pauvre ville est dans la plus grande division. L'archevêque a gagné son procès contre nos chanoines comtes et il va faire prier Dieu à la gasconne dans la plus ancienne église des Gaules qui jusqu'ici n'avait rien changé aux anciens rites. Il est certain que notre antique liturgie bonne et pieuse en elle-même avait quelque chose de majestueux et bien plus respectable que les gentillesses de notre gascon qui ne l'a changée entièrement que parce que les hymnes n'étaient pas assez élégants. Nos chanoines, vu leur qualité de gentilshommes à 16 quartiers, ont mal défendu nos rites antiques. Ils se sont conduits dans ce procès comme gens qui ne savent et ne veulent pas lire, vu leur qualité. Je ne vois rien de plus pitoyable que cet établissement gothique et sauvage de chanoines comtes d'une grande ville, obligés de faire preuve de 16 quartiers de noblesse pour avoir droit de prier Dieu dans notre cathédrale et qui sont seigneurs de tous les villages au nombre de plus de

cent autour de notre ville. De la piété, de la science et la seule noblesse de la vertu seraient ce qui conviendrait le mieux sans doute pour honorer Dieu : mais point de seigneuries etc.

J'ai eu des nouvelles de notre ami Le Brun, par un de ses compagnons de voyage aux eaux de Bourbonne. Il y a essuyé une crise affreuse : mais les eaux l'ont enfin guéri, et il est parti bien portant pour retourner à Vannes. Quel bonheur pour moi, s'il avait eu la force de venir faire sa convalescence à la Fréta ! Mais il ne l'a pas pu.

Je vous suppose actuellement en Bretagne occupé à votre conquête. Je vous souhaite de tout mon cœur un bon succès et j'espère que la première de vos lettres sera celle d'un conquérant fortuné. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 3 décembre 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 23 décembre (Ms 613/23)

Recevez, Monsieur et cher ami, les excuses d'un pauvre squelette à qui deux maladies compliquées n'ont laissé de force que pour vous renouveler les assurances de son sincère attachement et ne lui ont pas permis de répondre plus tôt à la lettre que vous lui avez fait le plaisir de lui écrire le 30 octobre dernier. Depuis quatre mois je suis la victime d'une cruelle dysenterie qui semblait de temps en temps me donner du relâche pour me laisser en proie à la goutte et dès que celle-ci me quittait, l'autre me reprenait. J'ai enfin saisi le moment où la diminution de la goutte me permettait de faire des remèdes, pour attaquer à sa source la cause de la dysenterie. L'ipécacuana m'a débarrassé l'estomac et je commence enfin à respirer, très faible, très esclave d'un régime sévère : je me trouve heureux d'être à la fois délivré au moins pour ce moment de mes deux ennemis et de pouvoir vous écrire.

Vous ne sauriez croire la peine que j'ai ressentie, de l'ingratitude et de la malhonnêteté que vous avez éprouvée de la part des parents de la demoiselle nantaise avec laquelle vous espériez contracter alliance. J'ai beau être accoutumé à la malice des hommes, je suis toujours étonné d'apprendre qu'il s'en trouve de si malhonnêtes. Je vous plains bien sincèrement, car indépendamment de la trahison que vous avez éprouvée et qui a dû vous mettre du noir dans l'âme, je sens que vous aimez, que vous ne pouvez croire coupable l'objet de votre amour, et que ce conflit de sentiments opposés, d'amour et d'indignation doit vous troubler et répandre bien de l'amertume dans votre cœur : mais vous êtes sage, raisonnable et votre philosophie religieuse qui est la seule vraie, vous mettra au-dessus des désagréments que vous venez d'éprouver et qui feront époque dans votre vie. Je suis très persuadé que si la Providence met tant d'obstacles à l'union que vous désiriez, cette union n'est pas celle qui convient à votre bonheur.

Je désire bien apprendre de vous-même que vous avez recouvré votre tranquillité et que vous ne pensez plus à une alliance qui aurait fait votre malheur, puisque vous n'auriez pu, après ce qui s'est passé, voir dans vos nouveaux alliés que des traites.

Je ne suis pas encore en état de vous écrire plus au long. Je ne puis ajouter ici que les nouvelles assurances de mon tendre attachement qui durera autant que ma vie.

Mille amitiés à M. Bouchaud, mes compliments à M. Pichault.

[Non signée]

Le 23 décembre 1777. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 17 janvier (Ms 613/24)

Vous m'avez bien fait plaisir, Monsieur et cher ami, en m'envoyant par votre lettre du 6 courant, la très bonne nouvelle de la fin des promulgations du général Burgoyne. Ce fanfaron a fini comme son début l'avait annoncé et j'avais toujours dit à un Anglais grand royaliste que nous avons ici, que le

pompeux Burgoyne finirait par périr au milieu de la course extravagante qu'il avait entreprise, ou qu'il se ferait prendre avec le reste de ses aventuriers.

J'espère bien que malgré l'abandon de Philadelphie par ses braves et paisibles habitants, les frères Howe succomberont aussi avec tous leurs mercenaires, sous les efforts d'un peuple vertueux qui ne demande qu'à être libre. Je compte toujours beaucoup sur l'énergie que donne aux âmes, l'amour bien décidé de la liberté et je pense qu'une nation bien unie, bien ferme dans le désir de rester libre, résistera toujours quoiqu'avec moins d'expérience dans l'art de la guerre, à tous les efforts des armées les plus aguerries composées de mercenaires stipendiés par la tyrannie.

Si la campagne finit, comme naturellement elle doit finir sans succès pour les Anglais dont le général sera suivant les apparences forcé de se réembarquer, si toutefois il le peut, voilà nos inquiets voisins qui vont devenir furieux d'abord contre les Ecosseis qui les gouvernent si mal, puis ceux-ci n'auront d'autre ressource pour garantir leur tête que celle de tourner contre nous la rage, la fureur de ce peuple aveugle. Nous devons nous y attendre : mais sommes-nous prêts ? Avez-vous connaissance que tout dans nos ports soit disposé ou à attaquer, ou à repousser la violence par la force ? Ce serait peut-être le moment de reconnaître l'indépendance de l'Amérique et de nous assurer de l'alliance de ce nouveau peuple qui certainement jouera un jour un grand rôle parmi les nations policées. Je désire bien ardemment que la liberté triomphe dans cette grande affaire et qu'affermie solidement en Amérique, elle ouvre un asile assuré à tous les malheureux humains pillés, outragés, vendus, persécutés de toutes manières dans les autres climats, surtout par tous ces petits princes qui tondent et vendent leurs semblables, comme le boucher tond et vend ses moutons.

Vous aviez raison, mon cher ami, de n'imputer mon silence qu'à mes indispositions. Dès le commencement de ce mois, j'avais profité des premiers instants d'une convalescence qui n'était qu'apparente, pour répondre à la lettre que vous m'aviez fait l'amitié de m'écrire à votre retour de Bretagne. Vous avez dû recevoir ma lettre le 7 ou le 8 courant. Depuis ce temps, j'ai été de nouveau tourmenté par la dysenterie dont j'ai bien de la peine à me débarrasser. Je suis entièrement délivré de la goutte. C'est pour le moment un cruel ennemi de moins : mais la dysenterie me persécute toujours quoique avec moins de violence. On dit que le froid et la gelée sont un remède contre cette vilaine maladie, ainsi j'espère en être incessamment délivré, car notre hiver s'annonce bien, il gèle ici depuis plus de 15 jours et nous avons actuellement sept à huit pouces de neige sur la terre. Elle tombe toujours.

J'espère que vos occupations et vos livres vous feront oublier les injustices que vous avez éprouvées à Nantes. Je vous ai plaint bien sincèrement.

Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 15 janvier 1778. La Fréta, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 23 janvier (Ms 613/25)

N'attribuez pas, Monsieur et cher bon ami, à la prière que vous m'en avez faite, l'exemption dont vous avez joui d'une lettre de bonne année de ma part, mais bien à une attaque violente de goutte dont toutes celles que j'éprouvais coup sur coup, depuis cinq mois, n'étaient que le prélude. J'ai tant souffert, j'ai été si misérable qu'il ne m'a pas même été possible de penser à vous écrire une lettre de bonne année. Je suis encore entièrement pris par les deux pieds et les deux genoux, sans pouvoir me remuer : mais je ne souffre pas et j'ai la tête libre, ainsi permettez que je m'entretienne un moment avec vous. Je commence ce premier entretien de cette année par vous la souhaiter plus heureuse que celle passée ne l'a été pour vous, que délivré des sollicitudes de l'amour où vous n'avez éprouvé que trahison, vous trouviez dans les douceurs de la plus tranquille amitié de quoi vous dédommager des

promesses presque toujours trompeuses de l'amour, qu'en un mot vous soyez heureux autant que vous méritez si bien à tous égards de l'être.

La lettre reçue d'Angleterre par M. Necker, paraît n'avoir eu aucun fondement pour les nouvelles qu'elle renfermait. Ce sont les Anglais qui font courir de pareilles nouvelles suivant les intérêts qu'ils ont ou aux affaires publiques ou au surhaussement de leurs papiers. Je crains bien que nous ne sachions pas profiter de la circonstance et que, tandis que la barque anglaise confiée à de mauvais pilotes est à chaque instant prête à chavirer, la nôtre ne chavire elle-même par la faute de nos manœuvriers. On assure que le congrès n'est point content de nos dispositions à son égard, ni des officiers qu'on leur a fait passer. Il me semble que notre courte et timide politique regarde comme un exemple dangereux, le triomphe de sujets rebelles contre toute la puissance d'un roi, leur maître. Le grand Henry pensait bien différemment lorsqu'il donnait les plus puissants secours aux révoltés des provinces unies contre un grand roi, leur maître. C'est un grand malheur quand une petite politique de cour, fait taire le grand intérêt national. Malgré tout ce qu'on en dit, je parierais que nous n'avons pas encore de traité de commerce fait avec les états confédérés, pas même pour leur tabac de Virginie, encore moins de traité d'alliance, et que notre indifférence les forcent à se jeter entre les bras des Anglais leurs ennemis, qui dans le cas où ils sont, reconnaîtront même leur indépendance à la condition de se joindre à eux contre nous et de ne jamais avoir aucune liaison de commerce avec nous.

J'ai besoin, mon cher ami, de vos conseils et bons offices dans une affaire que voici. Les maladies que j'éprouve tous les hivers dans le climat que j'habite m'a fait désirer d'en chercher un plus doux. J'ai appris l'été dernier que M. le prince de Conti vendait des petites terres dans le bas Languedoc auprès de Pézenas dont le climat est charmant. J'écrivis dans le pays et l'on m'envoya des renseignements sur une terre de Lavagnac qui a bien tout ce qui me conviendrait : mais l'agent du prince qui me fit passer les renseignements, m'en ôta l'envie en me marquant que cette petite terre valait 290 mille livres. Je n'avais en ramassant tous mes deniers épars que 250 mille livres de comptant. Ainsi je n'y pensais plus. La terre en toute justice avec château en bon état, parcs, jardins et réserves de quelques droits, rend actuellement onze mille livres, elle est susceptible d'amélioration. Depuis lors j'ai réfléchi, que quoique l'agent du prince m'ait assuré que la terre valait 290 mille livres, il serait possible de l'avoir à 250 mille.

Je vous prie de prendre quelques informations, de chercher à connaître à Paris, les notaires, banquiers ou agents du prince de Conti, et de sonder si 250 mille livres d'argent comptant suffiraient pour acquérir la terre de Lavagnac. Alors vous pourriez en faire l'offre en mon nom. On m'a dit que la personne qui avait l'oreille du prince pour les ventes de ses terres était un Monsieur Desjobert Secrétaire du Roi, rue Jacob, faubourg St Germain.

Je sais qu'il y a un grand argentier, nommé Monsieur Desfrançois qui court le même lièvre que moi. Ce Monsieur Desfrançois est du corps diplomatique et a gagné beaucoup d'argent dans les paris à Londres, et a déjà acheté la belle et magnifique terre de Seure en Bourgogne du même prince de Conti qui a cédé pour 360 mille livres, une terre qui avec peu d'améliorations va rendre 30 mille livres. Celle de Lavagnac est à peu près à toute sa valeur à 250 mille livres. Voyez, mon cher ami, par vous-même ou avec le secours de M. Pichault à me rendre service dans cette affaire. Je serais piqué que pour avoir pris trop à la lettre l'estimation de cette terre faite par un agent du Prince sur les lieux, un autre acquéreur me l'enlevât pour le prix que j'aurais pu y mettre. Cette terre est composée de deux articles, les fonds dépendant du château qui forment une étendue de 738 sétérées, puis un domaine ou grange séparée qui contient encore 184 sétérées. Au reste vous pouvez demander des renseignements aux agents de M. le prince de Conti.

Mille compliments à M. Pichault et à notre bon ami M. Bouchaud. Je désire bien que son affaire avec Le Chevalier et Chenu se termine à son avantage. Je vous embrasse et vous aime cette année, comme je vous aimerai toutes les années de ma vie.

[Non signée]

Ce 2 mars 1778. La Fréta, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 23 mars (Ms 613/27)
[Lettre de la main de Françoise Poivre]

Vous avez deviné juste, Monsieur et bon ami, en imputant mon silence à votre égard au misérable état de ma santé. J'étais sur mon grabat lorsque je reçus la lettre dans laquelle vous me rendiez compte des demandes amicales que vous aviez eu la bonté de faire à ma demande au sujet de la terre de Lavagnac. Depuis ce jour j'ai été si constamment maltraité par cette maudite goutte qu'il m'a été impossible de vous donner le moindre signe de vie. Je vous remercie de tout mon cœur des soins que vous m'avez fait l'amabilité de vous donner pour me procurer des éclaircissements au sujet de cette acquisition que j'avais projetée de faire. C'était comme vous avez pu le voir, le rêve d'un malade car j'étais certainement bien hors d'état de faire une pareille acquisition. A présent que le rêve s'est dissipé, je suis bien aise de me retrouver à la Fréta quoique toujours sur mon grabat. Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire du 24 février, je vous remercie de l'intérêt que vous continuez à prendre à ma santé. Les différentes nouvelles que vous me donnez dans votre lettre m'ont fait le plus grand plaisir. Il sera bien heureux pour nous, si nous pouvons dans les circonstances présentes éviter la guerre et plus heureux encore si nos voisins peuvent perdre leurs colonies sans que nous ayons été forcés de nous égorger avec eux pour cette affaire.

La scène du vieux Voltaire avec la Clairon est une farce des plus plaisantes.

Je suis fâché du scandale causé à l'académie des Sciences, par les partisans de Monsieur Tronchin, il me semble que Monsieur D'Arcy s'est bien montré.

Quand vous aurez achevé le livre de l'étude de l'histoire par Monsieur l'abbé de Condillac, vous me ferez grand plaisir de m'en dire votre sentiment, parce que si le corps de l'ouvrage vaut l'introduction dont vous me parlez, je me procurerai ce livre. Je fais un cas bien particulier de l'abbé de Mably, c'est un des hommes les plus sensés que j'ai vu de ma vie, j'ai eu le bonheur de le rencontrer souvent à Paris à l'hôtel de La Rochefoucauld. Vous m'avez bien fait plaisir de me parler de lui.

Je suis trop faible pour pouvoir vous en dire davantage aujourd'hui. Vous connaissez mes sentiments dont je vous renouvelle aujourd'hui toute l'assurance.

Faites-moi la grâce de remercier de ma part M. Pichault des peines qu'il a eu la bonté de se donner pour vous aider dans la recherche des éclaircissements que je vous avais demandé au sujet de Lavagnac.

Mille amitiés à M. Bouchaud et au respectable pasteur de St Louis.

[Non signée]

Ce 13 avril 1778. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 9 mai (Ms 613/29)

J'ai reçu dans son temps, Monsieur et très cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 23 du mois dernier. Elle m'a fait le plus grand plaisir comme toutes celles que je reçois de vous. Cette dernière contenait les détails les plus intéressants relativement à nos affaires publiques qui dans notre ville passaient pour être plus embrouillées qu'elles ne le sont en effet. J'étais, dans ce pays-ci, seul avec l'espérance que nous n'aurions pas de guerre, tout le monde la disait publiée à Londres et j'ai été enchanté de voir mon espérance confirmée par la vôtre. Malgré la tournure méchante que les ministres anglais ont donnée au message de leur roi pour annoncer au parlement notre traité de commerce avec les états unis de l'Amérique, j'espère encore que nous n'aurons pas de guerre.

D'après ce que vous m'avez appris de nos armements et de nos sages dispositions dans nos ports, je doute fort que les Anglais nous déclarent la guerre malgré leur instinct féroce qui les anime sans cesse contre nous.

Nous touchons enfin au dénouement du grand et sanglant démêlé de la liberté contre la tyrannie, et nous sommes fondés à espérer que pour cette fois, la liberté triomphera. Ce sera un grand événement dans les annales du monde, un événement heureux pour l'humanité, et qui peut en amener beaucoup d'autres également heureux.

L'anecdote de la réception du docteur Franklin, au palais, m'a fait un plaisir infini. Je ne croyais pas nos Parisiens capables de crier encore, Vive la Liberté etc. Je ne sais même, si dans aucun temps, ce peuple mouton a su ce que voulait dire le mot Liberté.

Il est bien malheureux que les prétendants à la succession de Bavière ne préfèrent pas pour régler leurs intérêts respectifs, la voie de la Diète à celle des armes. Des milliers d'hommes malheureux, sans prétentions, sans espérance, vont répandre le sang et donner leur vie pour soutenir les prétentions fondées ou non fondées de trois ou quatre de leurs semblables qui ne leur sauront pas le moindre gré de s'être sacrifiés pour eux.

Nous savons ici la petite affaire du bois de Boulogne mais non avec les détails que vous m'avez fait le plaisir de m'apprendre. Il faut espérer que notre jeune prince prendra de la sagesse avec l'âge.

Je me suis abonné ici pour la nouvelle édition de l'encyclopédie in 4°, qui ne coûte en papier que 360 livres. J'en ai déjà huit volumes dont je suis content, ainsi je ne penserai pas à celle qui se propose par souscription en Hollande.

J'ai reçu l'ouvrage de M. l'abbé de Mably dont vous m'aviez parlé et que je vous avais prié de me procurer. Il m'est parvenu à la Fréta par la petite poste, ainsi je ne sais par quelle voie vous me l'avez envoyé. J'en suis enchanté et j'y reconnais avec grande satisfaction le langage de la vérité qui est celui de son respectable auteur. Je vous remercie de tout mon cœur de cet envoi. Faites-moi savoir ce que l'ouvrage vous a coûté, pour que je vous fasse rembourser. J'ai reçu en même temps le prospectus du voyage pittoresque de la Grèce dont je vous remercie.

Je suis toujours retenu par la goutte. Cette misérable humeur, en abandonnant les pieds, se jette sur les cautères que je me suis fait ouvrir à chaque jambe, en envenime les plaies et m'empêche de marcher. J'espère qu'étant rassemblée autour de ces cautères qui jettent beaucoup, toute l'humeur goutteuse s'écoulera par ces ouvertures.

Je plains bien notre bon ami M. Bouchaud d'avoir des affaires d'intérêt à démêler avec Chenu. Je n'ai pas bonne opinion de ce protégé de M. de La Vrillière. Mille amitiés à M. Bouchaud, bien des compliments à M. Pichault. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 8 mai 1778. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 20 mai (Ms 613/31)

J'ai reçu dans son temps, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'adresser le 9 du mois dernier. Elle s'est croisée avec une que j'avais eu l'honneur de vous écrire, pour vous accuser la réception de l'ouvrage de M. l'abbé de Mably et vous en remercier. Il n'y a que trois ou quatre jours que je viens de recevoir une autre lettre de vous en date du 16 mai de l'année dernière, renfermant l'édit du Roi sur les ex-jésuites, du même mois de mai. Vous m'aviez adressé cette lettre à Brest, d'où elle vient enfin de m'être renvoyée ici. Cette lettre m'instruisait de tous les détails du jugement de l'affaire du maréchal de Richelieu avec Madame de St Vincent, de la sage conduite de l'empereur à Paris, et de diverses anecdotes de l'année dernière. Comme toutes vos lettres sont pleines de choses, celle-ci quoique d'ancienne date m'a fait beaucoup de plaisir.

Je vous remercie de l'extrait que vous m'avez envoyé de la lettre que notre ami M. Céré vous a écrite le 25 novembre dernier. Il m'a envoyé le détail de tous ses travaux et de leur succès. Il paraît que nos girofliers augmentent leur fructification et que les muscadiers la commencent. On m'écrit de Bourbon que chez plusieurs colons de l'île, les girofliers ont chargé l'année dernière de clous : il en serait de même à l'Isle de France chez beaucoup d'habitants, si le Maillart ne les avait pas découragés de cette culture précieuse et n'avait pas réussi à la leur faire abandonner presque à tous. Sans le zèle et les soins de notre ami M. Céré, ce vilain Maillart allait également réussir à faire périr tous les plants du jardin du Roi. Quel administrateur ! Ceux de Bourbon en ont protégé la culture et elle a réussi. J'espère que nous apprendrons cette année de Cayenne que les girofliers y auront également fructifié, tout annonçait l'année passée ce succès. Ainsi je regarde la possession des épices fines comme très assurée désormais à notre nation, malgré les petites fantaisies et les sots propos d'une troupe de mauvais sujets. J'ai vu avec la plus grande satisfaction dans les lettres de M. Céré que les arbres à épicerie fines n'étaient pas les seuls qui réussissaient entre ses mains, mais qu'il en était de même de tous les autres plants précieux que j'avais rassemblé de toutes les parties du monde dans le jardin du Roi dont notre ami dirige la culture. Si les choses se soutiennent ainsi, encore quelques années, les colons des Îles de France et de Bourbon n'auront rien à désirer des productions utiles ou agréables d'aucun autre pays. Ils auront tous les meilleurs fruits de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et la plus grande partie de ceux de notre Europe. Ce qu'il y a de très bon, c'est que l'exemple de M. Céré communique à presque tous nos colons des deux îles, son goût et la plus grande émulation pour la culture des arbres utiles. A présent que le Maillart est parti, l'exemple de M. Céré aura encore plus d'influence et je pense que les nouveaux administrateurs qui n'auront plus à ménager les caprices d'un homme dangereux et méchant tel que le Maillart, protégeront un colon qui fait le bien et encourage les autres à le faire.

Voilà donc Monsieur le comte d'Estaing parti avec son escadre depuis le 13 avril. Sait-on où va ce vice-amiral ? J'ai grande confiance en son courage et son habileté, cette expédition doit bien intriguer nos voisins. Si le secret a été bien gardé, comme il y a apparence, les Anglais n'oseront se dégarnir chez eux de leurs vaisseaux, et ne sauront trop où aller derrière le comte d'Estaing pour s'opposer à ses entreprises. C'est une excellente opération d'abord que l'expédition prompte de cette escadre. Elle sera plus excellente encore, si cette escadre nous amène dans nos ports celle de l'amiral Howe. Il est possible que nous touchions au temps marqué par la Providence, pour l'humiliation de l'Angleterre, de ce peuple de pirates insolents qui agitent et fatiguent toute l'Europe par leur prétention à l'empire de la mer. Avez-vous lu le discours de lord Chatham et son bavardage sur la couronne impériale d'Angleterre qui n'a jamais pu être conquise même par les Normands ? Il paraît que toutes les cervelles de Londres ont chaviré, et je ne sais quel esprit de vertige et d'erreurs semble s'être emparé de l'administration de ce prétendu empire britannique.

Il faut espérer que nous ne prendrons aucune part aux querelles de l'Allemagne et que même ces querelles se termineront sans effusion de sang. Il me semble que la Russie choisit mal son temps pour attaquer de nouveau les Turcs. Elle ne peut dans ce moment-ci, compter sur la marine anglaise pour favoriser ses entreprises dans la Méditerranée et sur la Mer Noire.

L'accueil fait à Voltaire dans votre capitale me paraît une frénésie. L'empressement d'une jeunesse corrompue et dégradée par les écrits de ce vieux fol qui a si fort abusé de ses talents, ne doit pas surprendre. Il annonce seulement que le poète libertin et irréligieux n'a que trop bien réussi à échauffer les têtes et à corrompre les mœurs : mais l'empressement de l'académie, d'un prince de Beauvais et de quelques autres personnages qui devraient ne jouer que des rôles graves et réfléchis, fait mal au cœur et annonce au moins que le goût pour les talents frivoles domine dans des têtes qui devraient ne montrer de l'estime que pour les talents utiles, pour les services rendus à l'humanité ou à la Nation. Je pense qu'on devrait (n'en déplaise à l'Académie française) faire plus de cas du petit ouvrage de l'abbé

de Mably que vous m'avez envoyé, sans parler des autres du même auteur, que de toutes les jolies et agréables compositions de Voltaire. Quelle différence pour le bonheur de l'humanité, entre les vérités solides prônées par l'homme de bien, et les mensonges divertissants du poète ! On couronne l'un, on baise sa main, le pan de son habit, comme une relique et l'on ne regarde pas l'autre !

Faites-moi le plaisir de me procurer le discours de notre archevêque à la rentrée du parlement, si vous pouvez l'avoir, je vous le renverrai. J'ai à Paris mon neveu M. Dupré⁶ logé à l'hôtel des Bourdonnais, rue des deux boules, qui doit revenir incessamment et qui me l'apporterait.

J'ai tout mon avoir en fonds, entre les mains de Messieurs Frin et Co. banquiers, rue de l'Echelle : ces Messieurs dont mon ancien ami M. Descraes est celui qui forme la compagnie, me donnent jusqu'à présent 4 ½ P. cent par an dont moitié tous les six mois. Mais il y a deux ou trois mois qu'ils m'ont écrit que la Caisse d'escompte fournissant de l'argent à 4 p. cent par an, ils ne pouvaient plus garder mes fonds qu'à cet intérêt. Cette déclaration subite m'a embarrassé, parce que malade comme je suis depuis 9 mois, il m'est impossible de me donner les mouvements nécessaires pour placer ailleurs mes fonds, ou en achat de terre, ou autrement. J'ai 200 mille francs entre les mains de ces Messieurs. Donnez-moi un conseil d'ami à ce sujet, et entre nous.

Je suis toujours retenu par la goutte qui semble néanmoins vouloir me quitter. Mes deux cautères la retiennent aux jambes et l'empêchent de monter plus haut comme elle faisait ci-devant à mon grand détriment. Depuis l'ouverture de ces cautères, je n'ai plus senti de goutte dans la tête, à l'estomac et dans les entrailles, je n'ai plus de dysenterie, mes forces reviennent et j'espère que le retour de la belle saison dont nous jouissons me rendra entièrement la santé.

Nous jouissons ici d'un beau printemps, toutes nos récoltes s'annoncent bien excepté celle des seigles qui paraissent avoir manqué, sans qu'on sache pourquoi. Nous aurons beaucoup de fruits. La Fréta est d'une beauté ravissante et les vergers d'Alcinoos n'étaient sûrement pas plus délicieux que le sont ceux de mon ermitage. Je voudrai bien vous y posséder au moins quelque temps. La présence d'un vrai ami embellit le lieu le plus aride, elle ajouterait infiniment aux charmes du séjour enchanté que la Providence m'a donné.

Je vous embrasse avec le plus tendre attachement.

Mille amitiés à M. Bouchaud

[Non signée]

Ce 14 mai 1778. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 20 mai (Ms 613/33)

J'ai reçu hier au soir, Monsieur et cher bon ami, la lettre que vous m'avez adressée le 9 de ce mois. Je me hâte de vous prévenir que j'ai un neveu à Paris, Monsieur Dupré logé à l'hôtel des Bourdonnais, rue des deux boules, qui doit revenir incessamment (Si tant est qu'il ne soit pas encore parti) qui pourrait m'apporter l'ouvrage que vous avez la bonté de m'annoncer et que vous me dites avoir mis en réserve pour moi. Je ne puis vous exprimer combien je suis reconnaissant de cette attention de votre part. Si j'ai le bonheur que vous trouviez encore Monsieur Dupré à Paris, je vous prie de lui remettre l'exemplaire cacheté et de lui recommander de l'apporter dans sa poche, pour éviter toute visite de douane et tracasserie de librairie.

Nos lettres se sont encore croisées cette fois. J'attends un conseil de votre amitié sur la proposition de Messieurs Frin et Cie relativement à l'intérêt qu'ils m'offrent des fonds que j'ai entre leurs mains et qui sont toutes mes économies, tout mon avoir. Il est dur de perdre tout à coup cent pistoles de revenu, il faut que je pense au mariage de mes filles dont les deux aînées en leur qualité de créoles, grandissent

⁶ La sœur de Pierre Poivre, Claudine Madeleine, épouse Roch, avait une fille, Jeanne Marie, épouse de Jean Marie Dupré.

et croissent comme mauvaise herbe, quoiqu'elles soient d'un excellent caractère grâce à Dieu. Elles sont plus avancées à tous égards à dix et à huit ans, que les filles de ce pays à 14 et à 12 ans.

Je commence enfin à pouvoir marcher assez librement et à jouir des agréments de la campagne. Nous avons le plus beau printemps qu'on puisse imaginer et ma Fréta est d'un brillant qui ravit. Toutes nos récoltes s'annoncent bien. Ma santé revient sensiblement. Je reprends des forces et depuis l'ouverture de mes cautères qui jettent toujours beaucoup, la goutte n'a pas attaqué le coffre, elle est restée aux jambes et aux environs des cautères par où il me semble qu'elle s'écoule peu à peu. Il ne me reste de douleurs qu'à ces deux ouvertures et ces douleurs me causent des insomnies. Voilà donc ce moment-ci tout mon mal.

Je vous remercie, mon cher ami, des nouvelles que vous avez la bonté de continuer à me donner : il est bien à désirer que le Roi fasse le voyage de Brest, et que dans ce voyage il n'ait autour de sa personne que de bonnes têtes qui lui fassent bien connaître l'importance de la marine, la valeur des matelots, l'importance du commerce maritime, et surtout de la pêche pour alimenter la marine militaire en lui formant de bons mariniers etc.

Il y a longtemps que je connais M. de La Michodière tel que vous me le dépeignez, aussi est-il toujours employé, toujours en place.

Je voudrais bien qu'on donnât à notre petit intendant, l'intendance que laisse son beau-frère et qu'on nous envoyât un homme à Lyon, mais où prendre cet homme ?

Dieu veuille que la grossesse de la Reine se confirme et qu'elle nous donne un bon prince !

Je vous embrasse, mon cher bon ami, de tout mon cœur.

Bien des compliments à Monsieur Pichault et des amitiés à M. Bouchaud.

[Non signée]

Le 9 juin 1778. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 20 juin (Ms 613/34)

Depuis la réception, Monsieur et cher ami, de la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser le 20 du mois dernier, j'en ai reçu une de Messieurs Frin qui se sont ravisés sur la proposition qu'ils m'avaient faite relativement à l'intérêt de mes fonds entre leurs mains. Ces Messieurs consentent à le garder encore au même taux que précédemment en me témoignant que l'envie de m'être utiles leur avait fait chercher un emploi plus avantageux de mes fonds, qu'ils avaient réussi, et qu'ainsi ils les garderaient si je le jugeais à propos au même intérêt que par le passé, en continuant de me payer ledit intérêt de 6 en 6 mois.

Je suis décidé à les leur laisser, jusqu'à ce que j'aie trouvé à ma convenance l'emploi de ces mêmes fonds à quelque acquisition de terres qu'on trouve souvent à acheter en Bresse, dans mon voisinage, à 5 pour cent de revenu.

Je vous remercie donc, mon cher et digne ami, du conseil que vous m'aviez donné à cet égard et de l'offre généreuse que vous aviez eu la bonté de me faire de vos bons soins pour me procurer un nouveau placement aussi sûr et plus avantageux de mes fonds. Je serai toute la vie reconnaissant de cette nouvelle preuve que vous m'avez donnée de votre sincère amitié.

Je plains bien sincèrement notre bon ami M. Bouchaud dans les difficultés qu'il éprouve à obtenir justice contre le Chevalier et le Chenu. A tout ce que vous m'apprenez des manœuvres du secrétariat du ministre et de la timidité des juges de l'amirauté, je reconnais parfaitement les intrigues des méchants et je me rappelle avec douleur ce que j'ai quelque fois éprouvé moi-même d'abandon de la part des gens honnêtes et de noirceur de la part des fripons. La correspondance criminelle entre le La Croix et le Chevalier, est dans l'ordre de la malhonnêteté, et notre ami n'a pas dû en être étonné. Quoiqu'il

en soit jusqu'ici la victime, il devait s'y attendre. Ce La Croix m'a toujours paru un bien mauvais sujet et il était facile de prévoir que pour de l'argent il servirait Chevalier per fas et nefas.

Il ne faut pas que notre ami se laisse décourager par les obstacles, les méchants ont beau paraître d'une force invincible par leur union entre eux d'un bout de la terre à l'autre, par une suite de l'attraction morale aussi infaillible que l'attraction physique, la vérité triomphera si on a le courage de dissiper les nuages dont les fripons l'enveloppent. Il faut de la patience et du temps.

Je connaissais bien M. de Vigny fort honnête garçon autrefois, mais pas assez au fait des affaires pour pouvoir avec égalité traiter avec ses armateurs les Rothe, Bernier, Gourlende et autres dont la société l'avait peut-être corrompu. Je ne savais pas un mot de son aventure tragique, j'ignorais même s'il était revenu de son grand voyage pour le compte des susdits armateurs. Que de friponneries parmi les gens qui ont succédé au commerce de la pauvre Compagnie des Indes !

Voilà donc le fameux Voltaire passé de cette vie dans l'autre où il a déjà rendu compte des talents qu'il avait reçus et qu'il a si indignement prostitués. On nous a dit ici que sa mort avait occasionné quelque tracasserie de la part de M. votre archevêque.

Je viens de recevoir encore des lettres de Pondichéry et de l'Isle de France, datées de la fin décembre de l'année dernière. On me marque de l'Isle de France que le départ de Jacques Maillart a grandement soulagé toute la colonie, que les épiceries réussissent parfaitement par les soins de Céré qui ne m'a pas écrit par cette occasion (*Le Bourdelais*). On m'écrit que dans l'Inde nous sommes liés par des traités avec les Marathes et avec Eider Ali-Kan ; que les premiers nous ont cédé les forteresses et ports de Bassein et de Caoul [*lire* Chaoul ou Canoul], sur la côte Malabar, que le dernier a demandé à M. de Bellecombe 150 hommes, que celui-ci tire de l'Isle de France pour faire passer à Eider Ali-Kan. Ces alliances sont l'ouvrage d'un M. de St Lubin, envoyé l'année dernière par le ministre, comme armateur particulier. Ce St Lubin est homme de beaucoup d'intelligence, il peut seul occasionner dans l'Inde une révolution contre les Anglais.

Je crois Monsieur Dupré mon neveu arrivé depuis samedi, mais je ne l'ai pas encore vu, des pluies continuelles que nous avons essuyées, les deux fêtes de pentecôte l'ont empêché de venir à la Fréta. Ainsi je n'ai pas encore reçu votre envoi mais j'ai envoyé chez lui à Lyon [*sic*]

Recevez les assurances de mon tendre et sincère attachement.

Mille compliments et amitiés au cher et vénérable curé de St Louis, à M. Bouchaud, à Monsieur Pichault.

P.S. J'ai attendu pour fermer ma lettre, d'avoir des nouvelles de M. Dupré et de l'envoi dont vous avez eu la bonté de le charger. Le voilà qui arrive et il m'apporte votre paquet dans lequel je trouve les deux pièces que vous m'avez annoncées, dont je vous remercie de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 1 juillet 1778. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 11 juillet (Ms 613/36)

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 20 du mois dernier. D'après ce que vous m'apprenez de la valeur de l'acquisition que vous avez en vue, je désire fort que vous la fassiez et j'y coopérerai avec grand plaisir. Cette acquisition vous procurera un sort plus certain et solide. Je suis fâché que la proposition qui me fut faite par Messieurs Frin et Compagnie au commencement de cette année, m'ait mis dans le cas de m'occuper sérieusement de placer mes fonds en acquisition de terre, je suis à la veille de conclure un marché pour une acquisition avantageuse qui me rendra plus que ne me rendent mes fonds entre les mains de Messieurs Frin et Cie, quoique ces Messieurs aient consenti à les garder encore au même taux que par le passé. Cette acquisition à vue de

pays me rendra le 5 pour cent et j'y emploierai à peu près tout mon avoir. Je voudrais bien ne pas en manquer l'occasion. Je compte néanmoins pouvoir vous aider d'une somme de 20 mille livre pour votre affaire. Vous pouvez compter sur cette somme, avertissez-moi de bonne heure afin que je prévienne Messieurs Frin de la tenir prête. Vous la prendriez à la même condition que la tiennent ces Messieurs et je m'en rapporte à votre amitié pour mes sûretés en cas d'accident, puisque nous sommes tous passagers dans cette vie.

On nous assure ici que les premiers coups de canon sont tirés entre les Anglais et nous, que les corsaires anglais nous enlèvent de toute part nos vaisseaux marchands, que la frégate *la Licorne* a été prise et qu'il y a eu un combat des plus vifs entre une autre de nos frégates et une anglaise, que dans la nôtre nous avons eu 40 tués et 50 blessés. Si cela est, voilà la guerre déclarée. On assure que l'Espagne temporise et veut rester neutre, que même les Anglais lui cèdent Gibraltar. Nous pouvons seuls lutter avec avantage contre nos enragés de voisins affaiblis par leur mauvaise administration : mais je crains la malhabileté de nos marins, le manque de subordination et de concert entre eux. La guerre la plus avantageuse est toujours la plus grande calamité. Nous n'avons encore rien gagné, et il y a déjà bien du sang répandu. Daigne le ciel détourner ce fléau de dessus notre malheureuse nation, ou en abrégier la durée.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 13 août 1778. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 19 août (Ms 613/37)

Il y a bien longtemps, Monsieur et cher ami, que je ne me suis pas entretenu avec vous. J'attendais que vous me donnassiez avis du jugement du Châtelet au sujet de la fonderie dont vous vous proposez de faire l'acquisition. Je désire sincèrement pouvoir vous aider dans cette affaire et vous pouvez compter sur la somme que je vous ai offerte aux mêmes conditions que celles qui sont entre Messieurs Frin et moi. Je comptais placer le reste de mes fonds, les premiers jours de ce mois, dans l'achat d'une petite terre que des créanciers font vendre : mais l'affaire traînera encore jusqu'à la fin de l'année.

Nous éprouvons ici une sécheresse et des chaleurs aussi fortes que celles de l'Isle de France. Ce trop beau temps nous promet du bon vin : mais il fait renchérir toutes les autres productions de la terre. On n'espère ni second foin, ni blé noir, ni mahis, ni raves. Le blé, la paille, le foin et tous les menus grains renchérissent. La récolte des soies a été si abondante que cette matière, la base de nos principales manufactures de Lyon, a diminué tout à coup de 25 pour cent. Le commerce de notre ville en profitera peut-être pour se remonter : mais on craint des faillites de la part des accapareurs des soies des dernières années. Ces chaleurs sont favorables à mon tempérament goutteux. Je me porte bien et n'ai d'autre incommodité que celle de mes cautères qui jettent toujours abondamment de l'humeur goutteuse.

Nous voilà donc enfournés dans les grandes aventures et depuis la journée du 27 juillet⁷, il me semble que nous ne parlons plus ni des insurgents, ni des débats du parlement d'Angleterre. Notre propre sort nous occupe et il est en des mains un peu douteuses, en celles de notre marine. En lisant dans la gazette de France le récit du combat naval donné entre M. le comte d'Orvilliers et l'amiral Keppel, j'ai observé que notre général n'a fait que se défendre, tandis que l'ennemi paraît avoir combattu et avoir tenté en habile homme de mer, de nous séparer, de battre, d'écraser nos vaisseaux en détails. Je ne conçois pas comment avec des forces au moins égales, notre général n'a pas tenté contre l'armée anglaise, ce que celle-ci a tenté contre nous. D'un autre côté je ne conçois pas comment M. Keppel qui

⁷ 27 juillet 1778 : bataille d'Ouessant, première bataille navale franco-britannique depuis la guerre de sept ans : une demi-victoire.

jusqu'à la fin du combat paraît seul agresseur, change tout à coup, dès le moment qu'on lui laisse l'avantage du vent et refuse le combat. Il est vrai que la gazette ne nous a donné strictement que l'ordre de bataille, sans aucun détail de ce qu'a pu faire et souffrir chaque vaisseau en particulier. Cet ordre de bataille et les manœuvres faites de part et d'autre me paraissent très bien : mais pour que M. le comte d'Orvilliers n'ait fait que se défendre, il faut qu'il y ait eu quelques-uns de nos vaisseaux qui aient d'abord été bien maltraités ou qui aient manqué. D'un autre côté pour que Keppel se soit retiré comme il l'a fait, il faut que sa personne ou son vaisseau ou plusieurs vaisseaux de son armée aient souffert dans le combat et c'est ce que les détails de ce combat naval nous apprendront. On débite à Lyon qu'outre les deux vaisseaux *la Bourgogne* et *l'Alexandre* qui s'étaient séparés la veille du combat, il y a eu dans notre armée navale quatre vaisseaux dont le commandant a refusé de donner : que *le St Esprit* et *la Ville de Paris* ont été quelque temps, sans secours, attaqués par plusieurs vaisseaux ennemis à la fois, qu'un chef d'escadre, qu'on nomme, commandé pour soutenir, a refusé d'obéir. Si ces détails étaient vrais, il y aurait encore dans notre marine cet ancien esprit d'insubordination qui nous a fait échouer dans toutes nos entreprises par mer sous le dernier règne, et si cet esprit diabolique n'était pas réprimé sévèrement, tout serait encore perdu sous le règne actuel. D'un autre côté on débite que Keppel a été blessé et a eu 8 vaisseaux très endommagés. Si ces détails étaient vrais, ils expliqueraient pourquoi Monsieur d'Orvilliers n'a fait que se défendre et pourquoi les Anglais se sont retirés. On assure que notre armée navale rentrée à Brest le 30 juillet a dû en ressortir du 10 au 12 de ce mois. Je pense bien que s'il s'est trouvé des insubordonnés dans la première sortie, il n'y en aura pas à la seconde, qu'on les aura punis et donné leurs commandements à d'autres plus courageux et meilleurs patriotes. Je ne sais si les Espagnols doivent se joindre à nous : mais je voudrais bien pour notre honneur, qu'avant leur jonction, nous bâtions bien ces insolents Anglais. Nous le pouvons seuls et sans le secours de l'Espagne.

Si vous avez, mon cher ami, quelques détails, faites m'en part.

Mille amitiés à notre bon ami M. Bouchaud, donnez-moi des nouvelles de son affaire. Je fais mon compliment à M. Pichault sur la fécondité de Madame [Hochereaux]⁸, cela s'appelle une bénédiction abondante.

Mille tendres et respectueux compliments à M. le curé de St Louis.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 1^{er} octobre 1778. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 29 octobre (Ms 613/39)

J'ai reçu dans le temps, Monsieur et cher ami, la brochure que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer sur l'état-civil des protestants, avec la lettre qui accompagnait cette brochure : je viens de recevoir votre seconde lettre du 20 septembre dernier dans laquelle je vois que mon silence vous inquiète sur ma santé. Je suis bien sensible à cette inquiétude de votre amitié. Je vous assure que je me porte très bien et que c'est cette jouissance du retour de ma santé après une longue maladie qui a été l'unique cause de mon silence. J'avais été retenu si longtemps dans la chambre, j'avais mes champs, mes bois, mes vignes et tant de plantations nouvelles à visiter, d'ailleurs un si beau temps, qu'il ne m'a pas été possible de me tenir renfermé encore pour écrire à mes amis. Voilà le triste hiver qui succède à la belle mais trop courte saison qui vient de passer comme une ombre, je ne pourrai plus courir mes champs et je serai bien forcé de redevenir casanier. Nous allons faire nos vendanges lundi prochain 5

⁸ Elisabeth Germaine Pichault de la Martinière, fille du banquier, était l'épouse de Louis François Hochereau. Ce sont les arrière grands-parents de Mathilde Hochereau par ailleurs, arrière arrière petite-fille de Pierre Poivre.

de ce mois. Ce sera notre dernière récolte qui suivant les apparences sera assez belle, après cela il faudra me tenir auprès de mon feu jusqu'au retour du printemps, ce sera bien long.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez fait l'amitié de me donner dans votre dernière, surtout des nouvelles littéraires qui sont très intéressantes. Nous avons à Lyon des physiciens qui font depuis longtemps les mêmes expériences que les savants du nord, sur l'air fixe, sur l'air inflammable et qui appliquent leurs découvertes à la cure des plaies et de diverses maladies. Je ne pense pas comme vous que la prétention de docteur Franklin de connaître à l'aide d'un cerf-volant le degré de chaleur et d'humidité de l'air à diverses régions, soit impossible. Si vous connaissiez l'adresse des Chinois dans la construction de leurs cerfs-volants, l'art qu'ils emploient à cet amusement, pour les faire voler, planer comme des aigles, s'élever lentement, rapidement, rester fixe au même point puis redescendre obliquement ou à plomb, se battre les uns avec les autres de manière à tromper l'œil du spectateur et faire croire que ce sont de vrais oiseaux de proie qui se battent, qui volent, qui planent, qui épient leur proie dans la plus haute comme dans la moyenne région de l'air, vous jugeriez comme moi qu'il serait possible d'adapter à de tels cerfs-volants des thermomètres et baromètres qui à leur retour rapide apporteraient le vrai degré de chaleur et d'humidité de l'air à telle ou telle hauteur mesurée par la corde du cerf-volant. M. Bouchaud qui connaît la Chine a pu voir souvent cet amusement des Chinois et admirer leur adresse ; je ne sais s'il y aura fait attention. Cet amusement, rare chez nous et abandonné aux enfants, est très commun en Chine, les personnes les plus raisonnables s'en récréent et en font un exercice dans lequel ils mettent de l'émulation à se surpasser en adresse. La saison de cet amusement est l'automne.

L'expérience du pistolet à vent chargé d'air inflammable et allumé par une étincelle électrique est très intéressante.

Je suis enchanté que notre ami M. Bouchaud ait enfin gagné son procès, je lui en fais mon sincère compliment. Dans ce moment de guerre que va devenir M. Chevalier à Bengale ? Tout ce que nous avons de français, et sur les bords du Gange, et sur les deux côtes, sont sans défense et vont devenir les victimes de la querelle des Anglais avec leurs colonies. Depuis la dernière paix, nos tristes ministres de la Marine n'ont pas pensé à fermer au moins Pondichéry rebâti par les particuliers. Cette pauvre ville sera peut-être encore démolie une seconde fois. La levée de polissons que M. le duc de Lauzin fait dans la capitale, ne peut être d'aucune ressource dans l'Inde où les Anglais sont plus forts qu'en Europe, proportions gardées.

Il paraît que la sécheresse que vous avez éprouvée cette année à Paris a été générale, nous l'avons éprouvée ici. Les anciens prétendent que depuis 1724, ils n'en avaient pas vue de plus grande.

Les événements de notre guerre sont tristes, puisque nos matelots sont enlevés sur les navires marchands et que notre commerce sans protection est abandonné à la rapacité des corsaires anglais. Toutes les belles actions de nos frégates et de notre armée navale ne répareront pas les pertes réelles que nous souffrirons, si on ne change de plan.

On vient de me donner les dernières remontrances du parlement de Paris sur les Vingtièmes, avec la réponse du Roi. Les remontrances sont faibles, mauvaises, et la réponse forte et concluante.

Continuez, mon cher ami, à me donner de vos nouvelles et à m'instruire de celles qui nous intéressent tous. Je vous embrasse et vous aime bien sincèrement.

[Non signée]

Ce 12 novembre 1778. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 20 (Ms 613/42)

[Cette lettre est déclassée d'avec la suivante dans le manuscrit.]

Je suis inquiet, mon ami, sur l'affaire de M. Parent qui est débiteur envers moi d'une somme d'environ 24 mille livres. Je sais depuis longtemps cette malheureuse affaire : mais après les informations prises, j'avais cru voir qu'il n'y avait que de la négligence dans M. Parent, que ce débiteur ne demandait qu'un délai d'un an pour payer capitaux et intérêts et que toutes ses dettes payées, il lui resterait encore de 12 à 15 cent mille livres. Je lui connais à Lyon sa maison paternelle qui est un effet de quatre cent mille livres, elle est neuve et rend en loyer 17 mille livres. Je lui connais d'autres immeubles et j'étais tranquille sur ma créance, mais votre lettre m'a de nouveau alarmé et de mauvais bruits qui courent à Lyon ajoutent encore à mon inquiétude quoique je pense néanmoins que ces bruits sont sans fondement. Les deux principaux créanciers de M. Parent à Paris sont les maisons Lullin et Rilliet et les frères Pacha. Je vous prie de prendre de nouvelles informations, les plus exactes que vous pourrez, sans donner à connaître à qui que ce soit que ce soit pour moi que vous preniez ces informations. Je n'ai pour titre de ma créance sur M. Parent qu'un simple billet de lui dont le terme est échu depuis trois ans. Chaque année, il m'a fait payer l'intérêt de ma somme et m'a prié de lui laisser encore mes fonds pour une année en gardant le même billet qui porte son obligation de me payer au 1^{er} mars 1775 la somme de 24515 livres, les intérêts sont compris dans le total de la somme.

Lorsque vous aurez pris de nouvelles informations, je vous prie de me les communiquer et me donner les conseils que vos lumières et votre amitié vous suggéreront pour moi.

On nous a dit ici qu'un premier commis de M. Bertin, Monsieur La Barberie avait pris la fuite et emporté les deniers du Roi, d'une petite caisse du département de M. Bertin. Je doute de ce fait : mais comme je n'ai pas une bien bonne opinion de ce M. de La Barberie un peu trop dépensier, je doute de la vérité et je craindrais que M. Parent ne se trouvât encore compromis dans l'affaire du dit Sieur La Barberie quoiqu'ils ne m'aient pas paru liés ensemble.

On dit d'un autre côté qu'il y a à Paris une banqueroute de 3 millions d'un gros banquier : tout cela m'inquiète pour ma petite, très petite fortune que je voudrais placer en fonds de terre. La vente de celle que j'ai en vue est encore renvoyée jusqu'à pâques.

Je viens de recevoir un tas de lettres de notre ami Céré, par un de nos vaisseaux de Chine. Il me marque que les girofliers continuent à avoir le plus grand succès et que les muscadiers fructifient aussi. Il compte avoir cette année des muscadiers créoles, comme il a déjà une quantité de girofliers créoles : mais qu'est-ce que tout cela va devenir si les Anglais attaquent nos îles, il me paraît que nous y avons de pauvres et de très pauvres administrateurs ! L'unique précaution qu'ils avaient prise en avril dernier était de défendre à toute la colonie d'écrire en France des nouvelles de l'administration.

Je vous renouvelle les assurances de la tendre amitié que je vous ai vouée pour la vie.

[Non signée]

Le 30 décembre 1778. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 6 janvier (Ms 613/41)

Je suis bien reconnaissant, Monsieur et cher ami, des démarches que vous vous êtes donné la peine de faire pour me procurer des renseignements sur l'affaire de M. Parent. Les créanciers de Lyon l'ont fait condamner au parlement et ont obtenu sentence avec contrainte par corps. On assure qu'il est renfermé à la bastille depuis le 21. Monsieur Giraud qui avait accepté les lettres de change de Parent pour 290.000 livres est de retour à Lyon depuis plusieurs jours, obligé de manquer, il traite actuellement avec ses créanciers. Je vous avoue que je ne comprends rien du tout à la conduite de ce M. Parent. Je le connais depuis 30 ans, homme de bon sens, très instruit, m'ayant toujours paru très honnête. Je lui aurais confié tout ce que j'ai au monde. Je n'ai jamais eu la moindre connaissance qu'il fit aucune affaire. Ses meilleurs amis, sa femme, ses enfants n'en étaient pas plus instruits que moi. C'était lui qui m'avait demandé de garder d'abord pour un an, un dépôt d'environ 24 mille francs que j'avais

entre ses mains, puis d'une année à l'autre, il l'a gardé depuis trois ou quatre ans, jusqu'à ce jour, sous divers prétextes : car chaque année je voulais le retirer, parce que comme il m'en payait l'intérêt de 5 pour cent, je pensais que ce dépôt pouvait lui être onéreux, surtout en supposant qu'il ne faisait point d'affaire. Depuis que son refus de payer ses créanciers a fait éclat, il m'a écrit le 13 novembre dernier pour me tranquilliser sur le dépôt qu'il a à moi et m'assurer qu'il acquitterait ponctuellement ce qu'il me devait. Mon titre sur lui est un billet simple, échu depuis le 1^{er} mars 1775. Ses lettres annuelles qui me disent que le même billet servira pour l'année suivante, viennent à l'appui du dit billet : malgré cela je sens qu'avec un tel titre, je suis totalement à la merci de sa bonne foi à laquelle j'ai toujours confiance.

Au milieu de tout ce qui se dit, je ne sais ce que je dois penser de ma créance. J'ai toujours connu mon débiteur pour un honnête homme et toutes les apparences aujourd'hui sont contre sa probité. Voyez, mon cher ami, si vous pouvez découvrir la vérité au travers des nuages dont la jalousie, l'envie, la méchanceté l'enveloppent peut-être. Je crains que M. Bertin auquel je suis très attaché, ne se trouve compromis dans l'affaire de Parent.

On débite ici de trop belles nouvelles sur le compte de M. D'Estaing, je n'ose les croire. J'attends que vous m'en donniez la confirmation.

Je finis cette année, mon cher ami, en vous renouvelant les assurances de ma tendre amitié, en vous demandant la continuation de la vôtre, et en vous souhaitant toute sorte de bien.

[Non signée]

Ce 13 janvier 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 19 (Ms 613/43)

Je vous remercie, Monsieur et cher ami, des nouveaux détails que vous m'avez fait l'amitié de me donner sur l'affaire de M. Parent. Vous ne pouviez sans doute vous adresser mieux qu'à M. L'Héritier. Si j'avais su que vous étiez lié avec cet honnête homme, je vous eusse adressé à lui, car je savais ses liaisons avec la famille Parent. C'est à M. L'Héritier que je m'adresse quand dans mon séjour à Paris, j'ai quelque acte à passer. Continuez, je vous prie, à me tenir sur les avis. Qu'est-ce que cette conduite d'un homme qui passait pour sage, d'un vieux père et grand-père de famille avec cette vilaine faïencière, la Roger, qui est une femme des plus grossières de ce monde ! Qu'est-ce que cette conduite de la part d'un homme qui a une femme la plus vertueuse et la plus aimable. Je vois par ce que vous m'apprenez, que tous les créanciers de M. Parent ainsi que sa femme, ses enfants et lui-même sont à la merci de la Roger. Il serait inconcevable que cet homme n'eut pas quelque titre contre la mauvaise foi d'une telle femme. Le fils Parent m'a écrit pour me presser d'envoyer ma procuration à quelqu'un pour me joindre à l'union des créanciers, et tacher, par le moyen de mon fondé, de pacifier un peu l'affaire. Je n'ose pas vous donner cet embarras, je sens que ce serait abuser de votre amitié, mais je vous prie de m'instruire à temps de ce qui se passera. Vous m'avez bien fait plaisir de m'apprendre que le Roi ni Monsieur Bertin ne sont pour rien dans l'affaire de M. Parent.

La lettre que notre ami Céré vous a écrite, m'a fait plaisir. J'en ai reçu en même temps un tas d'écritures : mais rien d'aussi net que ce qu'il vous écrit et que vous avez eu la bonté de me communiquer. Je vous renvoie ci-joint sa lettre. Je ferai certainement tout ce que je pourrai par le moyen de M. Bertin auprès de M. de Sartine : 1° Pour procurer à Céré le traitement que M. de Sartine avait promis pour lui à M. Bertin (Ce sont sans doute les amis de Maillart dans les bureaux qui ont empêché la bonne volonté et l'exécution de la parole formelle du ministre), 2° Pour faire solliciter en faveur de M. Céré, le fils, qui doit être un grand et beau garçon. A l'âge de 6 ou 7 ans, il promettait d'être tel. Je ne pourrai agir pour ce dernier objet qu'après que vous m'aurez fait part de vos premières démarches auprès de M de La Morlière.

Je gèle de froid dans mon cabinet où je n'ai pas de feu, le thermomètre de Réaumur était avant hier à 7 heures du matin à 9 degrés au dessous de zéro, hier à 6, dans ce moment à 5. Nous avons depuis le jour de l'an un beau froid sec avec le plus beau soleil tous les jours. La terre est gelée à 14 pouces de profondeur, j'en fais porter dans mes vignes, cela m'occupe dans ce moment. Je suis à la tête de tous les enfants du pays qui gagnent leur vie à porter cette terre. Notre Saône est gelée entièrement depuis 6 jours, des charrettes la traverseraient sur la glace. Je vais geler aussi si je ne finis pas. Je vous embrasse et je vous aime, cette année comme toutes les autres. Bien des compliments à M. Pichault, à notre ami M. Bouchaud

[Non signée]

Ce 6 février 1779. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 11 février (Ms 613/44)

Je croyais, mon cher ami, vous avoir marqué dans ma dernière lettre, que craignant de vous causer des embarras incompatibles avec vos occupations, je ne vous envoyais pas ma procuration pour ma créance sur M. Parent. Je l'ai adressée dans le temps à M. Munié, chef du bureau contentieux de la Compagnie des Indes. En conséquence d'une prière de M. Parent fils, j'ai chargé mon fondé de procuration par l'acte même de ladite procuration, d'adhérer à l'union des créanciers de Paris, passé chez Collet notaire, et cette adhésion a été faite. Il serait à souhaiter, pour épargner les frais de justice que les créanciers de Lyon se réunissent à ceux de Paris. Il est certain que M. Parent a fort irrité les créanciers lyonnais, il y a d'ailleurs dans toute sa conduite un vernis de malhonnêteté qui m'a étrangement surpris de la part d'un vieillard vénérable, père de famille qui pendant toute sa vie avait fait profession de la probité la plus exacte, qui d'ailleurs, comblé de biens par un ministre bon ami, avait le plus grand intérêt à être honnête quand ce n'eût été que pour conserver ses charges, places et émoluments considérables. Mais une passion sale et folle pour une vieille et sottie créature (la Roger) a conduit ce pauvre homme, malgré tous ses principes et contre ses intérêts les plus évidents, dans un labyrinthe d'infamies et de misères. Voilà, mon cher ami, ce que c'est que l'homme. Dès que le cœur est corrompu, tous les principes disparaissent et l'homme en apparence le plus honnête, avec la tête la mieux organisée fait des sottises dont le plus stupide ne serait pas capable. Il est autant de notre intérêt à tous égards, que de notre devoir, d'être vertueux. Si cette vérité de pratique et d'expérience journalière avait besoin de preuve, le malheureux M. Parent en fournirait une bien frappante à ceux qui le connaissaient comme moi.

On dit aujourd'hui à Lyon, je ne sais sur quoi fondé, que les créanciers de M. Parent ne perdront rien. Continuez, je vous prie à me rendre le service de me tenir sur les avis de ce qu'il y aura à craindre ou à espérer de cette affaire. Vous serez certainement bien informé de tout par M. L'Héritier. Il me semble que la justice pourrait facilement tirer de la Roger et de son mari séparément, l'aveu de la vérité dont personne ne doute : mais dont il faut des preuves. Une coquine de l'espèce de cette faïencièrre ne me paraît pas mériter de grands ménagements. Son propre aveu des moyens employés pour sa fortune prétendue est un titre suffisant pour la renfermer avec les coquines de son espèce et la forcer d'être juste envers des créanciers qui n'ont jamais eu part à ses sales faveurs. Si M. Parent ne lui avait donné que le sien, elle aurait peut-être droit de prétendre l'avoir gagné, mais elle ne peut être traitée que comme receleuse en retenant le bien d'autrui que M. Parent lui aurait donné.

Je suis sensiblement affligé de ce que vous m'apprenez des nouveaux chagrins qu'éprouve M. Bertin, ajoutés encore à ceux qu'a dû lui causer la conduite inconcevable de M. Parent. Je suis singulièrement attaché à ce ministre qui dans toute les occasions m'a donné des preuves de bonté. Il y a longtemps que j'ai eu l'honneur de lui écrire au sujet de l'affaire de notre ami Céré, et contre son ordinaire, je n'en ai pas encore reçu de réponse. Ce délai est certainement causé par les chagrins dont vous me par-

lez. Ce M. Caron banqueroutier de 4 millions était mon payeur d'une rente viagère que j'ai sur l'Hôtel de Ville de Paris. Ne perdrai-je pas encore quelque chose à cette banqueroute ? Ma rente était de 2000 livres réduite par l'abbé Terray de mauvaise mémoire à 1800. C'était cette rente retirée pour mon compte par M. Parent pendant 8 ou 9 années qui formait le plus gros de ma créance sur ledit M. Parent.

J'ai reçu les deux brochures nouvelles que vous m'aviez envoyées au sujet des mariages des protestants. Il me semble que sur une question si facile à décider d'après raison et justice, on diffère beaucoup de prononcer. Les hommes sont prompts à faire le mal et lent à faire le bien.

J'espère toujours que nous aurons enfin de bonnes nouvelles des opérations de M. le comte d'Estaing. Ce vice-amiral peut par sa position faire quelque opération décisive qui forcerait à la paix nos inquiets voisins.

Je viens de recevoir une lettre de notre respectable ami M. le curé de St Louis, je ne tarderai pas à lui répondre.

Mille compliments et amitiés à messieurs Pichault et Bouchaud.

Je vous renouvelle les assurances de tout mon attachement.

[Non signée]

Ce 27 février 1779. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 14 mai (Ms 613/46)

Le contrat, mon cher ami, de ma rente sur l'Hôtel de Ville de Paris dont le sieur Caron était payeur, est avec ma procuration pour cet objet, entre les mains de mon ami Monsieur de St Janvier, payeur des rentes. C'était le seul moyen que j'avais pu trouver de me faire payer exactement de ma rente, que d'en charger un ami au fait de cette besogne. M. de St Janvier m'a fait payer exactement tous les ans au mois d'avril, moyennant mon certificat de vie que je lui fais passer annuellement au commencement du dit mois d'avril. Comme j'ai été payé pour 1777 et qu'il ne m'est dû que 1778 qui ne doit être payé qu'en avril prochain, je pense que je ne perdrai rien. S'il y avait à craindre, M. de St Janvier, je pense, m'en aurait fait savoir quelque chose. Je vous remercie de tout mon cœur de l'offre que vous avez la bonté de me faire au sujet de cette affaire.

Depuis la dernière lettre que j'ai eu le plaisir de vous écrire, dans laquelle je vous disais que je n'avais pas de réponse de M. Bertin au sujet de l'affaire de notre ami Céré, j'ai reçu deux lettres de cet honnête et respectable ministre qui a suivi très chaudement l'affaire de M. Céré relativement à sa dette envers le Roi. M. Bertin, contrarié dans ses vues bienfaisantes pour notre ami par le Maillart et toute la séquelle burlesque, a dressé lui-même un mémoire excellent en faveur de Céré, par la voie de M. le chevalier de Ternay qui va partir avec une escadre pour nos îles. Le résultat des démarches de M. Bertin en faveur de notre ami est qu'il sera admis à rendre les comptes de son entreprise dans laquelle il s'est obéré envers le Roi, de clerc à maître et qu'en attendant, il ne lui sera fait retenue que d'une partie de ses appointements fixés à 5000 livres y compris les 1000 livres pour un commis à lui. Je pense que par ce moyen, Céré obtiendra remise de plus de moitié de sa dette envers la Caisse du Roi à l'Isle de France. Le successeur de Maillart est honnête et n'a pas les mêmes préventions que son prédécesseur.

Pour ce qui est du fils Céré, je vois de grandes difficultés à le placer dans la marine dès que M. de La Morlière ne veut pas s'en mêler. Il est malheureux que dans ce moment M. le chevalier de Ternay soit à Brest et sur son départ. Si cet officier était encore à Paris, le meilleur moyen pour remplir les vues de Céré sur son fils, eut été de déterminer M. de Ternay à le présenter lui-même. Ce moyen eut certainement réussi. Mais aujourd'hui, je voudrais que le fils Céré fût à l'Isle de France en même temps que M. le chevalier de Ternay. Là M. Céré eut obtenu en faveur de son fils, tout ce qu'il eut voulu. Etc. Je

pense donc que le meilleur parti serait de faire promptement passer le fils Céré à l'Isle de France et sur l'escadre même de M. de Ternay, s'il était encore temps, mais j'en doute et je crains fort que cette occasion ne soit manquée. J'ai écrit fort au long à Céré et je pense bien que malgré l'absence de son fils, il agira fortement auprès de M. le chevalier de Ternay pour lui en faire un protecteur, dans le dessein qu'il est de le faire recevoir dans la marine.

Je suis bien affligé de ce que vous m'apprenez de la mauvaise santé du respectable abbé de Mably.

C'est bien cruel que contre tout principe, on refuse aux protestants l'acte de justice et d'humanité qu'ils demandent, on m'avait assuré que le parlement s'en était rapporté à la décision de la Cour.

Je crains comme vous les événements de notre guerre pour cette année. Cette besogne est conduite par des mains faibles, il nous faudrait de la force et beaucoup. Que dites-vous du triomphe de Keppel, Quelle énergie encore dans les armes anglaises ! La vertu calomniée ne triompherait pas ainsi chez nous.

Je vous embrasse mon cher ami, de tout mon cœur.

[Non signée]

Je dois deux réponses à l'aimable M Jacob ancien député de l'île de Noirmoutier. Je ne sais où lui écrire. Si vous lui écrivez, assurez-le je vous prie, de mon sincère attachement.

Le 4 mai 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 14 mai (Ms 613/48)

Je me reproche tous les jours, mon cher ami, d'être si longtemps à vous donner de mes nouvelles : mais le retour de la belle saison me fournit une si grande multitude de petites occupations dans mes champs que je n'ai pu jusqu'à ce jour me renfermer une heure dans mon cabinet pour vous écrire. Je vous avoue franchement ma faiblesse et mon goût pour toutes les jouissances que me fournit, dans cette agréable saison, mon ermitage. Enfin tout est semé, planté, transplanté, traité, approprié, les fruits ont succédé aux fleurs et il ne me reste plus qu'à entretenir et à attendre la maturité de chaque production. Cette vie qui me sépare pour ainsi dire de la société des hommes me plaît infiniment. Je deviens un peu sauvage : mais je m'aperçois que je jouis plus de moi-même, que mon entretien presque continu avec la nature seule ou plutôt avec celui qui en est le moteur universel, me rend davantage ma qualité d'être pensant. Je sens bien que mes occupations ne me mènent à rien de brillant, que mes jouissances n'ont que de petits objets : mais elles sont innocentes, sans trouble, sans remords. Les jouissances les plus brillantes des hommes en place ne sont également que des niaiseries, des frivolités, et satisfont encore moins l'âme que les miennes. Enfin je suis content de ma vie d'ermite et je n'ambitionne rien au delà.

Voilà, mon cher ami, une assez longue excuse de mon long silence. Donnez-moi de vos nouvelles, je désire que vous vous portiez aussi bien que moi.

Je viens de recevoir hier une lettre de vous, égarée depuis 3 mois, j'y ai trouvé une épître en vers sur le voyage de l'empereur, au sujet de ce que, passant par Ferney, il n'avait pas vu Voltaire. Votre lettre est du 24 janvier dernier.

Que faisons-nous, qu'allons-nous faire cette année pour obtenir par cette guerre une paix honorable et avantageuse ? Si nous ne nous conduisons pas mieux que l'année passée, nous serons encore dans le cas de faire une paix plus humiliante que la dernière. Car les Anglais nous enlèvent avec notre commerce, nos richesses et nos matelots. Sans hommes de mer et sans argent, que prétendrions-nous faire ? On dit ici que l'administration jette sur nos négociants la perte de leur commerce, que ce sont les armateurs qui ont refusé les convois, comme si tout gouvernement n'était pas fondé à empêcher des négociants particuliers de livrer à l'ennemi les matelots de l'Etat.

Je n'ai plus de nouvelles de ma créance sur M. Parent. Il n'y a sans doute rien de décidé pour les créanciers de Paris, car M. Meunier ne m'écrit pas, et l'on dit à Lyon que les créanciers de cette ville ne perdront rien. Si M. L'Héritier peut vous apprendre quelque chose, instruisez-moi. Cette perte que je fais avec M. Parent me gêne d'autant plus que suivant les apparences ma pension ne sera pas payée. Le Trésor des colonies me doit les 6 derniers mois de l'année passée.

Cependant voilà tous nos établissements en Asie pris par les Anglais et une dépense de quatre millions de moins pour notre administration. On dit que la Marine dépense 14 millions par mois. Cela me paraît impossible. Pondichéry et tous nos établissements d'Asie ont été enlevés sans qu'on eut de notre part fait la dépense d'envoyer un mot d'avis pour prévenir nos commandants au moins de se tenir prêts à la guerre. On n'a pas non plus dépensé beaucoup d'argent à protéger notre commerce.

A présent que ce sera le Trésor royal qui payera les pensions, je crains fort de n'être pas mieux payé. La nouvelle ordonnance dit qu'il faut envoyer ses titres à Lorient. Je n'ai qu'une simple lettre du ministre.

Mille compliments à M. Pichault, bien des amitiés à M. Bouchaud. Ne pense-t-il pas que M. Chevalier pris par les Anglais ne puisse plus faire honneur à ses affaires ? Quelle nouvelle de la visite de Lorient. Il est à croire que les Anglais vont faire leurs efforts pour nous enlever l'Isle de France. Donnez-moi des nouvelles de M. le curé de St Louis que j'assure de tout mon attachement. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 29 mai 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 8 juin (Ms 613/50)

Vous m'avez rendu, Monsieur et cher ami, un vrai service en m'envoyant l'instruction relative au nouvel ordre établi pour le paiement des pensions. Je m'y suis aussitôt conformé en adressant au ministre de la Marine ma déclaration, mon extrait baptistère, et la lettre en original de ce même ministre qui me servait de titre pour la pension dont S. M. a récompensé mes services. Je vous remercie de tout mon cœur.

Je viens de recevoir une lettre de M. Meunier qui veut bien faire pour moi dans l'affaire de M. Parent. Il me marque que les créanciers de Paris au nombre desquels je me suis placé, viennent de passer un nouveau contrat d'union chez M. Aubert notaire, où les créanciers de Lyon ont été mieux traités que ceux de Paris, de sorte que Girard, principal créancier de Lyon ne perdra que 25 pour cent, tandis que nous perdrons 50 pour cent. C'est un sacrifice que nous avons dû à la famille Parent qui a tout cédé de son côté. On ne doute pas que les immeubles de la Roger ne soient le bien de Parent, mais jusqu'ici on n'a eu aucune preuve juridique contre cette femme : ce qui me paraît incroyable car enfin 600,000 livres ne se donnent pas en argent et de la main à la main, entre quatre yeux, il me semble qu'on doit trouver la piste d'une somme aussi considérable.

Pour pouvoir agir en faveur du fils de notre ami Céré et employer le crédit de M. Bertin auprès du ministre de la Marine, pour faire recevoir le jeune homme dans la Marine Royale, il faudrait un mémoire bien fait par notre ami, il faudrait que le chevalier de Ternay ou quelque officier principal de la marine appuyât ce mémoire. Céré n'a pas pris assez de précautions pour faire réussir son projet. Il a trop largement compté sur la bonne volonté de son parent M. de La Morlière et son beau-frère M. de Gargas n'était pas propre à le seconder. Il paraît qu'on abandonne presque absolument nos Îles de France et de Bourbon et qu'il n'est plus question de l'expédition de M. le chevalier de Ternay. Ainsi mon premier plan que je vous avais communiqué et sur lequel je m'étais entendu avec M. Céré, d'agir de concert avec M. de Ternay pour faire entrer le fils Céré dans la marine, ne peut plus avoir lieu. Je

pense donc que nous devons attendre des circonstances plus favorables, et que notre ami ait de son côté mûri davantage son projet.

Je suis désespéré de toutes les prises que les Anglais nous ont faites. On m'écrit que nous avons 30 mille prisonniers en Angleterre. Leurs vaisseaux de guerre n'ont pas entamé notre marine militaire : mais leurs seuls corsaires ont ruiné et par conséquent vaincu notre nation. Quelle honte pour notre marine et pour notre administration ! Il est désolant de voir que dans les circonstances avantageuses où cette guerre a commencé, elle n'ait été soutenue de notre part que comme elle aurait pu l'être après la perte de tous nos vaisseaux de guerre. Je tremble pour cette année. Quelle paix devons-nous espérer ? Qu'avons-nous fait pour nous en procurer une, solide et honorable ? Ce ne sera pas en écrivant des lettres à nos chambres de commerce qu'on amènera les Anglais à la paix, ce sera en portant à ces ennemis des coups décisifs, en ruinant leur commerce et en protégeant le nôtre. Que d'argent dépensé pour la marine en pure perte !

Je vous remercie, mon cher ami, des nouvelles littéraires que vous m'avez fait le plaisir de me donner. Je me procurerai les *Epoques de la nature* en complétant mon *Histoire naturelle* de M. de Buffon dont les derniers volumes me manquent.

Je plains bien sincèrement notre ami M. Bouchaud d'avoir des procès, surtout avec ce Chenu dont j'ai la plus mince opinion. Assurez-le bien de la part que je prends à toutes ses peines.

Je suis bien aise que M. le chanoine Richet vous ait parlé de la Fréta et vous ait inspiré le désir de la voir. Vous en seriez enchanté et les ermites qui l'habitent seraient encore plus enchantés de vous y posséder.

Je vous embrasse de tout mon cœur et vous aime bien sincèrement.

[Non signée]

Ce 15 juin 1779. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 3 juillet (Ms 613/52)

J'ai reçu de mon côté, Monsieur et cher ami, une lettre de M. Céré, par la corvette *la Dauphine*. Dans cette lettre accompagnée d'une feuille de la gazette imprimée de l'Isle de France, notre ami me marque qu'il vous adresse copie de ladite lettre n'ayant pas le temps de vous écrire en particulier. Céré me parle encore comme vous voyez de sa dette envers le Roi. Il ne pouvait pas savoir que Monsieur Bertin avait obtenu qu'il serait admis à rendre ses comptes de clerc à maître. Je pense que cet acte de justice du ministre mettra notre ami dans le cas de réduire sa dette à presque rien, et que cette affaire étant ainsi décidée, il n'y a plus aucune démarche à faire pour la terminer. L'ordre du ministre à ce sujet a dû partir en mars ou avril dernier. De mon côté, j'avais adressé à Monsieur Céré la copie de la décision du ministre adressée en réponse à M. Bertin, que ce dernier ministre avait eu la bonté de m'envoyer. Je comptais faire parvenir le paquet qui renfermait cette décision de M. de Sartine, par Monsieur le chevalier de Ternay qui armait alors à Brest et à qui je l'avais envoyé, en le priant que dans le cas où sa destination ne serait pas pour nos îles, de vouloir bien faire parvenir ledit paquet par la première occasion. Je n'ai eu aucune réponse de M. le chevalier de Ternay et j'ignore absolument où il est. Je lui avais fait parvenir mon paquet par la voie de Monsieur Blouin secrétaire général de la Marine à Versailles et je ne doute pas de l'exactitude de ce premier commis qui est un homme fort honnête.

Si par hasard le chevalier de Ternay était à Paris, nous pourrions nous concilier pour tenter avec le secours de M. Bertin de faire admettre le fils Céré dans la marine : mais je ne pense pas que sans le concours de ce chef d'escadre, je puisse seul réussir dans ce projet dont je désire ardemment le succès, et dont je sens toutes les difficultés. Tachez de savoir où est M. le chevalier de Ternay et faites moi savoir son adresse afin que je lui écrive et que je lie la partie pour servir notre ami dans ses vues sur son fils.

Je désire bien que les gouramis aient pu arriver jusqu'à Lorient. Ce serait pour notre Europe un aussi beau présent que celui que lui firent autrefois les jésuites en lui envoyant les coqs d'Inde. Ce serait surtout un présent précieux pour nos gourmands : car ce poisson d'eau douce vaut le turbot, multiplie beaucoup et deviendrait dans peu une ressource pour le pauvre comme pour le riche. Nous n'avons en Europe aucun poisson d'eau douce qui approche des gouramis pour la bonté et qui se multiplie si facilement. Il vit surtout d'herbes et de toutes sortes d'herbage. On peut le mettre à l'engrais comme un cochon, un baquet au coin d'une cuisine et en lui fournissant des feuilles de laitue, de choux ou d'autres rebuts des cuisines, il devient gras et très gras en peu de jours. Je pense que les poissons comme les plantes aquatiques vivent et réussissent dans tous les climats pourvu que leur élément ne gèle pas autour d'eux, c'est à dire totalement. M. Messier vous aura sans doute rendu compte du succès de ce premier envoi de Céré. Au retour de Chatou, vous me ferez plaisir de m'apprendre ce que vous en saurez, une corvette n'est guère commode pour de pareils transports.

Ce ne sera que l'année prochaine ou la suivante que nous pourrons commencer à nous former une idée juste de la fécondité des girofliers. D'après tous les rapports qui m'ont été faits par gens qui ont vécu à Amboine, je suis persuadé que cet arbre en plein rapport, produit plusieurs centaines de livres de girofles et que ce produit va quelquefois à plus d'un millier. Le Maillart avait ramassé toutes les rapsodies que les Hollandais ont fait imprimer pour tromper l'Europe, et que l'abbé de Raynal a copiées pour rire et faire rire à mes dépens sur ce que j'avais avancé d'après les Moluquois sur la prodigieuse fécondité du giroflier. Son objet était de dégoûter les colons de sa culture. Il est certain que je puis avoir été trompé, mais il était plus raisonnable pour un administrateur d'augmenter les espérances de nos colons que de les diminuer et de les réduire à rien.

Je vous avoue, mon cher ami, qu'il est dur pour moi d'avoir été trompé comme je l'ai été par M. Parent à qui je n'ai laissé mes fonds que par pure amitié et sans aucun motif d'intérêt. M. Meunier m'écrit que nous aurons 50 pour cent, mais quand ? Si vous avez occasion de voir M. Meunier, faites-moi le plaisir de le prier de faire ses efforts pour hâter la sortie de cette mauvaise affaire. Je puis placer utilement en fonds de terre ce qui me reviendra de ma créance, et j'ai besoin de toute mon affaire : car mes filles deviennent grandes.

Il paraît que l'Espagne se décide enfin, que l'Irlande remue pour l'indépendance, c'est un beau moment pour notre marine, pour le ministre, et pour notre gouvernement. Il n'est question que de frapper un coup décisif qui amène une paix prompte, solide et honorable.

Je suis bien aise que le respectable Monsieur de Malesherbes ait promptement réparé le tort qu'il avait fait vis à vis le respectable M. Guétard que j'ai toujours vénéré singulièrement. C'est un de nos savants de l'ancienne roche, le seul, je crois qui nous reste : car les autres ont tous un tantinet de cet esprit d'intrigue que le bon abbé de La Caille me disait avoir été introduit dans l'académie, de son temps par un homme plein de mérite d'ailleurs.

Donnez-moi des nouvelles de mon bon vieux ami Le Brun de Lorient.

Je vous renouvelle pour vous et pour notre ami M. Bouchaud les assurances de mon tendre et sincères attachement.

[Non signée]

Il y a ici beaucoup de faillites. Une entre autres d'un M. Chaland marchand de soies de 1.600 mille livres.

Ce 26 juillet 1779. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 6 août (Ms 613/53)

J'ai reçu, Monsieur et très cher ami, la dernière lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 3 de ce mois. Je vous avoue que de toutes les lettres que je reçois, celles qui me viennent de vous, me font

plus de plaisir qu'aucune autre et que je les lis toujours avec le plus grand intérêt. Je vous remercie de m'avoir appris le sort des gouramis envoyés à M. Bertin par notre ami de l'Isle de France. Ce temps de guerre n'est pas favorable à de pareils envois : mais à quoi la guerre est-elle bonne ? J'espère que M. Céré ne se dégoûtera pas et que dans un temps plus heureux, la France puis l'Europe entière lui devront l'acquisition de cet excellent poisson qui deviendra une ressource pour les pauvres et un nouvel objet de jouissance pour les riches.

Je ne sais ce que Linguet dit de mes épiceries dans son n°40 : mais je n'ai pas bonne opinion de cet écrivain, jadis dans son métier d'avocat, le défenseur de tous les fripons, esprit faux, paradoxal, marchand de paroles et dans le fait écrivain dangereux puisqu'il a porté l'abus des livres jusqu'à louer les horreurs du despotisme et tourner en ridicule des sages qui n'écrivaient que pour nous ramener au sens commun, à la raison, et pour maintenir les droits de l'humanité. Je voudrais qu'un tel écrivain ne parlât jamais de choses auxquelles je suis dans le cas de prendre quelque intérêt. Je crains les écarts de son imagination et je me défie de son cœur. Vous me ferez plaisir de m'apprendre ce que les papiers publiés auront dit du succès de nos muscadiers.

Il faudra, je pense, attendre le retour de M. le chevalier de Ternay pour agir de concert avec ce chef d'escadre en faveur des vues de Céré sur son fils, pour le faire entrer dans la marine.

Je profite comme vous du départ de quelques vaisseaux pour nos îles et j'écris à notre ami à l'Isle de France. Je pense que ces vaisseaux partiront dans tout le mois prochain.

Il me semble que notre grande armée navale partie de Brest le 3 du mois dernier, (il y a plus de 6 semaines) ne fait pas souvent parler d'elle. Nous n'avons même aucune certitude qu'elle se soit réunie aux vaisseaux espagnols, du moins, aucune gazette n'en a parlé positivement. Il paraîtrait cependant que dans la position des choses, cette armée supérieure aux forces de nos ennemis, aurait pu ou dû balayer la mer et assurer non seulement le passage de nos marchandises, les croisières de nos armateurs, mais encore la traversée de nos bâtiments de transfert de troupes destinées à une descente en Angleterre ou en Irlande. Ce silence un peu long sur les opérations de notre armée navale me fait croire qu'en partant de Brest elle aura fait route droit sur l'amiral Byron en Amérique. J'aimerais beaucoup ce croc en jambe donné à nos fiers voisins alarmés pour leur propre pays par nos préparatifs simulés et ne se défiant pas du coup décisif que nous leur portons à 15 cent lieues de leurs côtes. C'est peut-être une rêverie de ma part : mais cette rêverie me plaît parce qu'elle est l'exécution d'un projet que j'avais formé ici dans ma solitude et que je regardais comme un des meilleurs tours qu'on pût jouer à nos enragés de voisins. Quoiqu'il en soit, si cette rêverie est réalité, le coup est porté et Byron doit être actuellement en danse. Il serait trop tard pour que l'amiral Hardy puisse arriver à temps à son secours. Je m'imagine voir la Jamaïque et toutes les petites îles anglaises à sucre tomber en notre pouvoir : je désire bien qu'il soit une réalité, parce que tout autre plan d'opération ne présente pas les mêmes avantages, ne va pas si droit au but. Il me semble que le nombre des royalistes grossissait beaucoup dans les 13 états unis, que le congrès et Washington paraissaient un peu abandonnés, tombés dans le discrédit, que nous courions le risque d'avoir épousé une querelle malheureuse, mal ourdie, et que pour nous être mêlé d'une guerre domestique, nous pouvions nous trouver les doigts pris entre l'écorce et l'arbre. Vous allez rire de mon rêve : mais apprenez-moi donc des nouvelles de M. le comte d'Orvilliers. Je serai très content si d'une façon ou d'autre nous mettons à profit le temps et notre supériorité actuelle pour forcer les Anglais à reconnaître l'indépendance de leurs colonies et à vivre en paix.

Je n'ai toujours point de nouvelles de mes 24515 livres de M. Parent réduites à moitié. M. Meunier ne m'écrit pas et j'ignore quand au moins mes 50 pour cent me resteront.

M. Pichault a été heureux de se délivrer de son abcès dans la tête aux dépens d'un peu de dureté dans l'oreille droite. Je vous prie de lui faire mes biens sincères compliments ainsi qu'à notre ami M. Bouchaud. Ne m'oubliez pas auprès du respectable curé de St Louis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 10 septembre 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/55)

J'ai reçu, Monsieur et très cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 15 du mois dernier, puis celle du 28, puis celle apportée par M. Chibrât avec le mémoire sur la Caisse de Poissy, enfin votre dernière du 3 courant. Je vous remercie de toutes ces nouvelles preuves multipliées de votre bon souvenir.

J'ai lu avec le plus grand plaisir le mémoire que M. Chibrât m'a remis de votre part. Ce jeune homme est fort aimable, j'ai été enchanté de le connaître, il m'a promis de venir dîner à la Fréta avant son retour à Paris qui sera en novembre. Les économistes n'avaient rien écrit de plus fort contre la Caisse de Poissy, que le mémoire en question, il ne renferme ni rhétorique ni déclamation, il démontre la friponnerie de cet établissement par un narré simple et des calculs auxquels il n'y a pas de réponse. Je suis, comme tout lecteur le sera, indigné que des intrigants de la cour aient osé et pu tromper un roi bienfaisant comme le nôtre qui ne désire que le bonheur de ses sujets, au point de lui faire apposer le sceau de son autorité à l'établissement le plus odieux, le plus injuste, le plus vexatoire, et à un établissement qu'il avait eu la justice, la sagesse et la gloire de proscrire. Comment l'honnête M. Necker a-t-il pu laisser tromper le Roi à ce point ? Je pense qu'il n'a pas eu assez force en cette occasion contre la ligue des fripons.

Depuis le 6 du mois dernier, c'est à dire depuis 35 jours, notre armée navale est dans la Manche, sans rien faire, l'équinoxe approche, il faut incessamment se retirer et la montagne accouchera d'une souris. Toute l'Europe attentive qui comptait sur nous pour voir abaisser un peuple odieux au genre humain, va revenir à l'ancienne opinion que le triste règne de Louis 15 lui avait donnée de nous. Nos grands préparatifs n'auront servi qu'à nous ruiner et à confirmer de plus en plus notre mauvaise réputation. Je pense que si la descente n'est pas faite, il est tard pour la faire. Un coup de vent peut survenir, disperser nos vaisseaux et laisser nos troupes qui seraient débarquées sans appui, à la merci d'un peuple féroce. Si elle est faite, son objet ne peut être que de dépouiller nos ennemis des moyens de nous nuire en brûlant leurs arsenaux de marine. Ce serait une opération utile : mais quel que soit le succès d'un débarquement, je regretterai toujours que notre général ait laissé rentrer la flotte marchande des Anglais dans leurs ports. La prise de cette flotte devait être le premier objet de nos armements, elle n'eut pas empêché nos autres opérations, elle nous eut mieux conduit que toute autre au seul but que nous devons avoir en faisant la guerre, à une paix prompte et honorable. Tant que les Anglais nous prendront tout notre commerce et que nous n'attaquerons pas le leur, la guerre leur sera avantageuse, ils ne voudront jamais entendre parler de paix. Nous allons en être plus éloignés que jamais si cette campagne dans laquelle nous avons étalé toute notre puissance, se passe sans avantage pour nous. Notre armée navale une fois rentrée, vous allez voir les Anglais nous désoler de toute part et nous mépriser.

J'ai lu le mémoire de M. l'abbé Tessier, que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer. Il est vrai que j'avais eu l'honneur d'avoir à la Fréta M. l'abbé Tessier qui m'était venu voir avec M. de Jussieu et d'autres amis. Je ne l'eusse pas soupçonné alors devoir être l'auteur du mémoire en question sur l'histoire de l'importation des plants d'épicerie dans nos colonies. Je suis certainement très flatté de ce que l'auteur a eu la bonté de dire à mon sujet : l'ouvrage ne peut être utile à personne et nuire beaucoup aux bons habitants de l'île de Guébi qui ne nous ont fourni ni muscade ni girofle car ils n'en ont point : mais ils n'en seront pas moins exterminés par les Hollandais qui d'après le mémoire les croiront coupables. Si notre gouvernement avait été plus instruit sur cette partie politique, il eut empêché l'impression de l'historique de notre importation pour épargner aux Hollandais les crimes dont ils vont

se souiller envers des innocents habitants des Moluques. Les Hollandais ne regardent pas cette affaire avec la même indifférence que nous.

Nous sommes beaucoup trop babillards, nous parlons et nous imprimons ad hoc et ad hac, tout ce qui nous vient à l'esprit. Il eut été sage à tous égards de ne rien dire, rien imprimer sur notre acquisition de la culture des épiceries fines. A notre place les Hollandais et les Anglais eux-mêmes nous eussent laissé ignorer leur acquisition. Au reste le mémoire du docteur régent est plein de fautes d'impression. Les noms de lieux sont estropiés et méconnaissables, à l'exception de Guébi malheureusement pour ses pauvres habitants qui ne sont que des pêcheurs. Au total l'historique n'est pas exact et n'apprend point du tout la vérité. C'est sans doute M. Maillart qui a fourni à l'auteur, la partie qui le regarde : la vérité est qu'à l'arrivée de ce monsieur à l'Isle de France, les girofliers étaient prêts à être embarqués pour Cayenne, j'avais l'ordre de les envoyer, j'attendais la saison favorable pour doubler le Cap. C'était moi qui avais conditionné les plants pour leur embarquement. Si j'avais laissé ce soin à mon successeur, comme je lui laissai celui d'embarquer les muscadiers, il n'en serait arrivé aucun vivant à Cayenne, comme il n'y est arrivé aucun des muscadiers qu'il avait fait arranger à sa façon.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données de Monsieur l'abbé Fontaines, lazariste, mon ancien curé des Pamplémousses. C'est un excellent homme, bien dans son état, d'une grande et rigide probité. Je l'aime beaucoup. Je vous prie de le bien assurer de tout mon attachement et de celui de ma famille.

Je verrai peut-être ici ce que votre respectable ami a inséré dans sa feuille n°35 sur le succès de nos muscadiers. Je vous remercie de l'intérêt que vous continuez à prendre pour faire connaître la vérité sur le succès de nos épiceries.

Je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 4 décembre 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. 13 et 23 déc. (Ms 613/57)

Vous ne devez pas douter, mon cher ami, de l'inquiétude que me cause sur votre santé, votre trop long silence. Au commencement de l'été dernier, vous m'aviez fait l'amabilité de me promette de continuer à me mettre au courant des nouvelles publiques. Il est vrai que les deux dernières saisons se sont passées sans événement remarquable et que la campagne de notre grande armée navale a été une triste et bien stérile campagne. Elle a coûté beaucoup d'argent, n'a rien opéré et en deux mots on peut dire qu'elle nous a déshonorés et ruinés. Mais quoique vous n'eussiez aucune nouvelle publique intéressante à m'apprendre, vous savez bien que je ne puis pas rester si longtemps sans savoir comment vous vous portez, et que de toutes les nouvelles que vous avez la bonté de m'apprendre dans vos lettres, celles qui vous intéressent, qui me font connaître l'état de votre santé, sont les plus intéressantes pour moi. Faites-moi donc le plaisir de m'écrire un mot pour me donner au moins signe de vie et m'apprendre comment vous vous portez.

Depuis votre dernière lettre je n'ai pas entendu parler de M. Parent et de ma créance sur lui. L'honnête M. Meunier qui a eu la bonté de se charger de ma procuration pour cette affaire, ne m'a pas plus donné de signe de vie, que vous. Si vous n'avez la bonté de chercher quelques renseignements auprès de M. L'Heritier, pour me les faire passer, je resterai aussi ignorant sur les suites de cette faillite, que si je n'y avais aucun intérêt. Je voudrais cependant bien savoir, si les créanciers de Paris auxquels je suis uni, suivent le recouvrement de leurs créances réduites avec leur consentement à 50 pour cent de perte, ou s'ils abandonnent le tout. Il me semble que lorsque des créanciers ont fait généreusement le sacrifice de la moitié de leur dû, il faudrait au moins leur payer l'autre moitié, ou leur faire connaître le terme auquel ils peuvent espérer de la recevoir. Faites-moi le plaisir, mon cher ami, de faire quelques

recherches à ce sujet pour me tranquilliser. Je trouve à placer mes fonds en Bresse d'une manière solide et très avantageuse, en terres. Pour les 24 mille et tant de cent livres que me devait Monsieur Parent, j'aurais en Bresse, un magnifique domaine presque tout en bois et en prés qui me rendrait 1200 livres. Je viens d'en acheter un pour 21 mille qui me rend 1030 livres. C'est presque tout, bois et prés.⁹ Avez-vous reçu quelque nouvelles de l'Isle de France de notre ami Céré depuis celles de janvier dernier, Je n'en ai reçu aucune. Les vaisseaux qui étaient destinés pour cette île et devaient partir l'été dernier, sont encore à Lorient. On n'y sait pas encore quand ils pourront être expédiés.

Qu'est devenu Monsieur Le chevalier de Ternay ? Si par hasard il désarmait et revenait à Paris, je désirerais en être instruit, pour lui écrire en faveur du fils de notre ami Céré et le mettre en mouvement pour placer le jeune homme dans la marine.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de mon bon et ancien ami M. Bouchaud, de Monsieur Le Brun de Lorient, de M. le curé de St Louis, de Monsieur l'abbé de Mably.

Donnez-moi surtout de vos nouvelles, faites-moi savoir si vous avez toujours de l'amitié pour moi et soyez assuré que je vous aimerai bien tendrement toute la vie. Toute ma famille et moi nous portons bien. Depuis mes cautères, plus, ou presque plus de goutte.

[Non signée]

Ce 25 décembre 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/58)

J'ai enfin reçu, mon cher ami, de vos nouvelles et malheureusement elles se sont trouvées telles que je les craignais. J'avais bien pensé qu'il fallait que votre santé fût dérangée, pour garder un si long silence, malgré la disette d'événements. Soyez bien assuré, mon cher ami, que je prends toute la part possible à votre maladie et que je ne désire rien avec plus d'ardeur, que d'apprendre promptement votre retour à la santé. Par tout ce que j'entends dire, il me semble que cette année a été assez généralement malsaine. Dans notre province il y a eu beaucoup de fièvres. Les vents d'ouest et de sud ont soufflé presque toute l'année. Nous avons eu très peu de vent de nord. Je pense que de pareilles circonstances sont plus nuisibles aux personnes qui comme vous mènent une vie sédentaire et pour ainsi dire stagnante. Il faudrait peut-être en pareil cas, se donner plus de mouvements ou du moins se purger par intervalle pour éviter les amas d'humeurs. Je désirerais que vous puissiez enfin devenir libre et acquérir comme moi la faculté de faire tous les jours assez d'exercice pour maintenir votre santé.

Il y a environ un mois que j'ai écrit à M. Desrabes, ami de M. Meunier mon procureur dans l'affaire de Parent, pour prier cet ami de presser M. Meunier et de m'instruire sur mon sort dans cette mauvaise affaire : mais je n'ai point encore de réponse. Je sais que le fils Parent n'est plus commis dans les bureaux de M. Bertin, qu'il a eu 6000 livres de retraite et qu'il est remplacé par un Monsieur [d'Ysangr...] ¹⁰ avocat. Je sais que Parent, le père a fait courir un mémoire justificatif de sa conduite qu'il lui sera certainement impossible de justifier. Je n'ai pas vu ce mémoire et ne me soucie aucunement de le voir. La seule chose que je désire savoir, c'est quand je serai payé de la moitié de la somme que j'avais prêtée, ce dont personne ne me dit un mot. Lorsque vous vous porterez bien, mon cher ami, je compte sur vous pour m'instruire à cet égard.

Après ce que vous m'avez fait l'amitié de m'apprendre du retour de M. le conte d'Estaing et des circonstances de ce retour, je m'attendais à trouver dans notre gazette de France, quelques détails sur les événements qui ont précédé le départ de ce grand officier du port de Savannah, sur son combat dans sa traversée, sur le retour des vaisseaux de son escadre : mais rien de tout cela. Avez-vous lu avec quelle

⁹ On retrouve cet achat dans son testament : à Marie Marguerite, sa troisième fille, son « *domaine situé à St Paul de Varax en Bresse que j'estime à 20000 livres* »

¹⁰ M. d'Izengrme de Clérigny

sécheresse notre gazette nous annonce le retour d'un vice-amiral en qui seul la Nation entière met toute son espérance ! Cette feuille ministérielle est une triste gazette. Je crains que le motif de la sécheresse de cette feuille ne soit que les vaisseaux de l'escadre n'étant pas encore rentrés, on craint d'en avertir les Anglais. Cela peut être, mais si ce n'était pas ce motif, je craindrais qu'il n'y eut quelque mauvais vouloir contre notre brave vice-amiral et dans la circonstance présente, ce serait un grand malheur. Je suis fermement convaincu que nous n'avons que M. d'Estaing pour commander notre grande armée navale avec succès, et que lui seul peut nous faire avoir une paix honorable. Je n'ai jamais attendu de M. d'Orvilliers autre chose que ce qu'il a fait.

Je voudrais que M. le chevalier de Ternay fût à Paris, pour lui écrire en faveur du fils de notre ami, je connais sa paresse à écrire, s'il faut qu'il écrive au ministre il ne fera rien. S'il était à Paris et qu'il n'eut qu'à parler ou présenter un mémoire, je pense qu'il réussirait. L'affaire de M. Baudouin ne m'a pas surpris. Je savais depuis longtemps qu'il était mal dans ses affaires et qu'il n'était pas délicat. Je présumais seulement qu'il pouvait avoir fait des économies et s'être corrigé.

Vous me ferez bien plaisir de me donner quelque notice de l'ouvrage dont vous me parlez, sur les administrations provinciales et sur l'impôt direct. Mais j'exige de votre amitié que vous ne m'écriviez que lorsque vous serez bien rétabli. Quelque plaisir que j'ai de recevoir vos lettres toujours infiniment agréables, je préfère votre santé à mon plaisir : car c'est vous que j'aime et que j'aimerai toute la vie.

Vos deux recommandés seront bien reçus. [Non signée]

Ce 30 décembre 1779. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 30 janvier (Ms 613/60)

J'allais, mon cher ami, vous écrire lorsque j'ai reçu votre dernière lettre du 23 courant, dans laquelle vous me faites l'amitié de me rendre compte de ce que vous avez appris chez M. L'Héritier au sujet de l'affaire de Parent. Je suivrai votre avis et je vais écrire à M. Meunier pour le prier de suivre mon affaire en particulier.

L'objet de la lettre que j'allais vous écrire avant la réception de la vôtre, était de vous apprendre l'arrivée de M. Chevalier en France, pensant que cette nouvelle pourrait être de quelque utilité à notre bon ami M. Bouchaud. Avant hier 28 courant, je finissais mon dîner en famille à la Fréta, lorsque je vis entrer dans ma salle à manger deux chevaliers de St Louis qui arrivaient de Lyon pour me demander la soupe. M. Chevalier, l'ancien commandant de Bengale était l'un de ces deux Messieurs. Je fus étonné et ravi de le voir. Ma femme eut bientôt fait servir un second dîner pendant lequel M. Chevalier nous raconta tous les détails de sa prise dans l'Inde et les aventures extraordinaires de son voyage de retour jusqu'en France. Embarqué à Bengale sur un navire danois qui allait dans la mer Rouge, le bâtiment fut démâté de tous mâts sous Ceylan. Après s'être réparé, le navire se rendit à Gedda dans la mer rouge où un coup de vent le démâta encore. Le temps des caravanes était passé, M. Chevalier s'embarqua témérairement sur un bateau arabe dans la mer Rouge, dans l'espérance de gagner Suez. La mer et les vents furent contraires. Des pirates arabes l'attaquèrent sans succès, il se réfugia dans un petit port d'Abyssinie où il fut versé. Un bâtiment turc le prit dans ce port et le conduisit dans un autre de la haute Egypte. Là, il fut pillé par Murad Beg qui finit par le faire conduire à Alexandrie où il eut le bonheur de trouver le frégate du Roi *La Gracieuse* qui le conduisit d'échelle en échelle jusqu'à Malte d'où il passa à Rome, et s'est rendu en France par Florence, etc. Il se porte au mieux, paraît plein d'idées, de plans, de projets, qu'il est pressé de mettre sous les yeux de l'administration. Il est parti hier 29 en poste pour Paris. Je regarde M. Chevalier comme un homme essentiel pour le gouvernement, par les connaissances supérieures qu'il a de la situation des différentes puissances des grandes Indes et surtout de celle des Anglais qui n'ont plus guère que 5000 hommes européens pour garder et contenir un empire immense qu'ils possèdent dans cette partie du monde où ils jouissent de revenus

immenses, suffisants pour acheter un jour beaucoup d'alliés contre nous et nous écraser. M. Chevalier m'a assuré qu'à son départ les Anglais avaient en caisse à Calcutta 124 millions, produit des revenus d'une seule année de Bengale : que si on les laissait tranquilles possesseurs des Indes orientales, dans peu, leurs revenus dans cette partie monteraient par an à 800 millions, qu'avec ces sommes ils payeront leur dette nationale et seraient bientôt en état d'acheter et d'asservir toute l'Europe etc. etc.

Je voudrais pour tout au monde que notre ami M. Bouchaud s'accommode avec M. Chevalier, par l'entremise de quelque ami et n'eut rien à démêler en justice avec un homme qui ne peut manquer d'avoir les plus hautes protections. Indépendamment de son mérite personnel très digne de considération, dans la circonstance actuelle, Monsieur Chevalier à l'honneur d'appartenir à M. le comte de Maurepas.

Je reviens à mes affaires. Je crains comme vous, que l'union des créanciers Parent étant annulée par le manque d'homologation, dame justice ne mange toutes les créances. Je vous prie de continuer à me tenir sur les avis, et de voir M. Meunier.

La conduite du Baudouin est bien affreuse. C'était Parent qui m'avait prévenu que Baudouin était fripon. Ils n'étaient point amis.

Je tacherai d'avoir l'ouvrage de l'administration provinciale et de la réforme de l'impôt. Si je ne puis réussir, j'aurai recours à votre amitié pour me le procurer, ou au moins me prêter le vôtre. Tâchez de me l'acheter s'il est possible. Je vous rembourserai. Je pense que cet ouvrage sera imprimé en contrebande.

Le ministre de la Marine est bien faible : mais on sera embarrassé pour remplir cette place. Je suis désolé de la blessure et des maladies de M. d'Estaing. C'est le seul homme que nous ayons. M. Chevalier m'a promis de m'écrire de Paris pour m'apprendre comment l'administration accueillera ses plans. Si vous apprenez quelque chose, faites m'en part. Il m'a assuré qu'il courait à Paris un mémoire de Dumas, sur la manière de rétablir nos affaires dans l'Inde. Si vous pouvez voir ce mémoire, faites m'en savoir votre sentiment. Je ne puis en avoir bonne opinion, parce que l'auteur, quoique avec beaucoup d'esprit est ignorant et très mauvais sujet.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher et digne ami, recevez, avec votre amitié ordinaire, les vœux les plus sincères que je fais pour votre bonheur à ce renouvellement d'année. Je vous souhaite une meilleure santé et tout ce que vous pouvez désirer. Je vous aimerai toute la vie de tout mon cœur.

[Non signée]

[Ajout sans doute de Galles :]

*'DIL adressera plusieurs exemplaires à M Prost de Royer
Lieutenant de police à Lyon dont un pour M Poivre*

Le 4 février 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 18 février (Ms 613/62)

J'ai eu hier, mon cher ami, le plaisir de recevoir chez moi à la Fréta, Messieurs Adan et de Meny, vos deux aimables et honnêtes voyageurs que vous m'aviez annoncés par votre lettre du 13 décembre. Ils sont arrivés au moment où nous allions nous mettre à table et j'ai eu le plaisir de dîner avec eux. Ils se portent bien, sont l'un et l'autre bien aimable, pleins de connaissances et de sagacité. Je vous remercie de tout mon cœur, de m'avoir procuré leur connaissance. Je les ai beaucoup engagés, dans le cas où ils voyageraient une seconde fois dans nos quartiers, de me procurer la satisfaction de les revoir, en les invitant surtout à venir à la Fréta dans une plus belle saison que celle où nous sommes. La terre ici est

couverte de 4 pouces de neige et nous éprouvons un froid assez vif, de sorte que Messieurs vos voyageurs n'ont aucunement pu voir les dehors de la Fréta.

Ces Messieurs sont arrivés à Lyon depuis trois ou quatre jours seulement. Il paraît qu'ils y achèveront le carnaval et se remettront en route la première semaine de carême, pour faire leur retour par la Bourgogne, la Lorraine, etc. Je leur ai communiqué l'inquiétude où je suis sur l'état de votre santé : car il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, et dans cette triste saison je crains les suites de toutes les incommodités que vous m'aviez annoncées par votre lettre du 13 décembre.

La corvette du Roi *Les amis* étant arrivée de nos îles, à Lorient, le mois dernier, j'ai reçu quelques lettres de l'Isle de France qui ne m'apprennent d'autre nouvelle que la mort d'un de mes amis M. de Launay de Vannes, et celle du gouverneur le chevalier Guiran de la Brillanne, mort détesté de toute la colonie, y laissant sa mémoire en exécration. Il y a une fatalité bien cruelle pour les gouverneurs choisis par notre administration pour cette malheureuse île depuis que le Roi en a repris la possession. Il eut été difficile de trouver deux plus mauvais sujets que les deux premiers gouverneurs avec lesquels j'ai été attelé pour labourer dans cette île. Le troisième est un homme honnête : mais on lui avait adjoint un méchant homme, mon successeur qui l'a empêché de faire aucun bien, et le quatrième vient d'y mourir en exécration ! On dit du bien de M. de Souillac capitaine de vaisseau qui commandait à Bourbon et a remplacé le chef d'escadre de La Brillanne. On avait aussi dit d'abord du bien de ce dernier.

J'ai reçu un gros paquet de graines que j'avais demandées à Monsieur Céré notre ami, mais ce paquet ne se trouve accompagné d'aucune lettre. Ainsi je n'ai encore aucune nouvelle de notre ami. Si vous en avez reçu, je vous prie de m'en faire part. Sur toute chose, faites-moi savoir comment vous vous portez.

Savez-vous comment Monsieur Chevalier a été reçu du ministre et de ses créanciers ? Sera-t-il possible d'accommoder par voie de conciliation son affaire avec notre ami Bouchaud ? Que dit-on de M. le comte d'Estaing ? Espère-t-on que ce vice-amiral ait la campagne prochaine le commandement de notre armée navale, l'esprit de parti, le mauvais esprit de corps de notre marine feront débiter sur le compte de M. d'Estaing tous les sots propos que l'on voudra. Je soutiens que ce général est seul en état de battre les Anglais et de les amener à la paix. Je n'ai d'espérance que dans la providence d'abord, puis dans le courage, l'énergie et la capacité de Monsieur d'Estaing.

Il y a toute apparence que dans ce moment-ci, Gibraltar est avitaillé et sa garnison renforcée par Rodney, sans obstacle ni de la part des Espagnols, ni de la nôtre. Ainsi voilà bien des dépenses perdues pour les Espagnols. Je n'entends point parler dans ce pays-ci de l'ouvrage attribué à M. Le Trosne sur les administrations provinciales et sur l'impôt. Il ne me sera pas possible de me le procurer ici.

Le nouvel arrêt du conseil sur les 3 nouvelles compagnies de fermiers, régisseurs et administrateurs me paraît annoncer d'excellentes vues et d'heureuses dispositions pour l'avenir : Dieu nous conserve longtemps le Roi et le directeur général de ses Finances !

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami, je fais des vœux pour votre meilleure santé.

[Non signée]

Point encore de nouvelle de ma créance sur Parent.

Je ne sais rien non plus sur le chevalier de Ternay que je voulais intéresser au projet de notre ami Céré.

Le 8 février 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 18 février (Ms 613/64)

Depuis, mon cher ami, la réception de votre dernière du 30 janvier, j'ai reçu deux gros paquets de notre ami Céré, arrivés en même temps, l'un de février de l'année dernière par *la Marboeuf*, l'autre

d'août et septembre par la corvette *Les amis*. Dans ce dernier paquet j'ai trouvé un extrait de la lettre que Céré vous a écrite le 29 août. Il me paraît essentiel que le fils de Céré vienne le plus promptement possible à Paris, que vous rétractiez par conséquent la défense que vous avez faite de vous l'envoyer. Il ne vous embarrassera pas : vous le placerez dans une chambre garnie à votre portée, vous réglez sa nourriture à une auberge suivant ses facultés : car enfin on ne vous l'enverra pas sans moyen pour fournir à sa dépense. Encore un coup, il est essentiel qu'il soit à Paris pour être présenté à Monsieur le chevalier de Ternay, pour que cet officier général de la marine puisse de son côté le présenter à M de Sartine, et s'il le faut à M. Bertin qui a promis à Céré de s'intéresser pour son fils auprès du ministre de la Marine. Les deux ministres ainsi que M. le chevalier de Ternay sont prévenus par les lettres de Céré qui m'en a envoyé copie. Je voudrai bien, mon cher ami, être à Paris pour vous épargner toute la peine que va vous causer le service à rendre à notre ami, ou du moins la partager avec vous : mais n'étant pas en état de faire ce voyage, j'ose exiger de votre amitié que vous fassiez un effort malgré vos infirmités, parce que le moment est précieux. Il faut profiter du séjour de M. le chevalier de Ternay à Paris. N'avez-vous pas quelque ami mieux portant que vous, plus en état d'agir, qui d'après vos avis donnerait les mouvements nécessaires et que vous ne pouvez pas vous donner, Voici, ce me semble, la marche que vous pouvez tenir. Sachez d'abord où loge M. le chevalier de Ternay, allez le voir ou informez-vous, s'il séjournera assez longtemps à Paris pour que vous ayez le temps de faire venir le jeune homme pour le lui présenter et pour que cet officier ait le temps de le présenter lui même à M. de Sartine. Bien entendu que la première information à faire est de savoir si M. de Ternay est disposé à le présenter. M. l'abbé Fontaines de St Lazare vous sera utile pour ces premières informations, il est ami de M. Céré, il sait le logement de M. de Ternay qui est je crois au faubourg St Laurent, il ira volontiers voir M. de Ternay et saura ses dispositions. Demandez-lui ce service de la part de Céré et de la mienne. Sur votre réponse, j'écrirais à M. le chevalier de Ternay. Si les circonstances sont favorables au jeune homme et que vous jugiez à propos de le faire venir à Paris, je lui adresserai une lettre pour M. Bertin si vous le jugez nécessaire, pour lui épargner la peine de s'expliquer avec M. Bertin auquel je pense qu'il peut très bien être présenté, soit par M. le chevalier de Ternay qui est fort bien avec ce ministre, soit par M. le chevalier Parny, écuyer chez la Reine, frère de M. de Parny, beau-frère de Céré. Dans le cas où vous aurez besoin du service de cet écuyer, vous pouvez lui écrire à Versailles par son beau-frère M. de Parny de l'Isle de France. Vous sentez parfaitement, mon cher ami, que pour toutes ces démarches absolument nécessaires, il faut que le jeune homme soit sous votre main à Paris. Calculez la dépense que ce voyage et ses suites exigeront et en conséquence écrivez à M. de Gargas à Lorient pour lui demander la somme nécessaire. Soyez assuré que ce brave et digne beau-frère de M. Céré se prêtera à tout avec empressement. Je pense que pour toutes ces démarches, vous n'avez pas un moment à perdre.

Par une lettre postérieure à celle que vous avez reçue, Céré m'apprend que son beau-frère Brunel reste à l'Isle de France en qualité de juge royal. J'ai reçu aujourd'hui les 100 clous de girofle annoncés par Céré. Il me parle de la mort de M. de La Brillanne au 29 avril dernier.

Je vais prévenir M. Prost de Royer, de l'exemplaire de l'ouvrage de M. Le Trosne que vous avez eu la bonté de me faire destiner. Je vous en remercie de tout mon cœur. Ce M. Prost de Royer n'est plus lieutenant de police, il est remplacé par M. Basset. Ce changement ne détournera-t-il pas mon exemplaire ?

Lorsque vous irez à St Lazare, faites-moi le plaisir d'assurer Messieurs Le Brun et Fontaines de mon tendre et respectueux attachement. J'écrirai incessamment au dernier. Demandez-lui, je vous prie, où en est son affaire. Son persécuteur est mort. Le jeune homme dont vous a parlé M. Chirat, qui fait ses études de droit à Paris, est mon beau-frère, frère de second lit, de ma femme, il se nomme comme elle, Robin. C'est un jeune homme d'un caractère excellent, que j'aime beaucoup et que je vous recom-

mande. Je désire bien qu'il fasse votre connaissance et que vous lui donniez de temps en temps de bons avis dont la jeunesse a toujours besoin. Il ne nous a pas appris son adresse.

J'espère toujours que malgré la marine et les intrigants, M. d'Estaing aura le commandement général de nos forces navales. Si je suis trompé dans mon espoir tant pis pour la chose publique.

Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

Bien des amitiés à M. Bouchaud.

[Non signée]

Le 4 mars 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/66)

C'est une bonne affaire, mon cher ami, que Monsieur de Piègon, beau-frère de notre ami Céré, se soit chargé de procurer au jeune homme un certificat de la noblesse du pays originaire de sa famille. Monsieur Céré n'aura pas manqué de mettre ce beau-frère sur la voie, et lui aura sans doute indiqué les sources où il doit chercher les preuves dont il a besoin. Il serait question à présent de savoir où demeure ce Monsieur de Piègon, pour se concerter avec lui, et savoir où il en est de ses recherches. Je pense que Monsieur Collier, missionnaire de St Lazare, qui connaît toutes les personnes qui ont, ou ont eues, quelques liaisons avec nos îles, pourra vous découvrir la demeure de M. de Piègon. Voyez à ce sujet Messieurs Brun et Fontaines. Ils pourront peut-être eux-mêmes savoir du chevalier de Ternay l'adresse en question.

Je n'écrirai au chevalier de Ternay pour le prier fortement de présenter le fils Céré, que lorsque je saurai le succès des recherches de son oncle Monsieur de Piègon et l'arrivée du jeune homme à Paris. Comme il n'y a encore rien de décidé sur ces deux objets, ce que je pourrais écrire à présent serait oublié lorsque le moment d'agir arriverait. D'un autre côté je suis assuré de la bonne volonté de M. Bertin pour recommander le jeune homme au ministre de la Marine.

On m'a dit ici que dans le cas où M. de Sartine viendrait à quitter un fardeau bien lourd pour lui, dans les circonstances, il pourrait bien être remplacé dans son administration par M. le chevalier de Ternay. J'ai ici les mémoires de Parent et de la Rogé. Dans celui de Parent, on voit évidemment un homme de la confiance la plus aveugle, trompé comme le plus grand sot qui ait jamais abusé de la permission de l'être. Dans celui de la Rogé, on voit une femme coupable qui abuse de l'adresse qu'elle a eue de soustraire à sa dupe tout espèce de titre contre eux. Mais pour peu qu'elle soit dans le cas d'écrire encore, elle ne pourra que fournir des preuves de son crime. Tout Lyon qui la connaît, sait qu'elle n'avait pas le sou avant ses dernières liaisons avec Parent. Elle était accablée de dettes et n'avait été à Paris que pour fuir ses créanciers et intriguer pour se tirer d'affaire.

Que nos affaires maritimes vont donc mal ! Les Anglais seuls font la guerre, continuent à enlever notre commerce, et tous les convois hollandais, suédois ou autres qui nous sont destinés. Pendant ce temps, nous nous tenons tranquille dans nos ports, comme si les rapines des Anglais ne nous intéressaient pas. Ceci finira mal.

J'attends avec impatience l'ouvrage de M. Le Trosne.

Je vous embrasse mon cher ami de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 22 mars 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 22 avril (Ms 613/67)

Je pense, Monsieur et cher ami, que les héritiers de M. Le Maistre de Monlu pourront tirer quelque chose de sa succession. Cet honnête homme avait beaucoup de dettes, mais il avait aussi beaucoup de terres, beaucoup d'esclaves bons ouvriers et des troupeaux. Je me rappelle qu'après sa mort, il fut dé-cidé par les créanciers de louer ses habitations, ses esclaves, ses charrois, vu l'impossibilité de trouver des acquéreurs solvables de biens aussi considérables. Autant que je puis m'en souvenir, rien n'était encore vendu à mon départ, le curateur aux biens vacants qui est un M. Merlo, honnête homme, faisait valoir la succession pour le plus grand avantage des créanciers et des héritiers. Pour être informé exactement sur l'état actuel de ladite succession, il faudra écrire directement à M. Merlo curateur aux biens vacants, et d'un autre côté, écrire aussi à M. Lousteau greffier en chef du conseil supérieur à L'Isle de France.

Les délais qu'éprouve notre ami M. Bouchaud me font la plus grande peine.

J'approuve en tout points vos vues pour le fils de notre ami Céré. J'écrirai, quand vous m'avertirez qu'il en sera temps, à M. Bertin, pour qu'il appuie de sa protection le jeune homme auprès du ministre de la Marine.

Il y a apparence que toutes nos lettres pour l'Isle de France sont perdues. Je n'avais jamais tant écrit. Nous sommes de bien pauvres gens, bien ineptes avec les forces que nous avons de laisser les Anglais maîtres de la mer, et de faire nos petites expéditions comme en pleine paix, ou comme si nous étions les maîtres de la mer. C'est ainsi qu'une première ineptie entraîne une suite de malheurs. Si 30 vaisseaux de Brest, les Espagnols compris, avaient suivi Monsieur Rodney lorsqu'il est parti de Plymouth, nous n'eussions fait que ce que nous devions rigoureusement faire, ce que le moins versé dans l'administration de la marine aura fait. Nous eussions évité les deux malheureux événements du combat de Langara et de notre convoi pour l'Isle de France. Ces nouvelles me désolent, surtout parce qu'elles prouvent que nous sommes des sots, et que nous n'avons rien de bon à espérer pour les campagnes prochaines, à moins que des mains plus habiles ne dirigent nos affaires.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 7 avril 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 22 avril (Ms 613/68)

Depuis, mon cher bon ami, la réception de votre dernière lettre du 24 mars, je n'avais pu trouver un moment pour vous répondre. Les travaux de la campagne sont si arriérés cette année par la continuité des neiges et de la gelée pendant tout le mois de février, que j'ai bien de la peine à réparer le temps perdu pour toutes mes petites opérations rurales qui pressent toutes à la fois : mais je commence enfin à me débarrasser et je vais vous répondre.

Je crois qu'il convient que j'écrive d'abord à M. Bertin pour le disposer en faveur du fils de notre ami, lui demander ses bontés, lui rappeler ce qu'il a promis à M. Céré et savoir ses dispositions, même ce qu'il peut espérer des démarches que je le prierai de faire auprès de M. de Sartine, pour l'admission du jeune créole dans le service de la marine. D'après la réponse de ce ministre dont je vous ferai part, vous vous réglerez soit pour conduire le jeune homme à Chatou, soit pour la présentation directement au ministre de la Marine avec la recommandation de M. Bertin.

En attendant, vous ne pouvez rien faire de mieux que de placer le fils de M. Céré chez M. de Longpré pour le former dans la connaissance nécessaire à l'état qu'il se propose d'embrasser, pourvu néanmoins que M. de Gargas ne trouve pas la pension trop chère. M. de la Morlière vous a sûrement répondu. Il serait bien à souhaiter que cet officier général voulut se charger de présenter lui-même son jeune parent qui ne lui fait pas déshonneur avec la taille et la figure qu'il porte. D'un autre côté vous

avez à votre portée son oncle M. de Piègon avec lequel vous avez la facilité de concerter vos démarches.

Je suis bien sensible au souvenir de M. Le Brun de St Lazare qui est un bon et respectable prêtre, avec lequel M. Céré sera très bien, jusqu'à ce que suivant l'avis de Messieurs de Gargas et de Piègon, vous le placiez soit à l'école de M. Longpré, soit dans une autre.

Vous ne me dites pas si M. l'abbé Fontaines qui a passé à Chartres, a fait casser au Conseil du Roi, l'arrêt extravagant et injuste du conseil de l'Isle de France qui contre toute raison le retenait sous les liens de la justice, en le faisant sortir de l'Isle de France. On ne peut se former une idée des vexations exercées par le défunt gouverneur de cette malheureuse colonie, le chevalier de La Brillanne, contre différends particuliers très honnêtes de ce pays-là. Informez-vous, je vous prie, de M. Le Brun, comment s'est terminée l'affaire de son confrère M. Fontaines.

Je ne suis point du tout content de la justification de M. de Chillay, capitaine du Protée, pris par l'escadre de Digby, il me semble par son propre dire qu'il a fort mal manœuvré, et qu'il pouvait très bien échapper, comme l'a fait le capitaine Bouvet plus habile que lui et très heureux d'être délivré d'un pareil commandement.

C'est une affaire très heureuse que l'arrivée à bon port de tout le convoi de M. de Barras, nous ne sommes pas accoutumés à de pareils bonheurs. Je crois que depuis le commencement des hostilités, ce convoi est le premier qui nous soit arrivé sain et sauf, tandis que tous ceux des Anglais leur arrivent comme en temps de paix. On fait à Lyon des contes sur M. le comte d'Estaing, on y dit qu'il a passé par cette ville pour aller à Toulon où il doit prendre une escadre qu'il conduira en Espagne, d'où il viendra avec l'armée combinée se réunir aux vaisseaux de Brest pour commander le tout dans la Manche. Je ne sais ce qu'il en est. Des gens sont assurés l'avoir vu passer mardi dernier 4 de ce mois. Si ce brave homme commande, j'espère que tout ira bien et que la guerre sera bientôt finie. Si au contraire il ne commande pas, je crains que la guerre ne se prolonge et finisse mal.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Mille assurances de mon respectueux attachement à M. Le Brun.

Mille amitiés à M. Bouchaud. S'il écrit à notre ami Le Brun, je le prie de ne pas oublier de lui dire que je l'aime tendrement. Je veux le remercier de m'avoir appris le meilleur état de sa santé.

[Non signée]

Ce 22 mai 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 8 juin (Ms 613/70)

J'ai reçu Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser le 10 de ce mois. Je plains votre situation, je sens combien elle est pénible. Vous êtes malade et vous êtes appelé en Bretagne par un père mourant ! Commencez par vous guérir pour être en état de vous rendre aux dernières volontés peut-être d'un père qui vous aime et que vous aimez. Laissez là toute autre affaire. Que le mémoire que je vous ai proposé pour notre jeune créole soit renvoyé à un temps plus favorable. Rien ne presse pour cet objet. Vous serez toujours à temps de présenter ou faire présenter le jeune homme. Je pense même que les démarches que l'on ferait aujourd'hui en sa faveur seraient prématurées et inutiles puisque vous avez déjà fait celle de le présenter au ministre de la Marine qui a admis sa demande et lui a donné l'espérance de son admission parmi les élèves de la marine. Le plus pressé pour le présent est que M. Céré se rende capable d'être admis. On a écrit ici de Paris que M. Bertin avait donné la démission de sa place. Ce ne serait pas le moment de lui présenter M. Céré. Il faut attendre que les nouveaux arrangements conformes à la nouvelle situation de M. Bertin soient achevés.

Ainsi ne pensez qu'à vous rétablir et à faire ensuite le voyage de Bretagne si les circonstances continuent à l'exiger.

Je désire bien que M. Le Trosne réussisse à se faire rendre les exemplaires arrêtés de son ouvrage et qu'il puisse m'en parvenir un. On a bien de la peine à montrer le bien, à plus forte raison doit-on s'attendre à en éprouver beaucoup, pour le faire. Vos intrigants de Paris ne laisseront pas l'honnête et respectable M. Necker achever sa besogne. Je suis convaincu que la prétendue comparaison faite entre les opérations de M. Necker et celles du fameux Law, ne présente que des idées fausses.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. Pichault et rendez-moi le service de lui faire agréer mon compliment de condoléance sur la perte qu'il vient de faire.

S'il est vrai que les Anglais aient bombardé Cherbourg et notre flotte qui s'était réfugiée dans son havre, nous aurons bien de la peine à nous laver de l'opprobre qui rejaillira sur nous d'une pareille insulte que nous avons eu tout le temps et tous les moyens de prévenir : car il y a plus d'un mois et demi que nous savions ici qu'un seul vaisseau anglais (*l'Endymion*) bloquait cette flotte et avait envoyé en Angleterre demander les moyens pour la brûler. Comment ce vaisseau seul est-il resté si longtemps le maître sur nos côtes, Comment a-t-on eu en Angleterre le temps de chercher, rassembler, armer, équiper et envoyer devant Cherbourg 13 voiles pour brûler notre flotte, et comment nous autres si vifs, si pétulants, n'avons-nous pas eu le temps d'aller prendre *l'Endymion* et amener notre flotte à Brest ou ailleurs en lieu de sûreté ? De pareils événements sont bien faits pour désespérer tout homme qui s'intéresse à la chose publique.

Je vous embrasse de tout mon cœur et vous souhaite un prompt rétablissement.

[Non signée]

Ce 18 juin 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 20 juillet (Ms 613/71)

J'ai reçu, Monsieur et très cher ami, les lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 8 du courant. Je partage bien sincèrement la douleur que vous cause la perte que vous venez de faire. Je sens tout le désagrément de votre situation, combien il vous a été douloureux de perdre un père que vous aimiez tendrement, sans pouvoir accourir auprès de lui et recevoir au moins ses derniers soupirs. Quelque triste que soit un pareil événement, il est dans l'ordre de la nature, vous vous y attendiez et vous avez votre consolation dans la soumission aux ordres de la Providence. En rendant à Monsieur votre père le juste tribut de larmes et de regrets que vous lui devez, souvenez-vous, mon bien cher ami, que vous devez encore à sa mémoire de vous conserver vous-même, de rétablir votre santé pour pouvoir pendant le cours ordinaire de la nature le faire en quelque sorte revivre en vous et dans votre postérité qui sera la sienne.

J'ai eu le plaisir d'avoir à la Fréta vendredi dernier 16 du courant, mon ami M. de Bellecombe qui m'a raconté avec le plus grand détail sa malheureuse rencontre du *Romney* vaisseau de 50 canons de l'escadre du commodore Johnstone. Ce vaisseau anglais portait pavillon français, *le Sartine* avec son pavillon parlementaire l'a approché à portée de pistolets, sans canon monté. Au moment où il lui parlait, l'Anglais a dans le même instant viré son pavillon et commencé par une fusillade puis a fait feu de sa batterie et a assassiné cinq hommes du parlementaire, en a blessé 11 autres. On a amené sur *le Sartine* tous les pavillons, l'Anglais a continué de tirer, au point que M. de Bellecombe s'était persuadé que l'intention de l'Anglais était de le couler à fond. Heureusement tout l'équipage du *Sartine* était ventre sur le tillac, sans cela le forban eut tué tout le monde. Enfin l'Anglais a cessé son feu et sur les plaintes du commissaire anglais qui était à bord du *Sartine*, il a fait des excuses. Quelle atrocité ! Un boulet de 24 a fracassé la chambre de Madame de Bellecombe et est tombé amorti entre cette dame et sa femme de chambre, toutes deux couchées sur le plancher. Le capitaine du *Sartine* a été tué et laisse

une jeune veuve avec cinq enfants, sans biens. M. de Bellecombe au sortir de la Fréta a continué son voyage pour Paris où il doit arriver aujourd'hui. J'attends à dîner M. de Morain et le commissaire anglais compagnons de voyage de M. de Bellecombe jusqu'à Lyon.

Je regrette bien sincèrement M. Le Trosne cet écrivain respectable digne de regrets de tout le genre humain ; puisqu'il n'a écrit que pour éclairer les hommes et pour le bonheur de l'humanité. Je lis actuellement son ouvrage sur l'ordre social. Si je ne puis me procurer son dernier livre, il faudra bien, mon cher ami, que vous me le fassiez parvenir à titre de prêt par voie d'ami, je vous le renverrai de suite avec sûreté.

Je viens de lire dans le courrier de l'Europe, les détails de l'émeute de Londres du 2 juin et qui d'après les lettres que nous avons à Lyon, continuent encore le 7. Dieu veuille, pour le bonheur de l'Europe entière et de tout le globe que cette petite nation d'enragés se mange et se détruise elle-même. Les mains qui dirigent notre défense contre ce peuple féroce, sont si faibles, si lâches que si Dieu ne nous protège, nous succomberons encore avec nos alliés aussi faibles, aussi ignorants que nous, sous les efforts de cette troupe de forbans, accablée d'une multitude de querelles, mais pleine d'énergie, de vigueur et de lumières sur ses intérêts.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami, je vous souhaite ardemment le plus prompt rétablissement de votre santé, c'est la plus agréable nouvelle que vous puissiez me donner.

[Non signée]

Ce 28 juillet 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 9 août (Ms 613/72)

J'ai reçu, Monsieur et très cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 20 de ce mois. Je vois toujours avec peine que votre santé ne se rétablit pas aussi promptement que je le désire. Je pense qu'après l'opération du cautère, l'usage du petit lait et de la tisane de seguine, vous serez en état de vous procurer le meilleur peut-être de tous les remèdes qui vous convienne, le mouvement et le changement d'air. J'espère que l'air natal surtout, vous remettra du baume dans le sang, et qu'une vie plus active que celle que vous menez depuis trop longtemps dans l'air infect de notre capitale, vous rendra entièrement la santé. Vous ne pourrez ensuite mieux faire pour la consolider, que de venir dans notre province, respirer l'air des rivages de notre Saône qui est très salutaire aux poitrines faibles. Vous seriez le plus aimable des hommes, et vous me donneriez une nouvelle preuve d'amitié à laquelle je serais bien sensible, si vous veniez vivre quelque temps dans mon ermitage où l'air est pur, où l'amitié heureuse de vous posséder, s'empressera de hâter votre convalescence par tous les soins dont elle serait capable. Faites mon cher ami, cette partie au printemps prochain, avec notre bon ami, M. Bouchaud, s'il est alors assez heureux pour avoir terminé ses procès. Ce sera une grande satisfaction pour moi de le voir arriver avec vous à la Fréta, pleinement débarrassé de toutes ces sollicitudes de chicane. Je le désire ardemment.

Depuis quelques jours on fait courir dans notre ville le même bruit que vous me dites répandu à Paris par les soins de M. de S... de la jonction de M. Solano à M. de Guichen. Cet événement s'il est vrai, serait bien ce qui pourrait nous arriver de plus heureux dans le moment présent. Si l'infatigable et fanfaron Rodney parvenait à empêcher cette jonction et enlevait les Espagnols, ce serait un malheur dont nous nous relèverions pas. Avec la faiblesse que nous montrons, le triomphe de l'Angleterre serait décidé à notre grande honte et je ne sais plus comment nous nous tirerions du mauvais pas où nous nous sommes avancés, sans avoir auparavant consulté la capacité du chef qui dirige nos moyens et nos forces maritimes. Dieu nous délivre d'un pareil malheur ! Nous deviendrions tout à fait la risée des nations.

L'affaire de Charlestown, la demi expédition de M. de Ternay et M. de Rochambeau, la dissipation de la flotte de St Domingue, convoyée par le Fier , la lenteur incroyable des armements de Brest, le blocus de ce port par l'armée anglaise, la flotte d'approvisionnement abandonnée, oubliée à Cherbourg, ces petits événements de la campagne actuelle à la suite de celle de l'année dernière, n'augmentent pas notre réputation, ne donnent pas courage à nos alliés les insurgents, pour assurer leur indépendance. Toute notre conduite depuis le commencement des hostilités, est un bousillonnage d'enfants qui n'ont pas le sens commun. Que les rois sont malheureux quand ils sont aussi mal servis ! Que fera dans la Manche une armée combinée de France et d'Espagne ! Pourquoi les vaisseaux espagnols, tandis que l'amiral anglais bloque Brest, ne vont-ils pas écarter le fanfaron Rodney, enlever la Jamaïque et assurer l'indépendance du congrès, ce qui est le point de la question ?

Mais, mon cher ami, ne pensez pas à tout cela. Vous n'y trouverez que peine d'esprit et tribulations de l'âme. Ne vous occupez que de votre santé, dont je désire surtout le rétablissement ; car je vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

M. de Céré fils m'a écrit une lettre très honnête.

Je lui réponds par ce courrier.

Vous m'obligeriez infiniment, si vous pouvez me procurer un Le Trosne.

Ce 6 septembre 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 6 octobre (Ms 613/74)

J'ai reçu, Monsieur et très cher ami, des mains de M. Chirat qui m'est venu voir un peu tard, les brochures que vous m'aviez fait l'amitié de m'adresser par sa voie. Je vous en remercie. J'ai été bien aise de voir ce que l'on pouvait censurer dans la conduite d'un homme à l'honnêteté et aux connaissances duquel je crois sincèrement. J'ai trouvé le tableau comparatif peu séduisant malgré les ressemblances un peu tirées qui s'y trouvent. Les personnalités répandues avec fiel dans les deux brochures ont produit dans mon esprit un effet tout contraire à l'intention des auteurs et m'ont confirmé dans la bonne opinion que j'avais de notre sage directeur général. Il me semble que pour juger ses opérations avec impartialité, il faudrait : 1° Ne point avoir de haine dans le cœur et les deux libellistes en montrent beaucoup. 2° : Il faudrait se mettre à la place de celui qui opère. Je suis persuadé que les critiques eux-mêmes, dans la position étroite où se trouve M. N... ne s'en tireraient pas comme lui, que personne peut-être en France ne serait en état de fournir au gouffre de la marine ce que M. N... y fournit, sans écraser la nation, sans tout bouleverser : deux hommes dans ce moment-ci jouent les grands rôles sur notre scène. L'un ramasse, économise, rassemble tous nos moyens, l'autre fricasse tout, engloutit tout, n'apporte rien, ne fait rien qui puisse nous donner l'espoir d'une fin à tant de dépenses. On crie contre le malheureux économiste qui use toutes les ressources de la sagesse pour, sans fouler les peuples, exécuter l'ordre du maître de jeter sans cesse dans un trou sans fond des trésors incalculables et l'on ne crie pas contre celui qui avec la moitié des moyens qu'on lui fournit aurait pu dès l'année dernière mettre à nos pieds un ennemi qu'il semble servir beaucoup mieux que le maître qui l'emploie. Le premier, mon cher ami, quoi qu'en disent vos Parisiens, est un homme précieux dont la sagesse honore la Nation et maintient son crédit. L'autre est absolument incapable, ruine et déshonore la Nation. Je puis vous assurer que ce que je vous dis ici est le jugement impartial de la province qui n'a rien de commun avec l'opinion des monopoleurs, des intrigants de la capitale. Défiez-vous de leurs criailleries, de leurs libelles, etc.

Voilà M. de Cordova qui vient enfin de faire une bonne opération en enlevant le convoi des deux Indes. Qui est-ce qui a empêché M. d'Orvilliers d'enlever l'année dernière les deux flottes anglaises

qui rapportaient de l'occident et de l'orient 180 millions à nos ennemis, dans le temps où il était le maître absolu de la mer ! Cette opération qui n'eut pas coûté la vie à un seul homme nous eut donné la paix l'hiver dernier. Si du moins il avait tenté de faire cette opération pour laquelle il ne fallait pas le quart de ses 66 vaisseaux !

Je souhaite bien ardemment, mon cher ami, apprendre le rétablissement de votre santé. Ménagez-la bien et mettez-vous en état de venir nous voir au printemps de l'année prochaine, avec notre ami Bouchaud.

J'espère que vous réussirez à me procurer un Le Trosne. Je vous embrasse et vous aime tendrement

[Non signée]

Ce 24 octobre 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 14 novembre (Ms 613/75)

J'ai reçu Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser de Vannes le 5 du courant. Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données de votre santé et de celle de mon bon et ancien ami Monsieur Le Brun. Il y a bien longtemps que nous nous connaissons et que je l'aime beaucoup. Je lui écris à Lorient par ce courrier et l'objet de ma lettre est de l'engager à voir madame la veuve Surville pour lui demander les journaux, cartes et plans de voyage de la mer du sud fait par feu M. son mari qui était un excellent homme de mer. Messieurs de Malesherbes et Turgot désireraient voir ce voyage imprimé et viennent de m'envoyer un manuscrit informe de ce voyage fait par M. Monneron écrivain du vaisseau le St Jean Baptiste que commandait Surville. Ces messieurs me prient de rédiger ce manuscrit et de donner à la relation du voyage de Surville une forme intéressante pour le public. Le manuscrit de Monneron n'est susceptible d'aucune rédaction intéressante. C'est pourquoi j'écris à mon ami Le Brun d'emprunter pour moi de madame de Surville, les journaux et papiers relatifs de feu son mari, pour en tirer tout le parti qui sera possible soit pour l'honneur de la mémoire de feu M. de Surville, soit pour l'instruction publique. Si M. Le Brun réussit, vous pourrez vous charger d'apporter à Paris ces papiers pour les remettre à M. Turgot qui me les fera parvenir et je les renverrai fidèlement à madame de Surville. Dans le cas où Le Brun serait retourné à sa campagne auprès de Vannes, je vous prie de vous charger de la commission auprès de madame de Surville et de veiller à ce que ma lettre que j'adresse à M. Le Brun à Lorient, lui parvienne à Vannes. L'objet de M. Turgot pour le voyage de Surville est de le joindre à celui du capitaine Croset [Crozet] qui a ramené les vaisseaux commandés par le malheureux Marion dans la mer du sud. Ce dernier voyage est prêt à être imprimé.

Je recommanderai avec plaisir votre protégé M. Balyon, à M. Chevreau mon ami, qui était nommé par M. de Sartine pour remplacer M. Foucault à l'Isle de France en qualité d'intendant. Je pense que le successeur de cet ex-ministre confirmera la nomination de M. Chevreau. Ce sera la meilleure recommandation pour votre protégé. J'attendrai pour cela de savoir ce que va devenir le Département de la Marine qui est sûrement placé en de meilleures mains qu'il n'était. On dit ici que M. le marquis de Castries aura le Département de la Guerre et M. le comte D'Estaing celui de la Marine. Ce serait à mon avis le meilleur arrangement possible.

Je n'ai pas reçu la suite des pièces que vous m'aviez fait parvenir par M. Chirat. Il est dangereux que de pareils envois s'égarerent. Ma confiance en notre directeur général est ferme et je serais très fâché d'être dans l'erreur.

Je vous souhaite un parfait rétablissement, tout le succès que vous désirez dans l'affaire de notre ami Bouchaud, et un prompt et heureux retour à Paris. Ma femme vous fait mille compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur.

N'oubliez pas un Le Trosne.

[Non signée]

Ce 19 décembre 1780. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 18 février (Ms 613/77)

J'ai reçu, Monsieur et cher bon ami, les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire de Vannes, le 17 et 18 novembre dernier. Comme vous étiez en course dans votre province, je n'ai pas su où vous adresser mes réponses qui dans le fait ne pressaient pas alors. L'objet le plus pressant de vos deux lettres était l'intérêt que vous preniez à Monsieur de Balyon et le désir que vous me témoigniez d'avoir pour cet honnête homme ma recommandation auprès de Monsieur Chevreau. En conséquence vous m'annonciez dans une de vos lettres, l'arrivée de ce Monsieur à Cadix puis en France, dans l'autre vous me donniez son adresse à Paris. Monsieur Chevreau m'avait donné avis de son arrivée en débarquant à Malaga. A son arrivée à Paris où il trouva ma réponse, il m'écrivit de nouveau. Enfin dans le temps où vous me demandiez de lui recommander votre ami, Monsieur Chevreau m'écrivait être décidé à ne plus retourner à l'Isle de France ; de mon côté je lui écrivais pour l'engager à y retourner et notre correspondance sur cet objet était vive et chaude. J'ai enfin réussi à l'encourager, mon ami, et j'ai gagné mon procès en le décidant à accepter la place d'intendant des Îles de France et de Bourbon. Il m'a appris lui-même cette bonne nouvelle par sa dernière lettre du 10 courant, dans laquelle il a l'honnêteté de me demander mes commissions et recommandations. Je lui répondis hier et j'ai saisi ce premier [in...?] pour lui recommander fortement M. de Balyon que je lui annonce comme la personne la plus intéressante par son honnêteté, ses lumières, et ses malheurs. Je l'ai prévenu que ce Monsieur de Balyon lui serait présenté incessamment à Paris par un de mes meilleurs amis Monsieur Le Galles. Ainsi, mon cher ami, vous n'avez pas de temps à perdre. Monsieur Chevreau me marque qu'il compte être rendu à Lorient le 10 de février, hâtez-vous de lui présenter votre ami et de faire décider son sort.

Dans une seconde visite que vous ferez à M. Chevreau, faites-moi le plaisir de lui présenter le fils de notre ami Céré et comme Monsieur de Bellecombe loge dans le même hôtel que Monsieur Chevreau, je vous prie de présenter aussi Monsieur Céré à cet officier général qui est mon ami et qui affectionne fort notre ami Céré de l'Isle de France. Je vous prie de lui faire part des vues du père sur M. son fils, de vos premières démarches ou de celles de Monsieur de Piegon auprès de M. de Sartine, des espérances que vous a données ce ministre, vous lui demanderez ses bontés pour le jeune homme, auprès du nouveau ministre. Je sais que sa recommandation sera très utile. Sur ce que vous m'écrirez de la réception qui vous aura été faite, j'écrirai de mon côté.

J'attends avec empressement, d'apprendre votre heureux retour à Paris, avec une meilleure santé que celle que vous en avez emportée. Aurez-vous réussi à me procurer un Le Trosne ?

Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Des nouvelles de notre ami Bouchaud et de son affaire.

[Non signée]

Ce 13 février 1781. Lyon, Pierre Poivre à Monsieur Pichault (Ms 613/79)

Monsieur,

Permettez-moi de m'adresser à vous pour avoir des nouvelles de mon ami Monsieur Galles. Je suis très inquiet depuis longtemps sur sa santé. Je n'ai point de ses nouvelles depuis novembre de l'année dernière. Il m'avait écrit de Vannes en Bretagne, à cette époque, et m'avait recommandé un honnête homme bien malheureux auquel il prenait un vif intérêt. J'ai agi suivant son désir en faveur de cet

honnête homme, auprès de mon ami Monsieur Chevreau qui va s'embarquer pour passer à l'Isle de France en qualité d'intendant. Il y a plus de deux mois que j'ai rendu compte à Monsieur Galles de ce que j'avais fait en faveur de son recommandé et de ce qui restait à faire pour lui assurer un état et son embarquement. Je lui adressais dans le temps ma lettre chez vous, Monsieur, parce qu'il m'avait écrit qu'il serait de retour à Paris en novembre dernier. Depuis ce temps aucune réponse, aucune nouvelle. Ce silence m'afflige très vivement. Je crains que mon ami n'ait succombé à quelque accident, d'autant que dans son voyage en Bretagne, il ne jouissait pas d'une bonne santé.

Faites-moi la grâce, Monsieur, de m'instruire sur le sort de mon ami. Je crains fort qu'il n'ait fini ses jours en Bretagne.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur. (Signé *Poivre*)

Le 1^{er} mars 1781. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/80)

Vous vivez donc, mon cher ami ! Votre long silence dans la circonstance où je vous savais, m'avait alarmé au point que je ne doutais guère que vous n'eussiez succombé à quelque rechute de votre ancienne maladie. Je ne puis vous dire combien votre lettre m'a causé de joie ainsi qu'à ma femme, à qui j'avais communiqué mes alarmes.

Ce que vous m'apprenez de la conduite du jeune Céré me chagrine, par la seule raison que son père notre ami n'en sera pas content : car j'aime mieux qu'il ait pris son parti tout de suite avant d'avoir multiplié les dépenses et dans le fait, je crois, que le jeune homme sera mieux dans son pays sous les yeux de son père que partout ailleurs. De votre côté vous serez bien soulagé, ce n'était pas petite besogne que d'être chargé de la conduite d'une tête créole de l'âge de 16 à 17 ans. Nous avons fait ce qui a dépendu de nous pour servir notre ami dans ses vues sur son fils. Vous en rendez sûrement compte à Monsieur Céré. Je vous prie instamment de le faire par la voie de M. Chevreau car mes lettres sont toutes expédiées et je ne suis plus dans le cas de lui parler de son fils, d'autant que dans ma dernière du 20 février, je lui ai témoigné toutes mes inquiétudes sur votre existence et par conséquent sur le sort du jeune Céré dont je ne pouvais avoir de nouvelles que par vous. J'ai tant de confiance dans l'amitié de M. Chevreau pour moi que je ne puis douter que cet ami ne fasse pour Céré et pour les siens tout ce qui sera en son pouvoir. Il porte à Céré l'arrangement définitif de sa dette envers le Roi, et il m'a écrit que cette affaire était terminée à sa plus grande satisfaction. Le nouveau ministre de la Marine s'étant fait rendre compte par le bureau de l'Inde, de l'état où était l'Isle de France, la culture des épiceries fines, le bureau avait mis sous ses yeux toute la correspondance de Céré. Le ministre m'a fait adresser ici toute cette correspondance avec une lettre très honnête pour me demander mes observations. J'ai saisi l'occasion de cette marque de confiance pour rendre à Céré toute la justice qu'il mérite et le ministre m'a fait l'honneur de répondre à ma lettre que tout ce que Céré demandait lui serait accordé. Ainsi je pense que les affaires de notre ami ne vont pas mal.

Etes-vous bien sûr que M. le marquis de Castries soit l'ennemi de M. le comte d'Estaing ? Ce serait un grand malheur pour la chose publique et peut-être même le plus grand qui pût nous arriver dans la circonstance. Je suis intimement convaincu que M. le comte d'Estaing est le seul homme de toute la marine que les Anglais craignent, le seul qui puisse les amener à la paix. On m'avait assuré que le ministre et le vice-amiral étaient étroitement liés. On avait écrit il y a longtemps à Lyon que le comte de Grasse et M. de Beaussier devaient être jugés par un Conseil de Marine pour raison d'insubordination. Comment est-ce que le comte de Grasse qui n'a ni réputation ni ancienneté, serait aujourd'hui préféré pour le commandement d'une escadre de 25 vaisseaux à tant d'autres plus anciens,

mieux formés que lui. J'aime à croire que vous avez été sur ce point induit en erreur. J'ai meilleure opinion de M. de Castries, il y a plus de 20 ans que j'ai l'honneur de le connaître et je suis assuré que ce nouveau ministre pense bien, qu'il a du zèle, beaucoup d'énergie, et plus de lumières sur la marine que n'en a jamais eu son prédécesseur. La marine qui regrette et doit en effet regretter le Sartine, peut jeter dans le public des préventions contre Monsieur de Castries, surtout s'il a le bon esprit d'avoir confiance en M. d'Estaing.

Je regrette bien de ne pouvoir avoir l'ouvrage de M. Le Trosne. Notre archevêque l'a et m'avait promis de me le prêter : mais il est parti pour Paris sans tenir sa promesse. Il faut prendre patience, peut-être Monsieur Hué ne sera pas toujours si ardent à la confiscation.

On a à Lyon le nouvel ouvrage de M. Necker contenant le bilan de nos finances, j'espère l'avoir bientôt. Si notre recette excède de 27 millions notre dépense, c'est sans doute notre dépense ordinaire en paix : mais les emprunts ont pour objet notre dépense extraordinaire pour la guerre. Elle n'a pas été petite sous M. de Sartine.

Je plains bien sincèrement notre ami M. Bouchaud d'être dans les embarras de tous ses procès, je désire de tout mon cœur qu'il s'en tire à sa satisfaction. Assurez-le bien je vous prie de tout mon attachement. Le pauvre Le Brun eut dû faire comme moi, inoculer sa fille. Je le plains.

Mille respectueux compliments, je vous prie, à Monsieur Pichault que je prie de ne pas se donner la peine de répondre à ma lettre. Vous m'y avez fait la meilleure réponse que je puisse désirer.

Lorsque vous verrez mon respectable ami le curé de St Louis, faites moi la grâce de le bien assurer de tout mon respectueux attachement.

Je vous embrasse, mon cher ressuscité, et je vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 16 mai 1781. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 4 septembre (Ms 613/82)

Je viens, Monsieur et très cher ami, de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 11 de ce mois. J'étais fort inquiet de votre santé et j'allais vous écrire pour vous en demander des nouvelles. Sur ce que vous me dites de notre jeune créole, fils de notre ami Céré, je vous fais mon compliment d'en être débarrassé. Il sera mieux pour lui-même et pour son père à l'Isle de France, qu'il n'avait été à Paris.

J'ai reçu comme vous une lettre de Céré qui me parle aussi beaucoup trop de la demande faite par Monsieur de Sartine d'un muscadier femelle pour Cayenne, où il n'est parvenu jusqu'à présent qu'un muscadier à fleurs mâles. Céré prétend avoir découvert un muscadier qu'il a nommé muscadier Reine pour ce, dit-il, que cet arbre est le seul parmi la quantité que j'ai laissé à l'Isle de France, qu'il connaisse jusqu'à ce jour, qui donne des noix lesquelles mises à germer, donnent constamment des arbres femelles : mais malgré sa découverte qui n'est jusqu'ici qu'une conjecture, il a une certaine quantité connue de muscadiers à fleurs femelles qui tous donnent des noix. Ainsi, sans tant parler de sa prétendue découverte qui peut n'être pas juste, il pouvait et devait tout uniquement répondre au ministre, que ses arbres étaient trop grands pour pouvoir être transportés à Cayenne, et envoyer des noix muscades de ses muscadiers femelles bien conservées dans de la terre, lesquelles noix provenant d'arbres femelles auraient à Cayenne, comme à l'Isle de France, donné des arbres femelles. Nos ministres ne sont pas faits pour comprendre toutes ces distinctions de muscadiers reines, de muscadiers mâles et de muscadiers femelles. Céré m'a bien souvent, dans ses lettres, parlé de sa découverte : une lettre dans laquelle il prétend m'en avoir rendu compte, ne m'est pas parvenue. Elle aura été prise par les Anglais. Je conçois que Céré en examinant les fleurs de ses différents muscadiers en aura trouvé un qui donne constamment des fleurs garnies de leur pistil et de leurs étamines tout à la fois, tandis que les arbres

mâles n'ont que des étamines sans pistil et que les femelles n'ont qu'un pistil sans étamines. Dans ce cas il est certain que cet arbre qu'il nomme Reine sera préférable pour la prompte multiplication à tous ceux dont les fleurs ne présentent qu'un seul sexe : mais il est inutile d'en tant parler et puisque à Cayenne, il y a un muscadier mâle, il devait tout uniquement envoyer des muscades fraîches provenant de ses muscadiers femelles qui donnent des noix et fructifient bien. L'unique inconvénient de ces arbres unisexes, est de trouver dans la multiplication plus de mâles qui ne portent rien que de femelles qui fructifient : mais puisqu'il en est ainsi aux îles Moluques d'où j'ai tiré tous ces arbres, il faut bien se soumettre à cette loi de la nature. Il suffit de savoir qu'en possédant des arbres femelles en même temps que des mâles, les premiers fructifient. Il y a beaucoup d'autres arbres de cette espèce, surtout dans les pays chauds. Presque tous les palmiers sont séparément mâles ou femelles. Le muscadier Reine observé par Céré est suivant toute apparence un phénomène dans son espèce. Peut-être ne s'en trouve-t-il point de semblable ou très peu aux Moluques mêmes. C'est moi qui l'ai planté d'une noix apportée des Moluques. Peut-être, aussi ne donne-t-il pas constamment des arbres femelles, pas plus que les autres. C'est ce que Céré ne peut pas encore savoir par expérience. Ses raisonnements ne sont que conjectures. Dans tous les autres genres d'arbres connus dont les individus sont unisexes, les arbres femelles donnent plus de femelles que de mâles, parce que les fleurs d'un seul arbre mâle suffisent pour féconder très au loin, une multitude immense de fleurs femelles.

Je ne manquerai pas, à chaque fois que j'écrirai à M. Chevreau de lui recommander votre protégé l'honnête Monsieur Balyon. Je lui demanderai d'abord une commission de notaire.

Je n'ai point encore eu de nouvelles du paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer par Monsieur Chevalier notaire de notre ville. Je pense qu'il ne tardera pas à m'envoyer ce paquet dès qu'il sera arrivé. Je vous en remercie de tout mon cœur.

Je ne conçois pas comment un mémoire remis au Roi par M. Necker peut être tombé entre les mains du parlement et comment le sénat ose s'arroger le droit de faire des remontrances à S. M. sur un mémoire qui doit être censé rester secret entre le Roi et son ministre. Je ne conçois pas plus qu'il y ait un mémoire entre les mains de M. Dupont qui ait été remis au Roi contre M. Turgot, accusant ce vertueux et très éclairé ministre d'impéritie pour avoir trouvé que la dépense du Roi excédait sa recette avant les économies et les réformes exécutées par M. Necker. Il y a certainement quelques parties faibles dans le compte rendu : mais au total j'admire cet ouvrage et je le regarde comme une excellente opération dans la circonstance pour rétablir le crédit de nos finances. Voilà donc enfin Monsieur de La Motte-Picquet qui vient d'enlever le butin de Rodney sur les pauvres Hollandais de St Eustache ! Il y a trois ans que je dis qu'on devrait, si l'on veut finir la guerre, envoyer nos vaisseaux sur les côtes occidentales de l'Irlande y enlever les flottes marchandes des deux Indes anglaises. Si M. d'Orvilliers avec partie de ses 66 vaisseaux avait fait pareille opération, nous aurions enlevé deux cents millions aux Anglais et nous aurions la paix.

Je vous embrasse mon cher ami, et je vous aime de tout mon cœur.

Mes compliments à Monsieur Pichault et mille amitiés à Monsieur Bouchaud.

J'ai l'ouvrage de M. Le Trosne qui me coûte 24 livres, je l'ai acheté ici.

[Non signée]

Ce 8 octobre 1781. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 22 octobre (Ms 613/84)

Je viens, Monsieur et très cher ami, de recevoir ensemble les deux paquets de différentes brochures que vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer par la voie de Messieurs Chirat et Chevalier, dans l'un desquels j'ai trouvé et lu avec le plus grand plaisir la lettre que vous m'avez écrite le 7 du mois dernier. J'étais bien inquiet de ne plus recevoir de vos nouvelles depuis un temps infini et j'attendais la fin

de mes vendanges pour vous en demander. Je les ai finies la semaine dernière et je commence celle-ci par m'entretenir avec vous.

Les brochures qui regardent M. N. ont sans doute perdu beaucoup de leur intérêt depuis la retraite de ce brave directeur général. La capitale l'a certainement déjà oublié : mais les provinces le regretteront longtemps. Quand il n'aurait rendu à la Nation d'autre service que celui de faire renvoyer le S... je trouverais qu'il a beaucoup fait. En province, nous faisons le plus grand cas de ses opérations pour rétablir l'ordre dans les finances. Son compte-rendu, son plan d'établissement des administrations provinciales, ses vues sur les péages, l'abolition de la servitude des mainmortes, ses économies, enfin ce qu'il a fait et ce que l'on espérait qu'il ferait, le font placer à côté de nos plus grands ministres des Finances et il paraît que malgré l'avis de la capitale, le sentiment des provinces sera celui de la postérité. Les Anglais ont regardé sa retraite comme un événement plus avantageux pour eux que le gain d'une grande victoire sur mer. Dans le cas même où M. N. n'aurait pas eu tout le mérite que la renommée lui donnait dans toute l'Europe, il eut été d'une politique plus sage d'empêcher le retour de la paix pour le renvoyer et de nous ménager tant que la guerre aurait duré, la force inestimable de l'opinion publique. Notre nouveau ministre des Finances à la réputation d'avoir beaucoup d'esprit : mais l'esprit ne suffit pas pour remplacer Monsieur Necker dans la partie épineuse de nos finances, surtout pendant la guerre. J'avais la meilleure opinion de M. de C... je l'avais vu autrefois syndic honoraire à la Compagnie des Indes, très occupé à s'instruire dans la partie des armements. Je lui connaissais de l'énergie, de l'amour pour la gloire, de l'honnêteté surtout, beaucoup d'estime pour la bravoure, l'amour du travail, etc. Je pense que vous devez vous défier des bruits désavantageux qui peuvent être répandus contre un ministre placé par M. N. retiré et qui a remplacé M. de S...

J'ai éprouvé en lisant M. Le Trosne, les mêmes sentiments que vous. C'est un ouvrage excellent, le meilleur que je connaisse après ceux qui ne sont pas sortis de la main des hommes. Cet ouvrage a pour objet unique la justice et le bonheur de l'humanité entière. C'est l'ouvrage d'un disciple de Confucius. C'est ainsi que pensent les lettrés chinois dont le sens commun est diamétralement opposé à ce que nous appelons sens commun dans notre Europe. Si l'exemplaire qui vous reste, vous l'avez fait venir pour moi, il ne serait pas juste qu'il resta à votre charge, je vous prie de me le faire parvenir par voie sûre d'ami, je vous le rembourserai.

J'ai lu la nouvelle édition in 4° de l'abbé Raynal, je n'y ai trouvé qu'augmentation de déclamations, les mêmes impiétés que dans ses premières éditions, beaucoup plus d'inutilités et de sottises. Quoiqu'en disent nos philosophes, c'est un mince ouvrage du côté de l'érudition, plus mince du côté du génie, très dangereux pour les mœurs, affreux et sot au possible du côté de la religion, mauvais dans la partie de l'histoire naturelle, plein d'ignorance en particulier sur l'Isle de France, plus encore sur la Chine. C'est un livre très gros, très long, parlant de tout et n'instruisant bien sur rien, jetant dans les erreurs les plus dangereuses sur les objets les plus essentiels, ne rachetant ses défauts que par le style déclamateur et par quelques vérités politiques mêlées d'erreurs du même genre. Son atlas ne vaut rien. J'écrirai à M. Sonnerat d'aller voir le bon et respectable docteur M. Guettard au Palais Royal. Je serai enchanté de procurer à mon parent une aussi excellente connaissance et je vous remercie de tout mon cœur de m'en avoir suggéré l'idée. Voudriez-vous bien me rendre le service de me rappeler au souvenir du respectable docteur et l'assurer de tout mon attachement le plus respectueux.

Pour que la nouvelle encyclopédie de Panckoucke fût bonne, il faudrait que la partie politique et d'administration fût traitée par un Le Trosne.

J'ai commencé à lire le mémoire de ce pauvre Le Bel, que d'horreurs dans l'administration de feu mon ancien commissaire ! Je lirai avec grand plaisir les deux petits ouvrages de M. de Bory que je sais être un homme de bien, un excellent citoyen.

Donnez-moi donc mon cher ami, un peu plus souvent de vos nouvelles. Vous ne sauriez croire le plaisir qu'elles me font ainsi qu'à ma femme qui veut toujours lire et relire toutes vos lettres. Donnez-moi

en même temps des nouvelles de mon bon ami M. le curé de St Louis, de M. l'abbé de Mably, de M. Bouchaud. Faites leur à tous, ainsi qu'à M. Pichault, mes sincères compliments. Recevez les civilités de ma femme et soyez bien assuré que je vous serai toute la vie tendrement attaché.

M. Meunier qui veut bien être mon procureur dans l'affaire de Parent ne m'en écrit jamais un mot. [Non signée]

Pourriez-vous vous mettre au fait du dernier prononcé du parlement sur cette affaire et m'en instruire. Les créanciers pourront-ils encore en espérer quelque chose.

Ce 23 octobre 1781. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 20 novembre (Ms 613/86)

J'ai reçu dans le temps, Monsieur et cher ami, j'ai lu et relu avec le plus grand plaisir, la lettre que vous me faite l'amitié de m'adresser à la fin du mois dernier. J'ai été très sensible à l'honneur du souvenir du respectable docteur, Monsieur Guettard. J'ai été indigné de ce que vous m'avez appris des traitements malhonnêtes que ce savant (désintéressé s'il en fut jamais) a été dans le cas d'éprouver de la part de M. de Shilouit et de celle de l'intendant de Grenoble. De pareilles vilénies sont en vérité bien humiliantes pour notre nation et couvrent d'opprobre les tristes administrateurs qui s'en sont rendu coupables. Je suis enchanté que le bon Monsieur Guettard soit content de Monsieur Sonnerat. Je désire fort pour ce dernier, qu'il se lie un peu étroitement avec notre respectable docteur. Je lui ai écrit à ce sujet.

Ce n'est que par vous seul, que je sais l'état où est l'affaire de Parent. Car je n'ai pas reçu le moindre avis de M. Meunier depuis un temps infini. Je regarde comme perdue ma créance de 24 mille livres. Avant que la justice d'abord, puis les créanciers hypothécaires soient payés, je pense bien qu'il ne restera rien pour ceux qui ont eu dans ce malheureux homme la confiance de l'amitié, et se sont contentés d'un simple billet. Il est cependant évident que c'est la coquine Roger qui lui a prêté son nom pour faire les acquisitions immenses qu'elle a faites sans avoir un sou à elle ; que c'est Parent qui a fourni les fonds qu'il doit, et que c'est la coquine qui lui a enlevé ses titres. Les informations judiciaires prises ici ont démontré ces faits.

Cette affaire de Parent m'a alarmé pour les fonds qui me restaient à Paris entre les mains de Messieurs Frin et Desrabes sous le nom de compagnie quoique j'eusse toute confiance dans ces messieurs : mais j'avais eu la plus grande dans M. Parent et je lui aurais confié toute ma fortune. Je viens de retirer ces fonds pour la sûreté desquels je n'avais qu'un simple billet. Un de mes amis qui vient d'acquérir dans ce voisinage une excellente terre pour 500 mille livres a eu besoin de cent mille livres pour achever son paiement. Je les lui ai prêtées avec subrogation et hypothèque. Ladite terre au même intérêt de 4 ½ pour cent que me payaient messieurs Frin et j'ai acquis sûreté. J'ai du moins tranquillisé ma femme : j'avais donné le mois dernier à mon ami qui allait à Paris, un mandat de 100 livres sur Messieurs Frin pour le paiement des Saints en janvier prochain et j'avais aussitôt prévenu ces Messieurs, parce qu'ils avaient exigé que dans le cas où j'aurai besoin de mes fonds, je les prévienne deux mois d'avance. Par le compte que ces messieurs ont la bonté de me rendre, je juge qu'ils ont eu de l'humeur de ma demande. Au lieu de payer aux Saints, comme le portait mon mandat, ils se sont hâtés de payer au 31 octobre en fournissant des papiers sur Lyon payables aux Saints avec un petit bénéfice, puis dans leur compte ils me passent une somme de mille livres pour leur commission à ½ pour cent, tant sur les effets sur Lyon que pour m'avoir fait valoir mes fonds pendant plus de 8 ans. Je ne m'attendais pas à cette perte de mille livres : car j'avais tout bonnement placé mes fonds (200.000 livres) chez ces messieurs à l'intérêt de 4 ½ pour cent par an payable en deux termes, 10 juin et 10 décembre. Je supposais que ces messieurs avaient quelque profit pour eux. Je savais qu'ils les avaient placés dans le commerce de thés et d'eau de vie à Roscoff en Bretagne. Il y a quelques années que lors des premières opérations

de M. Necker pour sa banque d'escompte, ces messieurs m'écrivirent qu'ils ne pouvaient me donner que 4 pour cent, je leur répondis que j'en trouvais à Lyon 5 pour cent, alors ils m'écrivirent de nouveau qu'ils garderaient mes fonds à 4 ½. Je ne crois pas qu'il soit juste aujourd'hui de me retenir une somme de 1000 livres pour la commission, cependant comme je peux me tromper, permettez que je vous demande votre bon avis qui restera entre nous. Je ne répondrai pas avant de savoir votre sentiment. J'avais retiré au paiement mes autres fonds et dans leurs comptes ils n'avaient pas porté de commission. Ces messieurs m'ont pris dans le temps des billets de la dernière loterie de Monsieur Necker, ils sont chargés de ma procuration pour retire ma pension etc. Pour tous ces objets ils me passent dans leur compte une commission et je sais qu'elle est due : mais ils ne m'en ont jamais passé dans leurs comptes annuels pour mes fonds placés chez eux dont ils m'ont toujours envoyé les intérêts de six en six mois à leur échéance. Ce qui fait juger que ce n'est que par humeur qu'ils me retiennent aujourd'hui la somme de mille livres. Au reste je puis me tromper et je suivrai votre avis.

Nous avons été ici quelque temps alarmés sur la santé de notre archevêque qui a été très malade : mais il est tiré d'affaire et se porte bien.

Nous l'avons été sur celle de M. le comte de Maurepas qu'on assure être rétabli.

Il est bien surprenant que nous ne sachions que par les Anglais le combat de la Chesapeake et que nous en ignorions encore les suites.

Je ne sais sur quoi fondé, on débite ici pour la troisième fois que nous avons pris Madras dans l'Inde.

On a célébré ici comme dans tout le Royaume, l'heureuse naissance d'un dauphin.

Je suis inquiet des affaires et de la santé de notre ami Bouchaud.

Mille tendres amitiés, je vous prie, à Monsieur le curé de St Louis.

Recevez les sincères compliments de ma femme. Présentez les miens à M. Pichault. Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 18 décembre 1781. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 29 décembre (Ms 613/88)

Je venais, Monsieur et cher ami, de recevoir de M. Céré de l'Isle de France une lettre en date du 22 juin de cette année, dont j'allais vous faire part, lorsque j'ai reçu la vôtre du 30 décembre qui m'a fait le plus grand plaisir. Je vous remercie des bonnes nouvelles publiques dont vous m'avez donné les détails intéressants. Je vous remercie en particulier de l'avis que vous m'avez fait l'amitié de me donner au sujet de la prétention de messieurs Frin et Desrabes, et sur lesquelles j'avais eu la confiance de vous consulter. Confirmé dans mon sentiment par votre avis et par celui de M. Pichault, j'ai aussitôt répondu à ces messieurs pour leur témoigner mon étonnement sur cet article de leur compte qui passe à leur profit la somme de mille livres pour frais de commission, pour avoir fait valoir mes fonds. Après leur avoir exposé les raisons les plus solides sur cet objet, sans vous citer ni personne, je leur déclare formellement qu'il m'est impossible de leur passer cet article de leur compte, et j'espère qu'ils se rendront à mes raisons.

Je reviens à la lettre de notre ami Céré. Il m'écrit le 22 juin dernier qu'il n'a aucune de nos nouvelles depuis plus de 15 mois. Monsieur Chevreau n'est pas arrivé, il n'avait aucune nouvelle de son fils. Il m'annonce que profitant d'un navire qui va au Cap, il espère que M. de Suffren à qui on adresse des paquets au dit Cap, trouvera moyen de me faire parvenir sa lettre : mais que cette voie étant peu sûre, il ne me parlera d'aucune nouvelle publique, mais seulement des choses qu'il sait m'intéresser personnellement, telles que le succès des pépinières du Roi dont il est chargé et surtout des plants d'épicerie. En conséquence, il ne dit pas un mot de notre escadre, quoiqu'il sache que je suis lié d'amitié avec

plusieurs des capitaines et officiers qui la composent. Il me dit en général que la colonie est dans un état florissant, que les armateurs y font des fortunes considérables, que l'un d'eux a réussi nouvellement une prise de deux millions quatre cent mille livres, un autre une prise de 6000.000 livres. Je vois qu'il affecte soigneusement de ne pas me parler des entreprises de l'escadre : mais en rapprochant les nouvelles d'ailleurs, je juge par son silence même affecté que notre escadre revenue de l'Inde en mars ou avril y était retournée avec augmentation de vaisseaux, avec des munitions, de l'artillerie, et tout ce qu'on avait pu rassembler de troupes dans les deux îles, ce qui peut bien monter à 5 ou 6 mille hommes, y compris les garnisons mêmes et les volontaires de Bourbon, même des nègres, et que nos îles pendant cette absence de l'escadre sont restées défendues par les seules milices nationales et voilà la vraie raison de son silence. La lettre m'a été dressée sous le couvert de M. le marquis de Castries, est arrivée à Cadix par une corvette hollandaise à Cadix, et m'est parvenue ici sous le contreseing du ministre.

M. Céré me charge de le rappeler à votre bon souvenir, de vous présenter les nouvelles assurances de son amitié, il annonce un envoi de fonds pour les pensions de ses enfants. Au reste notre ami m'envoie les détails les plus satisfaisants sur le succès le plus complet de nos plants d'épicerie, non seulement dans le jardin du Roi, mais chez tous les colons des différents quartiers de l'île qui les cultivent. Ces détails d'un cultivateur chargé en chef de la chose, qui vient de parcourir l'île pour voir par ses propres yeux, sont plus croyables sans doute que l'assertion aventurée du sieur Le Gentil qui n'a rien vu, rien pu voir. Il faut que je vous raconte les motifs plaisants de la fausseté avancée par l'astronome Le Gentil.

Cet homme céleste arrive de ses courses dans l'Inde à l'Isle de France en 1771 [*lire* 1770¹¹] avec forces mémoires et beaucoup plus de balles de marchandise. La circonstance n'était pas favorable pour continuer son retour jusqu'en France. Nous avons ordre de retenir tous les bâtiments de retour. En attendant j'accueillis Monsieur Le Gentil comme je devais. Je le priais de n'avoir d'autre table que la mienne et je le comblais de toutes les honnêtetés possibles. Quelques mois après l'arrivée de M. le Gentil à l'Isle de France, il nous arriva la frégate espagnole, *la Vénus* commandée par M. de Cordoue qui venait de Manille et relâchait dans notre port pour s'y rafraîchir. J'étais alors à ma campagne, mourant d'une goutte remontée. Le capitaine Cordoue vint me rendre visite avec son corps d'officiers. Dans la conversation, il me pria instamment de ne point lui donner de passagers de notre île, je le lui promis. Le lendemain arrive Monsieur Le Gentil qui me demande de le faire embarquer sur la frégate espagnole avec son bagage. Je lui fais part de la demande de M. de Cordoue, et je le renvoie à Monsieur le chevalier des Roches qui était au port plus à portée que moi moribond à la campagne, de solliciter M. de Cordoue. M. le Gentil n'obtint rien. Il en conclut dans le temps que c'était ma faute, déclara qu'il s'en vengerait par l'impression et a exécuté sa menace par l'assertion fautive dont vous me parlez, dans son ouvrage nouvellement imprimé au Louvres. Je le défie lui-même de donner d'autres raisons : car avec sa permission il n'a pas vu nos épiceries et ne sait rien de leur succès.

Voilà, mon cher ami, le fait dans toute sa vérité, Monsieur l'abbé Rochon, confrère en astronomie de M. Le Gentil, et témoin de la menace, m'en a prévenu dans le temps et certifiera la chose. Je vous prie d'en faire part à Monsieur le Docteur Guettard dont les réprimandes ne corrigeront pas Monsieur Le Gentil que Dieu bénisse. Ce qui piqua le plus Le Gentil dans le temps, c'est que le gouverneur des Roches fit embarquer un officier sur *la Venus* malgré la répugnance de M. de Cordoue, donc j'aurais pu le faire embarquer, donc les épiceries ne réussirent pas, voilà les conclusions de la tête bien organisée de M. Le Gentil.

Je vous embrasse mon cher ami, de tout mon cœur.

[Non signée]

¹¹ Poivre se trompe d'une année.

Ce 15 janvier 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 26 mars (Ms 613/90)

J'ai reçu, Monsieur et cher bon ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 30 du mois dernier. Vous m'avez bien fait plaisir de me donner de vos nouvelles et je vous remercie de tous les détails dont vous m'avez fait part dans votre lettre. Dans ce pays-ci on a beaucoup applaudi à la nomination de M. de Juigné à l'archevêché de Paris et on y craignait fort celle de Monsieur de Brienne. On a consolé ce dernier par le Cordon Bleu, dit-on, et l'on croit qu'il ira remplacer à Rome M. le cardinal de Bernis qu'on attend ici. Monsieur de Maurepas est bien remplacé à l'Académie des Sciences par M. de La Rochefoucauld, ce dernier est beaucoup plus instruit que son prédécesseur. C'est un seigneur bien honnête et plein de mérite à tous égards. Messieurs de Condorcet et Bailly méritent également la place à laquelle ils concourent. Tous ces tracasseries de parlement ne servent jamais qu'à embarrasser la route de l'administration et il n'en résulte jamais aucun bien pour la Nation qui n'est pas l'objet de leurs difficultés.

La rentrée de M. de Guichen avec 17 vaisseaux de ligne à Brest sans son convoi dispersé par la tempête est un terrible contretemps. Que vont devenir tous ces transports abandonnés à la merci des vents et des ennemis avec deux seuls vaisseaux de guerre pour toute défense ? L'opération était certainement bonne : mais le vent d'été cruellement contraire et je crains que cette contrariété ne retarde encore la paix. L'heureux Rodney va encore arriver avant nous dans les îles. On dit le ministre de la Marine parti pour Brest. Rien de mieux de sa part : car dans un pareil contretemps, l'activité seule peut remédier à une partie du mal. Et peut-être prendra-t-il le parti de corriger son premier plan en expédiant après Rodney les 17 vaisseaux rentrés, mêmes ceux qui devaient aller à Cadix.

Depuis ma réponse à Messieurs Frin et Desrabes, dans laquelle j'ai refusé de leur passer les 1000 livres qu'ils voulaient me retenir pour leur commission, je n'ai aucune nouvelle de ces Messieurs. Je leur avais adressé avec ma lettre mon certificat de vie pour toucher les 6 premiers mois de l'année dernière de ma pension qui m'était régulièrement payée en décembre. Je pense que le Trésor royal n'est pas aussi exact sous Monsieur Joly de Fleury, qu'il l'était sous Monsieur Necker et que ces messieurs attendent d'avoir touché mon quartier pour me répondre. Qu'en pensez-vous ?

Recevez, mon cher bon ami, à ce renouvellement d'année la nouvelle assurance dont j'espère que vous ne douterez jamais, du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie. Je vous remercie de tout mon cœur de celles que vous m'avez données le premier, de la continuation de votre amitié qui me sera toujours précieuse. Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne santé d'abord, puis tout le bonheur que vous méritez à tant de titres.

J'ai nouvelle de l'arrivée de M. Chevreau à l'Isle de France les premiers jours de juillet, en bonne santé.

Je ne connais pas l'ouvrage de M. Sonnerat, Ainsi je ne saurais donner aucun avis au respectable docteur Monsieur Guettard sur le désir qu'il avait de souscrire. Je pense que les détails sur l'histoire naturelle des pays dont traite l'ouvrage seront intéressants.

Je compte écrire incessamment à mon bon ami le respectable curé de St Louis.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher bon ami et je suis en commençant l'année comme en la finissant toujours avec le plus tendre attachement, Monsieur et bon ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : *lePoivre*

Ce 11 avril 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 26 (Ms 613/91)

J'ai reçu, mon cher bon ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 28 du mois dernier. Elle m'a tiré de l'inquiétude où j'étais sur l'état de votre santé et m'a fait le plus grand plaisir. J'ai différé de vous écrire parce que j'espérais avoir le plaisir de voir Monsieur Chirat et je voulais vous accuser la réception de la brochure que vous avez eu la bonté de lui remettre pour moi : mais Monsieur Chirat ne paraît pas et j'ignore son adresse à Lyon. Ainsi sans attendre Monsieur le conseiller qui peut tarder encore beaucoup, je vais me donner le plaisir de m'entretenir un moment avec vous.

Quoique j'eusse des nouvelles de notre ami Céré du mois d'octobre dernier, j'ai lu avec plaisir le duplicata que vous m'avez envoyé de la lettre qu'il vous avait adressée. Je prends à cet honnête homme le plus tendre intérêt. C'est un excellent patriote à qui nous devons la conservation et le succès de notre culture des épiceries à l'Isle de France. Il est certain que si je n'avais pas eu le bonheur de réussir à lui faire confier d'autorité la direction des pépinières que j'avais formé dans la colonie, le Maillart mon successeur serait parvenu à les faire périr entièrement. Par tout ce que nous écrit Monsieur Céré, je vois que le giroflier réussit facilement et qu'il aura plus de peines à faire multiplier le muscadier : mais je ne doute aucunement qu'avec le temps et la sage observation de notre ami, cet arbre ne réussisse comme l'autre. Son ardeur lui fait voir plus d'incertitudes qu'il n'y en a réellement. Au reste le succès du girofle est bien l'objet essentiel. La muscade n'est guère regardée par les Hollandais que comme un assortiment de l'autre épicerie. La Chine et toute l'Asie ne consomment pas une partie de muscade sur cent parties de girofle. Malgré cette observation, je suis enchanté du zèle que met notre ami à la culture du muscadier qui réussira certainement avec le temps.

Le châtement qu'éprouve Le Boisne ne me surprend pas. Cet homme a cruellement abusé du pouvoir qui lui avait été confié sous le dernier règne. C'était un ministre bien extraordinaire, bien indigne de la place qu'il occupait.

J'ai reçu hier des lettres de l'Isle de France du 13 décembre arrivées à Brest par l'*Argus*, corvette du Roi. Monsieur de Suffren n'était arrivé du Cap à l'Isle de France que le 25 d'octobre et l'escadre réunie de M. d'Orves et de Suffren est partie pour les Indes le 7 décembre dernier. Elle est forte de 11 vaisseaux de ligne, de trois fortes frégates, de 3 corvettes, d'un brûlot et de 8 vaisseaux de transport. Outre 8000 hommes de mer pour le service des vaisseaux, elle porte 2400 hommes de troupes régulières, 1100 nègres, 400 million de poudre, 80 bouches à feu pour le service de terre, et des vivres pour sept mois. Elle va se joindre aux Hollandais, à Haïder Ali et aux Marathes qui se sont déclarés contre les Anglais. S'il y avait là un homme tel que Bussy, il y aurait espoir de voir enfin les Anglais culbutés dans l'Inde : mais je n'ai pas de confiance dans M. d'Orves qui commande, c'est à l'activité de M. Chevreau que l'on doit la mise dehors de cette escadre que toute la colonie regardait comme impossible.

Les Anglais avaient enlevé aux Hollandais sur la côte de Coromandel les deux petits comptoirs de Sadras et de Paliacate : mais ils n'avaient pas osé se présenter devant Negapatam défendu par une assez bonne garnison de blancs et de malais envoyés de Ceylan et de Batavia, et protégés par un corps de 6 mille hommes d'Haïder Ali qui tenait toujours les Anglais en respect et nous attendait.

Recevez mon cher bon ami, mon compliment de félicitation sur l'heureux rétablissement de votre santé. Recevez les sincères compliments de ma femme très empressée de vous voir venir à la Fréta.

Je vous embrasse et vous aime bien sincèrement.

[Non signée]

Ce 16 mai 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 30 mai (Ms 613/93)

Je n'ai pas encore vu, Monsieur et cher ami, Monsieur le conseiller Chirat, mais il m'a fait le plaisir de m'envoyer par la petite poste votre paquet, peu de jours après ma dernière lettre dans laquelle je vous

disais ne l'avoir pas reçue. Je sais que Monsieur Chirat s'est fait recevoir conseiller à notre sénéchaussée. Depuis son retour de Paris, les pluies ont été continuelles dans ce pays-ci, la rivière débordée et nos chemins presque impraticables, de sorte qu'il n'est pas surprenant que votre ami ne soit pas venu me voir. Les mêmes raisons m'ont privé du plaisir de revoir Monsieur Barbou des Courières, capitaine dans l'Artois, que vous m'aviez, dans votre dernière, donné l'espérance de voir à son passage pour Toulon.

J'ai été enchanté de la lettre du comte d'Albani au Lord Bute. Il n'était pas possible de discuter plus clairement, plus fortement, en moins de mots, la question de nos différends actuels avec l'Angleterre. D'après cette pièce, tout homme sensé jugera que dans la circonstance nous n'avons pas d'autre parti à prendre que celui que nous avons pris. Je vous remercie de m'avoir fait connaître cette brochure excellente.

Nous venons d'avoir ici, Monsieur le comte et la comtesse du Nord, avec partie de la famille de Wurtemberg. On a été fort content à Lyon et ces princes ont paru très contents de nos Lyonnais. Le Grand Duc en particulier contre lequel les Italiens avaient envoyé des préventions à leurs correspondants de notre ville, a paru très honnête, instruit, généreux, et tout à fait aimable. Il est sorti tous les jours seul, souvent à pied avec un simple gentilhomme de sa suite, allant partout voir nos manufactures, achetant et payant bien, faisant politesse et honnêteté à tout le monde. On assure que dans tout son voyage depuis l'Italie jusqu'à Lyon, il n'avait montré de la gaîté, de la satisfaction que depuis le moment où il est entré sur les terres de France. On l'a trouvé beaucoup plus aimable que le comte de Falkenstein qui avait toujours de l'humeur toutes les fois qu'il y avait foule pour le voir.

Nous espérons ici, que les troubles de guerre finiront tranquillement par assurer la liberté des citoyens contre les riches négatifs. C'est comme vous l'observez, là comme ailleurs, les puissants ont tort. Ils ont voulu asservir les faibles, qui en se réunissant sont devenus les plus forts, et n'abusent pas de leur force.

Il faut convenir que nous sommes bien contrariés de nos expéditions pour les Indes. Voilà déjà deux fois que nos convois sont pris et dispersés en partie. Que fera de Bussy dans l'Inde, sans les secours qui lui sont destinés. Ces événements sont malheureux, sans qu'il y ait rien à reprocher à notre administration. Si Monsieur de Guichen dans la première sortie en décembre avait mieux escorté son convoi, ce double malheur ne serait pas arrivé. Nous pourrions compter sur de bonnes opérations dans l'Inde et ce serait dotés, que nous viendrait à coup sûr, une paix avantageuse, solide et honorable.

Que pensez-vous de ce grand souverain dont parle le Mercure à l'article de Vienne, dont le voyage dans cette ville à la fin de l'année, étonnera toute l'Europe ? Serait-ce l'impératrice de Russie qui abdiquerait au retour de son fils et se retirerait à Vienne pour y finir ses jours ? Serait-ce le grand seigneur ? etc.

Qu'est-ce encore que cette île Ste Catherine dont parle le même Mercure dernier n°19 prise sur les Portugais par la trahison d'un de leurs officiers ? Par qui cette île a-t-elle été prise ? Aucun papier public ne nous avait parlé, que je sache, de cette prise. Je ne connais qu'une île de Ste Catherine, sur la côte du Brésil, que le capitaine Lesquelin de la Compagnie des Indes, avait prise il y a 30 ans pour le compte de la Compagnie qui voulait y établir une relâche pour ses vaisseaux et dont les Portugais du Brésil nous chassèrent tout de suite.

On assure que le comte de Guichen est allé renforcer notre armée du comte de Grasse aux Antilles. Voilà toute la puissance maritime de l'Europe en Amérique.

Je vous embrasse mon cher ami, de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 28 juin 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/95)

Je viens de recevoir, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 22 courant. J'ignorais l'arrivée à Lorient de *la Fortune* venant de l'Isle de France. Je n'ai reçu aucune lettre par ce navire et vous m'avez bien fait plaisir de me communiquer les nouvelles que vous avez reçues. Je suis enchanté que l'honnête Monsieur Balyon soit placé. C'est un bon état que celui de notaire à l'Isle de France et s'il était possible d'y joindre celui de greffier de la juridiction, ce serait un état encore plus avantageux : mais c'eut été à Monsieur Chevreau à écrire en faveur de M. Balyon. Ces places de confiance ne se donnent qu'à la demande des administrateurs.

J'ignorais entièrement le malheur arrivé au fils de notre ami Céré et j'étais étonné des inquiétudes du père sur le sort de son fils que je supposais devoir être au moment d'arriver à l'Isle de France. Que sera devenu ce pauvre jeune homme ? Comment aura-t-il été traité à la Jamaïque et quand reviendra-t-il en France. Voilà un terrible malheur bien inquiétant et j'en suis vivement affligé. Si vous apprenez quelque nouvelle par le vaisseau *l'Isabelle*, je vous prie de m'en faire part.

Je pense comme vous, que nous ne pouvons pas encore avoir des nouvelles de notre escadre dans l'Inde : mais il est certain que les bruits qui courent depuis 15 jours sur le succès de cette escadre ont un grand air de probabilité. Dans l'état actuel des affaires, le sort de l'Europe relativement à la guerre ou à la paix, est entre les mains du commandant de nos forces navales dans l'Inde. Si Monsieur d'Orves réussit et prépare de nouveaux succès à Monsieur de Bussy, les Anglais n'auront rien de plus pressé que de faire la paix malgré la victoire complète de Rodney. Convenez que le Grasse a bien fini comme tout le monde s'y attendait. Quelle faute irréparable que celle d'avoir confié une aussi belle armée navale à un homme connu de toute la France pour l'officier de notre marine le plus incapable de la commander ! A la place de M. le marquis de Castries, j'aurais remercié S. M. de mon emploi plutôt que de consentir à voir une pareille armée commandée par un tel ignorant. Comment la cour a-t-elle pu ignorer que lorsque le Grasse fut nommé à ce commandement, les assurances pour le commerce montaient tout de suite à 10 pour cent de plus. Cette preuve de l'opinion publique n'était pas équivoque.

Les constructions ordonnées pour réparer nos pertes sont bonnes et seront utiles : mais le coup de Grasse nous a été porté dans un moment trop décisif, et puis si on ne se corrige pas dans le choix des commandants, à quoi serviront tous ces vaisseaux sinon à notre honte et à la gloire de nos ennemis. Pourquoi donc s'obstine-t-on à ne pas faire commander M. le chevalier d'Estaing, seul homme de mer digne de la confiance de la Nation pour le commandement d'une grande armée ?

Il paraît que si nous faisons de concert avec l'Espagne de grands préparatifs contre Gibraltar, les Anglais de leur côté vont réunir toutes leurs forces pour sauver cette place, et il est à craindre que l'armée espagnole ne succombe. Dans ce cas, la gloire des Anglais serait à son comble et nous ferions encore une triste paix.

Le sieur Le Gentil est un impudent s'il a osé me soupçonner de lui avoir enlevé des caisses d'histoire naturelle. Je n'ai certainement jamais entendu parler de ses caisses d'histoire naturelle et à quel propos cet homme que je n'avais jamais vu ni connu aurait-il fait débarquer ses caisses chez moi.¹² Quel barbouillon !

Mes compliments, je vous prie, à Monsieur Pichault. Recevez ceux de ma femme. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

¹² Le même Poivre écrivait au même Galles le 18 décembre 1781 à propos du même séjour de Le Gentil à l'Isle de France. « J'accueillis Monsieur Le Gentil comme je devais. Je le priais de n'avoir d'autre table que la mienne et je le comblais de toutes les honnêtetés possibles. »

Le 23 septembre 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 16 octobre (Ms 613/100 lettre déclassée)

Il est vrai, Monsieur et cher bon ami, que j'ai été bien longtemps sans vous donner de mes nouvelles et sans en recevoir des vôtres. Nous avons éprouvé cette année des saisons fâcheuses et très dérangées. La santé s'en est ressentie, ma femme a été très incommodée par des rhumes et plus encore par des douleurs rhumatismales. J'ai eu la grippe comme tout le monde dans ce pays-ci, et je suis aujourd'hui enrhumé de nouveau très fortement. Nous avons éprouvé en juillet les chaleurs de l'Isle de France, puis tout à coup le thermomètre est descendu au tempéré. Nous avons beaucoup de maladies dans la ville et dans les campagnes. Jusqu'ici nos récoltes ont été mauvaises. Peu de foins, moins encore de blé, point de menus grains. Je ne sais ce que les pauvres deviendront l'hiver prochain. Enfin il vient de pleuvoir et nous espérons des vendanges passables : mais dans ce pays-ci le vin est une récolte bien mince. Elle n'a pas de débit, les entrées à la ville coûtent le double de la valeur de cette triste denrée dont les frais d'ailleurs sont immenses. Nous n'avons pas eu de fruits et je crois être le seul dans la province qui ait conservé mes pêches d'espaliers dans une certaine abondance.

La réception du comte de Grasse devait être toute autre chose que ce qu'elle a été, il est certain qu'il est coupable envers son pays. Que ce soit par ignorance ou par lâcheté, ou, ce qui est pire encore, par suite de quelque sordide intérêt, il est coupable et de s'être battu mal à propos et de s'être mal battu. Adieu toute espèce de ressort dans notre gouvernement si on ne punit pas une faute aussi capitale que celle qui est trop justement reprochée à ce général de mer par toute la Nation qu'il a couvert de honte et qu'il a de plus en plus enfoncée dans les horreurs d'une guerre qui allait finir si ce vilain ne s'était pas fait prendre. Etc...

Il y a longtemps que toute la Nation désire voir Monsieur le comte d'Estaing à la tête de nos opérations maritimes. Celui-là ne se serait pas laissé prendre comme un lâche ! Un bon coup serait d'aller au devant de Rodney qui revient triomphant, lui reprendre la *Ville de Paris* et tous nos vaisseaux qui vont être conduits dans la Tamise avec nos pavillons traînants. Tandis que toute l'Angleterre va au secours de Gibraltar dont elle n'empêchera pas la prise, on pourrait peut-être terminer la guerre par le coup hardi de l'attaque imprévue de Rodney et de la reprise de nos vaisseaux. Je pense que malgré les secours qui sont en mer depuis le [?] pour le rocher de Gibraltar, ce monument de l'orgueil anglais sera pulvérisé, et que les secours arriveront trop tard, ou seront arrêtés dans la baie, seront foudroyés par les batteries flottantes, les galiotes, et les vaisseaux de ligne embossés entre Gibraltar et Algésiras. J'ai confiance dans le génie du chevalier d'Arçon que je connais beaucoup.

La mort de Monsieur Duhamel est une vraie perte pour le monde savant et pour tous les gens de bien. La mort d'un homme aussi célèbre devait bien avoir place dans notre triste gazette, ce répertoire de tant de noms inutiles et obscurs malgré le fatras des épithètes ridicules que cette gazette accumule quelquefois.

Mon parent Monsieur Sonnerat est plein d'ardeur et de connaissances pour l'histoire naturelle. Ce qu'il fera imprimer sur cette partie sera bon : mais il n'est rien moins qu'agriculteur, et il n'a pas résidé assez longtemps en Chine pour connaître et pouvoir en parler. Je lui sais bon gré de l'appui qu'il donnera à la vérité contre les bavardages du sieur Le Gentil au sujet de nos épiceries. Dans cette partie Monsieur Sonnerat est fort et le pauvre astronome est bien faible.

Je vous souhaite mon cher ami, de bonnes vacances, débarrassez-vous à la campagne de tous les miasmes [?] empesté de votre grande ville. N'y rentrez qu'avec des poumons neufs et une bonne santé. Recevez les compliments de ma femme et les nouvelles assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la ville. [sic]

Mes sincères et respectueux compliments au vénérable pasteur de St Louis, au docteur Monsieur Guettard, à Monsieur Pichault, à notre ami Bouchaud.

[Non signée]

Ce 6 novembre 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 28 novembre (Ms 613/97)

Il y a, Monsieur et cher ami, un temps infini que je désire m'entretenir avec vous et que mes misères m'en empêchent. Je viens d'essuyer un accès de goutte violent, après la goutte est survenu un fort érysipèle à la jambe, puis des médecines, puis mes vendanges, puis le tirage de mes vins qui cette année ont été d'une lenteur extraordinaire à se faire. Enfin me voilà débarrassé et il ne me reste qu'un peu d'érysipèle qui me quitte très lentement. Cette année qui a été contraire à toutes les productions de la terre par ses vicissitudes subites du chaud au froid, a causé beaucoup de maladies et soit à la ville soit dans les campagnes, il est mort plus de monde que les autres années. Je ne sais ce que vont devenir les pauvres cet hiver. Toutes les denrées sont d'une cherté excessive. Notre mesure de blé que nous nommons ici bichet pesant 60 livres de froment, coûte actuellement 8 Livres et le pauvre paye ce prix pour du mauvais froment qui ne pèse que 54 livres la mesure. Tout le reste est cher dans la même proportion. Le commerce obstrué par la guerre et par les impositions de toutes espèces n'emploie que peu d'ouvriers, de proche en proche tous les travaux sont restreints et le pauvre ne peut gagner sa subsistance.

Voilà ce que l'on ne sait pas dans la capitale et encore moins à la Cour, parmi tous ceux qui entourent le meilleur des rois. Qui sera celui qui l'avertira que son peuple souffre et qu'il va souffrir bien davantage dès que l'hiver fera sentir sa rigueur ? Ah Monsieur Turgot où êtes-vous ?

Nous n'avons ici aucune nouvelle positive du siège de Gibraltar ni des opérations des armées navales respectives. On dit que Monsieur Howe a fait entrer en deux fois 20 navires d'approvisionnement. C'est tout ce que nous en savons.

J'ai reçu des lettres de l'Isle de France du 6 avril. On y avait à cette époque aucune nouvelle de l'arrivée même de Monsieur de Suffren aux Indes.

Céré est toujours inquiet de son fils, il me donne de bonnes nouvelles de ses pépinières qui réussissent bien. Dieu pardonne à ce pauvre Jacques Maillart tout le mal qu'il a voulu me faire. Sonnerat m'a écrit qu'il était mort de chagrin de ne pouvoir obtenir la croix de St Louis qu'il sollicitait pour ses bons services.

On m'écrit que Monsieur Chevreau mon 3ème successeur à l'Isle de France était rappelé et que Monsieur Crémont qui de mon temps était ordonnateur à Bourbon, allait le remplacer. Je plains ce dernier que j'aime beaucoup, et je suis convaincu que c'est une mauvaise opération de rappeler Monsieur Chevreau dans le moment présent. C'est à lui seul que nous devons le prompt armement de l'escadre de Monsieur de Suffren. Monsieur Chevreau est très honnête, plein d'activité et de ressources.

On nous a dit ici que M. le comte d'Estaing allait être employé aux Antilles, puis on a dit qu'il était retenu à la Cour et que peut-être il aurait le département de la Marine. Monsieur le comte d'Estaing fera bien partout où il sera employé. Le moyen le plus court d'avoir la paix est d'employer Monsieur d'Estaing. Nous espérons ici la paix, fondée principalement sur le besoin que nous en avons et sur ce que nous avons vu jusqu'à présent, qu'on ne savait pas faire la guerre.

Recevez, mon cher ami, les sincères compliments de ma femme qui se porte bien ainsi que toute ma famille. Je fais mon compliment à notre bon ami Monsieur Bouchaud sur le commencement de succès de son affaire contre Chenu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 21 décembre 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 29 janvier (Ms 613/99)

J'ai reçu dans le temps, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 28 du mois dernier. Lorsque je la reçus, j'étais sur mon grabat, tourmenté par la goutte. J'y suis encore aujourd'hui mais je souffre moins et je commence à espérer que je serai bientôt délivré de cette attaque de mon ennemi qui a été bien cruel et bien opiniâtre cette année. Il ne m'a pas été possible de vous répondre plus tôt, quelque envie que j'en eusse, car votre lettre m'a singulièrement consolé, et en la lisant, j'avais senti mes douleurs s'apaiser : mais la goutte pendant plus d'un mois ne m'a pas permis la moindre application. Dès que je voulais bien écrire, je la sentais aussitôt se porter à la tête.

Depuis votre lettre nous avons eu par la voie d'Angleterre des nouvelles des Indes jusqu'au 25 juin, du moins de ce qui s'y est passé sur la mer. Il faut espérer que Monsieur de Suffren écrira aussi et que nous saurons par les lettres de ce brave officier, non seulement la vérité des événements maritimes, mais aussi les opérations de la terre dont les Anglais n'ont dit mot. Je pense que l'année ne finira pas, sans qu'il nous arrive un bâtiment de l'Inde. Nous aurons en même temps des nouvelles de l'Isle de France, d'où les dernières que j'ai reçues sont du 6 avril dernier.

Que dites-vous de ces malheureux Hollandais qui avec des intérêts aussi importants que ceux qu'ils ont aux Indes, n'y ont pas fait paraître un seul vaisseau de guerre ! Que seraient-ils devenus sans nous dans cette partie du monde ainsi qu'au cap de Bonne-Espérance ? Sans les forces que nous avons envoyées dans ces pays-là, les Anglais n'y eussent pas laissé un seul comptoir. Les Hollandais et les précieuses îles Moluques ainsi que celle de Ceylan seraient devenues la proie facile de l'Angleterre. Celle-ci serait restée maîtresse unique et exclusive de toutes les richesses de l'Asie. Quelle fortune ! Certes, elle n'eut pas eue à regretter la perte de ses colonies américaines. Dans quel état de nullité est donc tombée cette république hollandaise jadis si florissante ! Que fait-elle de son stathouder qui la perd ?

Malgré la faiblesse et même l'inutilité à peu près totale de notre armée, il paraît que nous parviendrons à la paix, malgré encore la sotte journée du 12 avril et les sottises des convoyeurs de nos deux expéditions pour l'Inde. Le très gracieux discours du roi George annonce assez positivement la paix avec l'Amérique reconnue indépendante, ainsi voilà déjà un article principal du procès gagné. Le reste viendra, surtout si Monsieur d'Estaing est expédié promptement avec des forces suffisantes. Il y a longtemps que la paix serait faite si ce vice-amiral avait été employé à la place de Monsieur d'Orvilliers, puis à celle de Grasse. Que devient ce beau général ! Qu'est devenu le [Silan ?] ! Est-il bien vrai qu'un conseil de guerre en ait fait justice ? On l'a dit dans ce pays-ci.

Recevez mon cher ami, les compliments de ma femme et les nouvelles assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

[Non signée]

Ce 25 janvier 1783. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (Ms 613/102)

Comment vous tirez-vous, mon cher ami, de cet hiver qui, sans être très froid jusqu'à ce jour, est néanmoins fort inconstant et conséquemment dangereux pour la santé ! Faites-moi l'amitié de me donner des nouvelles de la vôtre, vous savez combien je m'y intéresse. Je n'ai reçu par ces derniers bâtiments arrivés de l'Isle de France, qu'un seul triplicata de notre ami Céré qui, étant de mars dernier, ne m'a rien appris de nouveau. Je suis étonné que mes amis de l'Isle de France qui jusqu'ici ont été fort exacts à me donner des nouvelles, ne m'aient rien écrit par ces derniers vaisseaux qui sont partis de l'Isle en juillet. Depuis le départ de l'escadre pour l'Inde en décembre 1781, je n'ai reçu aucune nouvelle de cette escadre que par une lettre de l'officier qui commande *la Fine*, en date du 9 avril, trois jours avant le premier combat de Monsieur de Suffren, qui s'est donné le même jour que celui du

comte de Grasse aux Antilles, le 12 avril. Depuis cette époque, il y a eu, suivant les Anglais, deux autres combats dont nous n'avons aucun détail. Au reste, nous avons à la tête de nos affaires dans cette partie du monde d'excellents hommes par terre et par mer, et nous devons être tranquilles. Si de votre côté vous avez reçu quelques détails, je vous prie de m'en faire part.

Je suis très inquiet sur la santé du vénérable curé de St Louis dans l'Isle, mon cher et bon ami. J'ai eu le plaisir de lui écrire à l'occasion de la nouvelle année, je n'ai point encore de ses nouvelles, je crains pour lui quelque attaque de goutte. Faites-moi l'amitié de m'apprendre comment il se porte.

Recevez, mon très cher ami, les nouvelles assurances du tendre et inviolable attachement que je vous ai voué pour la vie. Mille amitiés à notre ancien et bon ami Monsieur Bouchaud. Ne m'oubliez pas auprès de Monsieur Pichault et auprès de Monsieur le docteur Guettard. Donnez-moi des nouvelles de Monsieur de Mably. Un savant aussi utile, aussi sage, devrait être immortel. Je vous embrasse, mon cher ami, et je vous aime de tout mon cœur.

Recevez les sincères compliments de ma femme.

J'ai enfin recouvré la santé.

[Non signée]

Ce 19 avril 1783. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 31 mai. (Ms 613/103)

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 12 courant. Je vous remercie des détails très intéressants que renferme votre lettre sur nos nouvelles politiques et littéraires. Je suis charmé que vous ayez été content de l'ouvrage de M. Sonnerat. J'ai trouvé comme vous, sa partie des mœurs et usages de l'Inde, ainsi que son histoire naturelle, très intéressantes. Je l'ai trouvé trop court sur les Isles de Frances, de Bourbon, de Madagascar et sur le cap de Bonne-Espérance : mais je l'ai trouvé beaucoup trop long sur les Chinois dont il eut mieux fait de ne rien dire du tout : car il n'a rien vu, rien pu voir en Chine. Il a jugé de ce grand peuple, comme pourrait juger des Français, un Chinois qui aborderait à Marseille, y serait fermé en quarantaine et au sortir de sa quarantaine, retournerait dans son pays y faire l'histoire des Français, dont il ne saurait seulement pas un mot de leur langue.

Il est bien malheureux que la division se soit mise dans l'escadre de M. de Suffren. On ne peut refuser à ce commandant beaucoup d'habileté et de bravoure. M. de Suffren est certainement un grand marin. D'un autre côté, je connais les trois officiers que l'on dit démontés par M. de Suffren, et j'en doute beaucoup, car ils ont tous trois fait leurs preuves de braves et excellents officiers de mer. Je crains même que dans toute son escadre il n'eut que ces trois capitaines capables de bien seconder sa valeur. Je n'ai exactement aucune nouvelle des Indes et de nos îles depuis mars de l'année dernière. Si la corvette expédiée le 24 septembre de la côte Coromandel a relâché à l'Isle de France, je serais bien étonné qu'étant arrivée depuis longtemps à Cadix, je n'aie encore reçu aucune lettre de notre ami Céré.

Le mémoire justificatif de M. de Grasse, terminé par des invectives contre M. d'Estaing doit faire pitié, et avec toutes ces divisions dans notre marine, il est bien heureux, comme vous le remarquez, que nous ayons fait la paix.

D'après ce que vous m'apprenez du caractère honnête de notre nouveau contrôleur général et des intrigues qui l'environnent, je crains fort qu'il ne reste pas longtemps en place. Je ne conçois pas comment il se trouve encore un homme de bien et capable qui veuille accepter une pareille place. Je n'ai pas du tout été émerveillé ni de la création du Comité des Finances, ni de la nouvelle administration des Quinze-Vingts. Je n'ai pas du tout compris le bien qui pouvait en résulter, pour les finances du Roi et pour le public.

Ce n'est pas le Rhône, mais bien la Saône qui a débordé considérablement ici. Ni la ville ni nos campagnes n'en ont souffert beaucoup : mais ce qu'il y a de fâcheux pour notre ville c'est que le com-

merce la quitte, c'est qu'il n'y a point d'argent et qu'elle a essuyé, à ce dernier paiement des Rois, des banqueroutes pour des sommes énormes. Il n'y a plus de sûreté pour le crédit et les dépôts.

Je ne savais pas la mort de notre pauvre ami Le Brun, j'en suis vraiment affligé.

L'honnête Bouchaud ne peut donc pas quitter ses procès ! Je le plains bien. Que [devient?] Chevalier sa partie. Il va sans doute retourner à Bengale.

J'espère que le docteur Guettard se tirera d'affaire et je le désire ardemment. C'est un homme de bien et très instruit. Mille amitiés je vous prie à mon cher et respectable ami Monsieur le curé de St Louis. Si j'étais à Paris, je serais bien de la partie que vous avez faite d'aller manger sa soupe.

Recevez les sincères compliments de ma femme et l'assurance de mon tendre et invariable attachement.

[Non signée]

Ce 12 juin 1783. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 22 juin. (Ms 613/105)

Je viens de recevoir, Monsieur et cher bon ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser le 31 du mois dernier avec l'incluse copie d'une lettre de notre ami Céré. Je vous remercie des détails intéressants que vous avez eu la bonté de me donner sur la santé des personnes que j'aime et sur nos affaires publiques. Le coup de vent du 18 janvier à l'Isle de France m'inquiète pour cette pauvre colonie et pour nos plantations. Je suis bien impatient d'en apprendre par Céré les détails. Il y a été heureux pour nos affaires que Monsieur de Bussy fût parti un mois avant cet ouragan.

Je ne connais pas du tout ce Monsieur Diart que notre ami vous recommande, et je serais fort embarrassé de savoir à qui recommander son affaire. Je ne me rappelle que très imparfaitement ce Monsieur Cocquereau accusateur de M. Diart, mais je pense que ce n'est pas un sujet d'un grand poids auprès des bureaux et qu'il sera facile à Monsieur Diart de se justifier, puisque Messieurs de Bussy et Céré l'ont reconnu innocent. Vous pouvez adresser le mémoire de Monsieur Diart à Monsieur de Crémont commissaire général de la Marine, au château de St Germain en Laye. Il faut lui adresser ce mémoire sous le couvert de Monsieur Bloin chef du Bureau des Grâces de la Marine à Versailles et joindre au mémoire un avis à Monsieur de Crémont, comme de ma part pour lui recommander l'affaire de Monsieur Diart. De mon côté, j'écrirai un mot à Monsieur de Crémont qui travaille de temps en temps avec le ministre relativement aux affaires de nos deux îles.

Ce pauvre Monsieur Balyon a donc aussi été persécuté ! Je n'en suis pas étonné. Les têtes sont chaudes à notre Isle de France et le procureur général du Roi au Conseil supérieur est ordinairement un personnage dangereux dès qu'il cesse d'être contenu par la surveillance de l'intendant. J'ai assez bien réussi dans cette partie pendant mon administration, et j'ai arrêté une multitude de contentions et de mauvaises chicanes de la part de nos deux procureurs généraux aux Isles de France et de Bourbon, mais ça n'a pas été sans peine.

Il paraît que Madame Chevreau est restée au cap de Bonne-Espérance pour y faire ses couches, elle était chargée de quelques paquets pour moi. Embarquée sur un bâtiment provençal, elle devait aborder à Marseille, passer par Lyon, venir nous voir, et me remettre ces paquets. Elle me les a fait passer par la poste et un seul de ces paquets qui ne contient que des imprimés de l'Isle de France, valant bien 12 sols, vient de m'arriver avec la taxe de 20 livres, 12 sols. Cela est agréable.

Je n'ai encore aucune nouvelle du paquet que Monsieur Sonnerat vous a dit m'avoir envoyé par une occasion. Je suis enchanté de la convalescence de M. le docteur Guettard et de la santé de M. le curé de St Louis. Je désire qu'il en jouisse longtemps, je lui suis depuis longtemps très tendrement attaché.

Je viens d'essayer une attaque d'érysipèle à la jambe, j'en ai été délivré par trois médecines et je me porte bien. Tout jusqu'ici annonce à nos campagnes une année abondante.

Je plains bien notre ami Monsieur Bouchaud d'avoir à lutter pour obtenir justice contre l'autorité. Je n'entends de tout côté que plaintes contre nos tribunaux.

J'ai depuis longtemps l'ouvrage de l'honnête Monsieur Dupont, j'en ai été très content. J'avais bien remarqué comme vous qu'il n'avait pas tout dit, parce qu'il n'avait pas pu tout dire.

Recevez, mon cher ami, les sincères compliments de ma femme qui lit toujours vos lettres avec grand plaisir. Recevez les nouvelles assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

[Non signée]

Ce 3 juillet 1783. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 1^{er} août. (Ms 613/107)

J'ai reçu Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser le 22 du mois dernier. Je vais écrire à Monsieur de Crémont pour lui recommander l'affaire de M. Diart sur laquelle le mémoire que vous lui avez adressé de ma part doit l'avoir mis au fait. Je me suis informé ici de cette même affaire auprès d'un ami nouvellement arrivé de l'Isle de France et très instruit. Cet ami m'a assuré que dans toute cette affaire, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. On a voulu fixer à Madagascar les prix de toutes les denrées du pays : quelques Madécasses ne sont pas tombés d'accord sur ces prix, se sont retirés et ont emmené avec eux le sieur Diart qui n'était pas le plus fort. Dès qu'on s'est présenté pour le tirer d'entre les mains des Madécasses, il a été remis et est revenu sans difficulté. Voilà ce dont il est cas. Ce pauvre Diart est un pauvre diable sans mauvaise intention et il n'y a que bêtise à vouloir le représenter comme chef de révolte.

Vous m'eussiez bien fait plaisir de m'avertir que le fils de Monsieur Céré allait partir le mois dernier pour retourner à l'Isle de France, j'aurai profité de son occasion pour écrire à son père notre ami. Je croyais le jeune homme parti depuis longtemps.

Vous me ferez bien plaisir de me procurer par voie d'ami, la relation de la campagne de Monsieur de Suffren que vous avez reçue de Cadix. J'en ai lu ici une, bien mal écrite : mais très intéressante dans laquelle j'ai vu le Brave Commandeur, bien mal secondé par le plus grand nombre des capitaines de son escadre et surtout abandonné par le Sieur Tromelin d'autant moins excusable qu'il était connu généralement pour être capable de bien faire. Ces sortes d'actes de trahison, de lâcheté et d'infamie ne se voyant que dans notre marine Royale, et c'est la faute du gouvernement qui pourra jamais compter sur cette partie coûteuse et très essentielle de nos forces nationales, tant qu'il n'y punira pas l'insubordination. Vous savez que notre Monsieur de Grasse était accusé d'insubordination lorsqu'il fut nommé au commandement de notre armée navale où il s'est conduit comme les gens sensés attendaient.

Je ne puis croire que Monsieur le comte d'Estaing ne soit pas nommé maréchal de France. Dans ce cas, on donnera donc le bâton au comte de Grasse, et alors tout ira bien.

Vous aurez, mon cher ami, l'Histoire de la dernière révolution de Suède.¹³ Je l'ai lue et j'en ai été très content. Lorsque j'aurai l'occasion de vous la faire passer, je vous en donnerai avis.

Nous avons essuyé ici des pluies continuelles pendant les mois de mai et de juin. La Saône et le Rhône ont débordé, toutes les sources ont donné comme en hiver. A la fin des pluies, un brouillard continu a régné, la chaleur est revenue, les blés couchés se relèvent, et nous aurons d'abondantes moissons. Il y aura suivant les apparences, abondamment de tout. Les foins ont été un peu mouillés mais il y en a beaucoup. On moissonne à force depuis lundi et la chaleur est grande.

Recevez, mon cher ami, les compliments de ma femme, et les nouvelles assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

¹³ ouvrage de Charles-Francis Sheridan, 1778, traduit de l'anglais en 1781

Je suis enchanté du rétablissement de la santé de Monsieur le docteur Guettard, assurez, je vous prie, ce respectable savant de la part sincère que j'y prends.

[Non signée]

Ce 23 juillet 1783. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 1^{er} août. (Ms 613/109)

Je vous ai adressé hier, Monsieur et cher ami, par la voie d'un jeune négociant de notre ville nommé Monsieur Paganuci, le volume contenant l'histoire de la dernière révolution de Suède par un Anglais secrétaire d'ambassade de son pays. L'ouvrage est simplement broché. Le porteur est parti en poste le même jour. Je n'ai pu savoir son adresse à Paris : mais il a promis de vous porter lui-même ou de vous faire parvenir l'ouvrage par la petite poste, aussitôt à son arrivée à Paris. J'espère que vous en serez content. C'est celui que vous m'avez indiqué, imprimé chez Rosset libraire. L'ouvrage a le plus grand débit.

On m'écrit de Paris, qu'on a le projet de rétablir la Compagnie des Indes, on ne me dit pas sur quel pied. On s'occupe des réparations des anciens magasins de la Compagnie à Lorient. On attend, dit-on, pour se décider le retour de l'escadre de Monsieur de Suffren et celui de Monsieur de Bussy.

Depuis la cessation des pluies à la fin de juin dernier, nous éprouvons ici des chaleurs considérables et soutenues, l'atmosphère a été continuellement chargée de vapeurs épaisses et nous essayons de fréquents tonnerres et quelquefois de la grêle. Le tonnerre a tué plusieurs personnes dans la Bresse et en Bourgogne. On a même ressenti en divers lieux, le long du rivage de la Saône, une légère secousse de tremblement de terre, il y eut dimanche passé huit jours, vers les 10 heures du matin.

Au reste, nous avons eu de belles moissons et il paraît que cette année sera abondante. Le blé diminue dans tous les marchés. Il y a abondance de fruits et les vignes promettent beaucoup. La récolte des soies a été bonne.

Nos négociants espèrent que les difficultés élevées entre la Russie et la Porte, s'aplaniront et que nous jouirons des douceurs de la paix.

Recevez, mon cher ami, les compliments de ma femme et les nouvelles assurances de mon tendre et sincère attachement.

[Non signée]

Ce 5 décembre 1783. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 31 déc. (Ms 613/110)

J'ai reçu Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 28 du mois dernier. Vous m'avez bien fait plaisir de me donner l'explication du fâcheux et inquiétant événement de la Caisse d'escompte, ainsi que du déplacement de l'honnête M. d'Ormesson. Je ne comprenais pas comment avait pu manquer une caisse qui faisait évidemment de très gros profits. J'avais reçu dans le temps les idées d'un Suisse dont la lecture m'avait fait plaisir, et m'avait fourni quelques éclaircissements sur cette Caisse d'escompte. Il est bien malheureux que notre gouvernement soit tel qu'il soit facile à des particuliers de traverser les opérations de l'administration et de faire tomber le crédit public. Il faut pour rendre un si grand service à la Nation, un ministre de la plus grande réputation, de probité, de lumière, et de passion pour le bien. Il sera heureux pour M. de Calonne que son prédécesseur lui ait laissé des torts à réparer vis à vis la province de Bretagne, il en profitera sans doute.

Je suis enchanté de ce que vous m'apprenez de ses bonnes intentions.

Je pense que le Conseil du Roi n'a pas beaucoup perdu à la retraite de M. Amelot. J'ai bonne opinion du successeur, je le crois homme de bien.

Je vais demander à un de nos libraires les *Principes de morale* du vertueux abbé de Mably. Quelque peu de fruit qu'on puisse dans ce moment espérer des ouvrages qui traitent de la morale, je désirerais que Monsieur de Mably ne cessât pas de nous en donner et qu'il écrivit encore [de] longues années. De pareils ouvrages élevant l'âme, j'attends toujours dans quelques cœurs bien nés des germes qui peuvent à la longue produire des grands effets. La race humaine ne sera pas toujours corrompue.

Vous m'avez bien fait plaisir de me donner des nouvelles de notre bon ami Monsieur l'abbé Rochon, je le croyais encore en Bretagne. Vous ne me dites pas ce qu'il espère du travail qu'il vient d'y faire. Si vous le rencontrez encore, je vous prie de l'assurer de toute mon amitié.

Si vous avez occasion de revoir M. Sonnerat, faites-moi l'amitié de savoir de lui, s'il a reçu une lettre que je lui ai écrite il y a bien longtemps pour lui demander une collection de principes de dessins, surtout pour le paysage à la manière du crayon. Je m'amuse à montrer le dessin à mes trois filles et j'ai besoin de bons modèles. L'aînée de mes enfants a un goût décidé pour le paysage, elle attend avec impatience les modèles que j'ai prié Monsieur Sonnerat de me choisir chez Desmarteaux, et Monsieur Sonnerat ne m'a pas même répondu.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de Monsieur Rose, c'est un bon sujet que j'aime beaucoup. Je ne savais pas son retour de nos îles.

Ce Monsieur Baroud dont vous me parlez est un grand entreprenant, grand monsieur d'argent. Son crédit à Lyon n'est pas très solide.

Je vous embrasse mon cher ami, de tout mon cœur.

Recevez les sincères compliments de ma femme qui a toujours autant de plaisir que moi à lire vos intéressantes lettres. [Non signée]

Ce 7 janvier 1784. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 21 janvier (Ms 613/112)

Recevez, Monsieur et très cher ami, à ce renouvellement d'année les nouvelles assurances du tendre attachement que je vous conserverai toute la vie. Recevez les compliments de ma femme et les souhaits sincères que nous faisons pour votre bonheur.

Je suis très reconnaissant des sentiments que vous avez eu la bonté de me témoigner à la même occasion. C'est une étrenne bien précieuse pour moi qu'une nouvelle assurance de votre amitié.

Un de nos libraires m'a promis les principes de morale de M. de Mably. Ainsi je vous remercie de l'offre obligeante que vous me faite de me l'envoyer. Je ne connais pas *l'Année littéraire* de L'abbé Geoffroy : mais il suffit que cet écrivain ait osé invectiver contre le vertueux et respectable abbé de Mably, pour m'ôter tout dessein de connaître son ouvrage. C'est une grande peste dans la république des Lettres, que ces écrivains soudoyés pour attaquer tout ce qui s'écrit bon ou mauvais. Ce pour et contre empêche l'effet des bons livres.

Je suis bien enchanté de ce que vous m'apprenez des bonnes qualités de Monsieur le baron de Breteuil. Il est heureux que cet homme de bien ait remplacé dans le Conseil le sieur Camelot qui avait la plus mince réputation, et qui avait été l'occasion de renvoi du vertueux Monsieur Turgot, par la raison que ce respectable ministre le jugeant indigne et incapable d'une place dans le Conseil, aurait cru trahir le Roi et la Nation en ne s'opposant pas aux vues de M. de Maurepas pour son avancement.

Dieu nous délivre du foulon ! Dans quel labyrinthe de misère nous a jeté cet imbécile Maurepas, en faisant renvoyer un ministre aussi vertueux, aussi passionné pour le bien, aussi capable de le faire que l'était Monsieur Turgot : seul capable par ses lumières et ses vertus de remonter nos affaires, en appliquant à nos maux, non des emplâtres comme ses successeurs, mais de vrais remèdes, les uniques, en remontant à la source, en rétablissant l'économie dans les dépenses, et en augmentant les richesses

nationales, par la liberté du commerce et les progrès de l'agriculture. Combien de siècles faudra-t-il encore pour trouver et voir dans le ministère des Finances un Turgot !

Monsieur Sonnerat m'a enfin annoncé l'envoi par occasion de la collection de dessins qu'il m'a fait le plaisir de me choisir.

On ne parle plus dans notre ville que Ballon. Il en doit être lancé un énorme, plus grand qu'aucun qui ait été lancé dans la capitale, samedi prochain 10 du courant si le temps le permet. Ce ballon a 90 pieds d'élévation sur 300 de circonférence, quatre voyageurs aériens s'y embarqueront : Monsieur Pilatre de Rozier venu de Paris exprès, Monsieur Montgolfier l'aîné et deux astronomes.

Présentez, je vous prie, mon ami, mon compliment de condoléance à Monsieur Pichault sur la perte qu'il vient de faire. Je sens combien a dû lui être dure la séparation qu'il vient d'éprouver, après une si longue union.

Je viens de recevoir deux lettres particulières de l'Isle de France et des nouvelles indirectes de notre ami Céré qui se portait bien ainsi que toute sa famille le 16 août dernier.

Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Ce 27 janvier 1784. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 8 avril (Ms 613/114)

J'ai déjà reçu de l'Isle de France, Monsieur et cher ami, cinq lettres, dont deux ou trois fort volumineuses : mais je n'en ai encore reçu aucune de notre ami Céré, quoiqu'il eût assuré une des personnes qui m'a écrit, qu'il allait m'écrire par le même bâtiment. Dans les lettres que j'ai reçues par *la Sylphide*, j'ai trouvé une longue relation de nos affaires de l'Inde : mais celle que vous venez de m'envoyer renferme des détails très intéressants que ne contenait pas celle que j'avais reçue et vous m'avez fait grand plaisir de m'envoyer le vôtre. J'ignorais par quelle opération le commandant d'Austrasie s'était tiré du mauvais pas où il s'était mis par une bravoure précipitée. J'ignorais également les circonstances de la mort de ce pauvre Salvert que je connaissais beaucoup et qui n'était pas sans mérite : mais qui a manqué de courage dans la dernière période de sa vie. C'était un jeune homme d'une figure agréable et d'un excellent naturel. Je juge que ce jeune officier employé d'abord par M. de Suffren, avec une petite frégate pour enlever les convois des Anglais et qui avait réussi à prendre une quantité considérable de bateaux malabars chargés de provisions, était devenu riche à ce métier et que la richesse ainsi acquise à bon marché l'avait rendu timide dans les affaires sérieuses. Il faut convenir que les Anglais se sont bien mal [?] dans ces deux affaires par terre et par mer. Elle s'est montrée lâche et inhumaine. Mais je pense que les chefs seuls, c'est à dire le gouverneur MacCartney et le conseil de Madras sont coupables. Ils pouvaient seuls savoir la paix.

Notre fameux ballon dont l'expérience avait manqué plusieurs fois depuis le 10 de ce mois et les jours suivants, s'est enfin élevé de 19 à 500 toises d'élévation avec sept voyageurs imprudents qui se sont heureusement tirés sans accident notable. Ce ballon était volumineux et composé de mauvaises toiles d'emballage que les pluies, le brouillard, la neige et le feu des premières expériences avaient très abîmées. Il n'était pas possible qu'une telle voilure aérienne allât loin. Il a été heureux pour les voyageurs qu'il ne se soit pas élevé davantage et qu'au moment de l'expérience, il n'y eût point de vent. A peine le ballon immense fut-il élevé qu'il se forma dans sa calotte, une crevasse considérable. Si le vent avait soufflé de sud, le ballon alors tombait dans le Rhône ou sur les maisons de la ville, sans moyen pour l'éviter. A l'instant de la crevasse, sa chute fut rapide et un léger vent d'ouest amena [?] au milieu d'une prairie à 200 pas de son point de départ. Trop de gens s'étaient mêlés de cette expérience. J'ai été enchanté qu'elle ait un peu réussi pour l'honneur de Monsieur de Montgolfier l'aîné qui est homme de bien et aussi fort honnête.

Je vous embrasse mon cher ami et je vous renouvelle les assurances de mon tendre attachement. Lorsque vous serez rendu au repos que vous espérez, ma femme et moi comptons que vous nous don-
nerez un mois de retraite dans notre ermitage.

J'ai enfin lu avec le plus grand plaisir les principes du bon abbé de Mably, j'en suis très content.

[Non signée]

Ce 16 avril 1784. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le ? avril (Ms 613/116)

Vous m'avez bien fait plaisir, Monsieur et très cher ami, de m'apprendre les détails de la bonne réception que le Roi a faite au brave et illustre Monsieur de Suffren. C'est une consolation pour les gens de bien, au milieu des injustices qu'on éprouve dans ce monde, de voir au moins de temps en temps le mérite et la vérité récompensés.

J'ai reçu par la voie de Toulon à l'arrivée de Monsieur de Suffren dans ce port, une lettre de notre ami Céré qui me marque qu'il va vous écrire. Il avait enfin reçu Monsieur son fils dont il était enchanté. Monsieur de Souillac l'avait placé dans le régiment de l'Isle de France et demandait pour lui au ministre un brevet de sous-lieutenant. Monsieur de Suffren avait promis d'appuyer la demande. Il paraît par les différentes lettres de l'Isle de France que cette colonie a perdu bien du monde dans les belles campagnes de Monsieur de Suffren. Céré a perdu son beau-frère La Roche qui après avoir échappé à tous les dangers de la guerre a été emporté en quatre jours par une fièvre violente à la veille d'avoir la croix de St Louis.

Monsieur de Suffren qui avait été reçu très froidement par messieurs de la Marine à Toulon, suivant le détestable esprit de ce corps, l'a été magnifiquement à Aix sa patrie où toute la ville s'est empressée de le visiter et où les Etats de Provence l'ont fait complimenter par leurs procureurs généraux et lui ont fait présenter en leur nom une superbe médaille qu'ils avaient fait frapper à son honneur. Pendant près de deux jours qu'il a séjourné dans sa ville, sa maison n'a pas désemploi. Toute la ville, grands et petits, ont voulu le voir et le complimenter. Il en est sorti les yeux baignés de larmes de sensibilité et a fait distribuer 50 louis aux pauvres de la ville.

J'ai lu avec grand plaisir dans le dernier *Mercur*, le gain du procès de notre ami Bouchaud contre l'ancien directeur de Bengale. Je juge par votre lettre que le Chev... a appelé au Conseil des Dépêches. Quelle misère pour avoir justice dans notre pays !

Je connais beaucoup M. de Launay chevalier de St Louis que vous me dites devoir remplacer Monsieur Chevreau à l'Isle de France. Non seulement je le connais, mais je l'aime beaucoup. J'ai eu occasion de lui rendre des services. Il est de Vannes, homme d'esprit et connaît bien l'Isle de France. Il est possible que pendant la paix, on réunisse sur une seule tête les deux administrations, militaire et civile. Dans ce cas Monsieur de Launay serait très propre à administrer les deux îles de France et de Bourbon. Il résulterait un grand bien de cette réunion.

Monsieur de Bougainville ne peut pas avoir été condamné par le conseil de guerre de Lorient comme matelot de Monsieur de Grasse, il ne l'était pas, il commandait une des divisions de l'armada. C'étaient Messieurs Mithon et d'Arros qui étaient les matelots. Monsieur de Bougainville est un de nos plus instruits et plus braves marins : mais il est intrus.

Lorsque vous verrez le vénérable curé de St Louis, mon bon ami, assurez-le bien je vous prie de toute mon amitié.

Vous serez bien aimable, mon cher bon ami, si vous veniez nous voir dans notre ermitage. Vous y trouveriez de l'histoire naturelle et de la botanique tant que vous voudrez. Faites vos prévisions, et venez. Vous nous ferrez grand plaisir. Recevez les compliments de ma femme et les nouvelles assurances de mon tendre attachement.

[Non signée]

Ce 12 mai 1784. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 15 juin (Ms 613/118)

Il y a bien longtemps, Monsieur et cher ami, que j'ai reçu les 6 petites brochures que vous m'avez fait le plaisir de m'adresser par Monsieur Brosse. Je vous en remercie de tout mon cœur. J'ai ensuite reçu dans son temps la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 27 du mois dernier. J'ai été si misérable tout cet hiver qui vient de finir que malgré le retour de la belle saison, j'ai bien de [la] peine à me remettre. De toute les différentes incommodités que j'ai éprouvées pendant l'hiver, il m'est resté une fluxion qui me tient toute la tête et m'a causé jusqu'à ce jour des douleurs de dents bien difficiles à supporter : c'est pourquoi je n'ai pu vous écrire plus tôt et vous accuser la réception de la commission de Monsieur Brosse. Depuis hier soir, j'ai un peu de répit et j'en profite pour m'entretenir un moment avec vous.

J'ai reçu tout nouvellement un paquet assez considérable de notre ami Céré de l'Isle de France qui me rend le compte le plus détaillé du succès de ses soins pour la culture de nos arbres à épicerie et autres. Il m'a fait passer une feuille imprimée à l'Isle de France contenant un avis circulaire à messieurs les cultivateurs des deux colonies des Îles de France et de Bourbon pour leur annoncer que le 1^{er} août de l'année dernière il leur serait fait une distribution d'une infinité de plants précieux tirés des pépinières du Roi, sous la direction de M. Céré. Tous ces plants y sont dénommés et j'y vois avec plaisir une distribution de mille pieds de girofliers, 340 muscadiers, 178 cacaoyers et une quantité très considérable de toutes sortes d'arbres fruitiers et autres que j'avais introduit dans l'île et qui par les soins de notre ami s'y sont multipliés à l'infini, de sorte que nos deux îles vont devenir très riches en productions utiles et agréables. Il est bien heureux pour ces pauvres colonies que j'ai pu réussir à tirer les pépinières précieuses que j'avais formées à l'Isle de France de dessous la patte de mon successeur Maillart qui aurait tout fait périr, pour en faire confier la direction à notre ami Céré qui les a si bien fait prospérer.

Ce que vous m'avez appris du conseil de guerre de Lorient ne m'a pas surpris, pas plus que l'événement de la journée du 12 avril 82¹⁴. Toutes les fois que l'on confie à un commandement aussi important que celui confié à M. de G..., à un homme sans tête, il en résultera des événements incompréhensibles à toute la sagacité des conseils de guerre les mieux composés, on courra le risque de dégoûter, de punir les meilleurs officiers, de faire des injustices. Si l'on veut rétablir la subordination, ce ne sera pas en soumettant des sujets braves et éclairés à un commandant ignorant et peut-être sans cœur. La faute de toute cette affaire est d'avoir nommé un homme incapable, depuis longtemps connu pour tel.

Vous me ferez bien plaisir de me communiquer dans le temps, le mémoire de notre ami Monsieur Bouchaud. Je souhaite bien le savoir heureux et libre de tout procès.

Ne m'oubliez pas auprès de mon bon ami le vénérable pasteur de St Louis dans l'île. Assurez le bien de tout mon attachement et de la part que j'ai prise à sa maladie.

Votre Monsieur Balyon est déjà très riche, je le recommanderai de nouveau au successeur de Monsieur Chevreau, dès que je le connaîtrai.

Il faut, mon cher ami, avoir du courage pour la botanique, c'est une étude sèche mais facile, je commence à l'oublier, vous me la rappellerez, il faut faire votre cours pour vous et pour moi.

Recevez les compliments de ma femme et les assurances de ma sincère amitié.

[Non signée]

¹⁴ 12 avril 1782 : *bataille des Saintes* dans les Antilles, épisode de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, victoire de la flotte anglaise, contre une escadre française dirigée par le comte de Grasse.

Ce 5 septembre 1784. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. Le 27 déc. (Ms 613/120)

J'ai reçu dans le temps, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer par Monsieur Pichault fils. Je vous remercie de m'avoir procuré sa connaissance, c'est un très aimable jeune homme qui paraît avoir bien de l'amitié pour vous. Je l'ai jugé très instruit dans sa partie. Je pense qu'il fera de bonnes affaires. J'aurais désiré qu'il fût venu me demander la soupe, je ne l'ai vu qu'une après-midi, il devait alors faire un voyage à Genève et il m'avait promis de revenir à son retour de Genève dîner avec moi à la Fréta. Je lui avais de mon côté promis de le charger de ma réponse pour vous : mais je ne le vois pas reparaître, je crains que ses affaires ne l'aient conduit ailleurs. Je profite donc de l'occasion de Monsieur de La Bretonnière votre compatriote que Monsieur Céré notre ami m'a adressé ici et qui part cette semaine pour Paris où il va rendre compte de sa mission.

Ce Monsieur de La Bretonnière a été longtemps employé à l'Isle de France, au jardin du Roi, auprès de notre ami Monsieur Céré qui m'en a souvent parlé dans ses lettres comme d'un excellent sujet, sans prévoir qu'il aurait un jour l'occasion de me l'adresser à Lyon. Les administrateurs de nos colonies ayant reçu du ministre les ordres les plus pressants pour qu'ils eussent à faire passer à Cayenne des plants de différentes épiceries qui se cultivent à l'Isle de France, l'envoi a été fait et Monsieur de la Bretonnière a été chargé de la conduite de cet envoi. Il a assez bien réussi dans sa mission qui doit lui valoir quelque récompense de la part du ministre. Il a d'ailleurs à réclamer les honoraires qui lui ont été accordés pour ce voyage. Ainsi il se rend à la capitale. Monsieur Céré lui a recommandé d'aller vous voir de sa part. Je vous prie de l'aider de vos bons conseils et de lui rendre les services dont il aura sûrement besoin dans un pays qu'il ne connaît pas du tout. Vous obligerez certainement un bon sujet.

Vous avez sans doute entendu parler d'une terrible banqueroute d'un sieur Paul d'Arifat qui ruine l'Isle de France de fond en comble. Cette banqueroute est, dit-t-on, de 18 millions. Paul d'Harifat était devenu le principal négociant et armateur de l'Isle de France. Il avait fait pendant la guerre des prises très riches et des profits considérables : mais des entreprises trop fortes et mal combinées l'ont entièrement ruiné, il a disparu laissant 18 millions de dettes. Un Monsieur Le Roux de Cinq Noyers trésorier des Invalides de la Marine, associé à cette banqueroute, s'est brûlé la cervelle et a laissé sa Caisse des invalides absolument vide. Cet homme qui était notaire, était aussi dépositaire de beaucoup de successions vacantes. Tout a été perdu. Je crains que votre Monsieur Balyon n'ait été compromis dans cette malheureuse affaire. J'ai dans l'idée qu'il s'était associé avec celui qui s'est brûlé la cervelle. Voilà une terrible affaire pour la colonie et pour ses administrateurs : car on dit que le Roi y est pour trois millions. Un Sieur Hiriard, contrôleur de la Marine, avait pris sur lui de prêter au failli, 200 mille livres de la Caisse des invalides.

Un ami de l'Isle de France m'a écrit que notre ami mariait ses deux filles aînées, l'une à Monsieur le vicomte d'Audetot [Houdetot] lieutenant colonel, l'autre à Monsieur Boutin capitaine de cavalerie, fils de M. Boutin conseiller d'Etat. Ces mariages l'ont sans doute empêché de m'écrire. Les dernières lettres que j'ai de lui sont du mois de décembre.

Je vous embrasse mon cher ami de tout mon cœur.

Donnez-moi des nouvelles de Messieurs Pichault père et fils, du bon et vénérable curé de St Louis, du docteur Guettard, et de Monsieur de Mably.

Qu'est devenue l'affaire de notre ami Monsieur Bouchaud ?

[Signé :] Poivre

Ce 25 janvier 1785. A Hyères par Toulon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles Rép. le 30 avril
(Ms 613/122)

J'ai reçu ici, mon cher ami, à cette extrémité de la Provence, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser à Lyon. Ma santé fort délabrée par la rigueur de l'hiver dernier, n'avait pu se rétablir pendant l'été qui l'avait suivi, et mon médecin craignant que je n'eusse pas la force de résister à un nouvel hiver s'il se trouvait aussi rigoureux que le précédent, m'a décidé à le venir passer avec toute ma famille sous le beau climat d'Hyères. J'ai donc quitté mon cher ermitage de la Fréta le 25 octobre et je suis arrivé ici sans accident le dernier jour du même mois. J'ai trouvé ici le plus beau ciel qu'on puisse voir et un printemps non interrompu. J'y occupe le seul logement qui s'y trouve pour des étrangers et ce logement dans les jardins d'orangers hors de la ville, est très humide et par conséquent ne convient pas à un goutteux. Aussi y a-t-il plus de deux mois que la goutte me retient dans ma chambre, sans que je puisse jouir de la beauté du pays autrement qu'en tenant mes fenêtres ouvertes pour avoir au moins la vue des orangers, à perte de vue, tous chargés de fruits. Je commence enfin à être délivré de mon ennuyeuse goutte et à sortir un peu. Ce petit morceau de terre est un pays délicieux à l'abri des frimas de nos hivers. La nature y a tout fait pour ses habitants : mais ceux-ci en profitent peu.

Je compte séjourner ici, encore tout le mois de février prochain. D'ici, j'irai passer le mois de mars à Marseille, puis après Pâques et dans les premiers jours d'avril, je m'acheminerais pour retourner à la Fréta, hors de laquelle point de salut.

Il y avait bien longtemps, mon cher ami, que je n'avais pas reçu de vos nouvelles. J'étais inquiet de votre santé et vous m'avez fait un plaisir bien sensible de m'écrire. Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez fait l'amitié de me donner.

L'emprunt de M. de Calonne a été rempli bien plus promptement que je ne m'y attendais, surtout avec le bruit courant du remplacement de ce ministre par Monsieur Foulon. On a dit qu'il s'est présenté des soumissions pour sept cents millions et que les billets d'emprunt ont gagné dans le public.

On dit ici du bien de l'ouvrage de Monsieur Necker. Je pense en général qu'il ne peut qu'être utile au Roi et à l'Etat, que des hommes instruits écrivent sur les matières de finances, et quelques défauts que puissent avoir leurs ouvrages, il en résulte toujours des lumières. Les lumières sur un objet aussi important pour le bonheur public, ne sauraient être trop répandues. Je suis persuadé que Monsieur Necker, grand penseur comme il est, doit voir mieux les choses dans le silence et le repos de sa place qu'il n'a pu les voir dans le tourbillon et le tumulte de sa place.

On ne connaît pas ici l'ouvrage du respectable abbé de Mably sur les lois et constitutions des Etats unis de l'Amérique. Je suis charmé de ce que vous m'en dites et je suis bien persuadé que les réflexions d'un philosophe aussi vertueux sur un pareil objet ne peuvent être qu'infiniment intéressantes. Nous ne pourrions donc jamais être assurés d'un moment de paix !

Et malgré la police et les lumières de notre siècle, la sottise gloriole des armes l'emportera toujours dans la tête de quelques uns de nos voisins inquiets sur les principes de la justice et de l'humanité ! On dit néanmoins qu'il y a quelque espérance d'accommodement entre l'Empereur et la Hollande. Dieu le veuille !

J'ai reçu ces jours derniers un paquet de notre ami Céré.

[?] une permission de Monsieur Boutin conseillé d'Etat pour marier sa fille, aînée de Madame d'Houdetot, à M. Boutin fils.

Les cultures de notre ami réussissent toujours bien.

J'ai vu ici des cultivateurs de Cayenne qui m'ont assuré qu'on comptait déjà dans cette colonie plus de 10 mille pieds de girofliers dont plusieurs en rapport. Ils sont contents des poivriers transportés par M. de la Bretonnière. J'attends le retour de Monsieur Chevreau pour engager cet ex-intendant à demander une place de sous-commissaire pour le bon Monsieur de la Bretonnière.

Je plains bien notre ami Bouchaud que j'embrasse de tout mon cœur.
 Ecrivez-moi, donnez-moi des nouvelles de votre santé et de celle de nos amis.
 Je vous aime de tout mon cœur.

[Non signée]

Le 24 mai 1785. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles [Date de la main de Pierre Poivre]
 (Ms 613/124) [**Dernier courrier de Pierre Poivre à Galles**]
 Ecrit le 26 décembre 1785. [Cette date et toute la lettre de la main de sa femme Françoise]

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 30 du mois dernier, j'étais revenu d'Hyères depuis le 17 du même mois. J'en ai rapporté une bonne santé. Cet endroit de la Provence est très agréable et je puis dire n'y avoir point du tout éprouvé l'hiver. J'ai quitté Hyères le dernier jour de mars, je suis venu passer environ douze jours à Marseille. J'ai trouvé cette ville très agréable, son port offre un spectacle charmant, j'y ai surtout remarqué un mouvement prodigieux, une grande activité dans son commerce. Ses environs sont secs et m'ont paru stériles, on y voit néanmoins de très belles bastides. Ce que j'ai vu de plus agréable dans mon voyage c'est le Comtat d'Avignon. Tout ce petit territoire est utilisé comme un jardin, le peuple m'y a paru heureux et à l'aise, il n'est point écorché par les impositions et j'ai bien reconnu que les gens qui soutiennent qu'il faut charger le peuple pour le rendre heureux et laborieux ne sont que des sots ministres.

En quittant le Comtat, on entre en Dauphiné pays d'élection et l'on trouve un changement frappant. La misère du peuple est sensible, les chemins sont affreux, les campagnes assez mal entretenues. Quand j'y ai passé, un fléau cruel ravageait les champs, la maladie s'était jetée parmi les troupeaux de moutons, cette maladie était occasionnée par la disette de fourrage. La longueur de l'hiver et l'abondance des neiges avaient causé cette disette. Je n'avais pas pu prendre mieux mon temps que je ne l'ai fait pour aller passer mon hiver à Hyères car dans notre province de Lyonnais, l'on a éprouvé un hiver plus long et plus abondant en neige qu'on n'en avait essuyé de mémoire d'homme. A ces neiges a succédé en avril un vent de nord violent qui a desséché nos environs ce qui a renchéri le fourrage. Le foin qui se vend ordinairement dans cette saison un écu le quintal, est monté tout à coup à six livres : mais heureusement nous avons eu de la pluie la semaine dernière et nos campagnes sont redevenues riantes.

J'ai reçu dans le temps, mon cher ami, les brochures que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous en remercie.

Je suis bien aise que M. Sonnerat ait accepté d'être employé dans l'Inde en qualité de commissaire de la Marine quoique en remplacement et avec des appointements bien médiocres. En étant sur les lieux, il travaillera plus utilement qu'il ne l'a fait à Paris avec ses livres qu'il aurait beaucoup mieux fait de laisser dans son portefeuille.

Je suis bien affligé de la perte du bon abbé de Mably que vous m'avez annoncée et surtout de celle de mon bon ami le respectable curé de St Louis. Je le regrette bien sincèrement. Je suis bien fâché de l'accident arrivé à M. le docteur Guettard, c'est un accident bien cruel.

Je plains bien notre ami M. Bouchaud d'avoir ainsi à plaider contre une multitude de gens de mauvaise foi. Je vous prie de lui faire mille compliments et amitiés de ma part.

Je doute fort que la nouvelle compagnie établie puisse faire inutilement [sic] pour la Nation le commerce des Indes. C'est un commerce perdu pour nous, il n'y a plus que celui de la Chine qui pourra donner quelque profit quand il sera fait avec intelligence et économie. Je ne sais ce que deviendra notre pauvre Isle de France quoiqu'elle ne soit pas comprise dans le privilège de ladite compagnie. Les opérations exclusives de cette dernière mettront nécessairement beaucoup d'embarras et beaucoup d'obstacle au service de la colonie. Ce nouvel établissement ne servira qu'à multiplier les difficultés.

Je regrette M. Bloin premier commis du bureau des grâces de la Marine, c'était un sujet très honnête. Vous me marquez que c'est le fils de M. de Castries qui le remplace, on assure ici que c'est une autre personne.

Il faudra absolument que vous me procuriez l'ouvrage de l'abbé Baudeau au sujet de celui de Monsieur Necker. Cet ancien directeur des Finances est toujours à Lyon où il jouit de la vénération de toute la ville n'en soyez pas étonné. Ce qu'on peut dire de mieux en faveur de nos Lyonnais, c'est qu'ils font plus de cas d'un cheval borgne que d'un aveugle et qu'il est très vrai de dire que [si] Monsieur Necker n'est pas administrateur, il est du moins un honnête et habile monsieur et économiste d'argent. Dans la circonstance où nous sommes, il serait encore heureux qu'il fût à la tête de nos finances, du moins n'a-t-il pas de dettes personnelles à payer.

Ce qui s'est passé à Bordeaux de la part de l'intendant au sujet des Corvées, est ce qui se passe dans presque tout le Royaume. Les pauvres agriculteurs sont partout écrasés et depuis le petit effort qu'a fait pour eux feu M. de Turgot, il n'y a plus de justice pour eux.

Il paraît décidé que M. Chevreau revient et est rappelé, j'attends son retour pour l'engager à rendre justice à M. de La Bretonnière.

Ce serait une grande coquinerie de la part des Anglais s'il était vrai qu'ils eussent pris Trinquemallé sur les Hollandais ; je ne crois pas cette nouvelle.

Il paraît que le pauvre M. de Bussy est cruellement abandonné à Pondichéry, toutes nos affaires des Indes sont perdues. J'ai reçu les paquets de M. Céré qui me parle comme à vous de ses alliances mais il me dit néanmoins que nos épiceries réussissent bien, il se plaint beaucoup d'être mal secondé dans ses soins pour la culture par M. Chevreau qui a plus de besogne à ce qu'il me paraît qu'il n'en peut faire.

J'ai reçu la lettre de M. de Cossigny à M. Sonnerat, elle m'a été adressée par les administrateurs de l'Isle de France. Le pauvre Sonnerat est dans tout son tort.

Recevez mon cher ami les empressés compliments de ma femme qui est revenue d'Hyères en assez mauvaise santé mais qui j'espère se rétablira à la Fréta.

Je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur.

[*Signature autographe de Pierre Poivre :] lePoivre*

[Fin des lettres de Poivre à Galles]

* * *